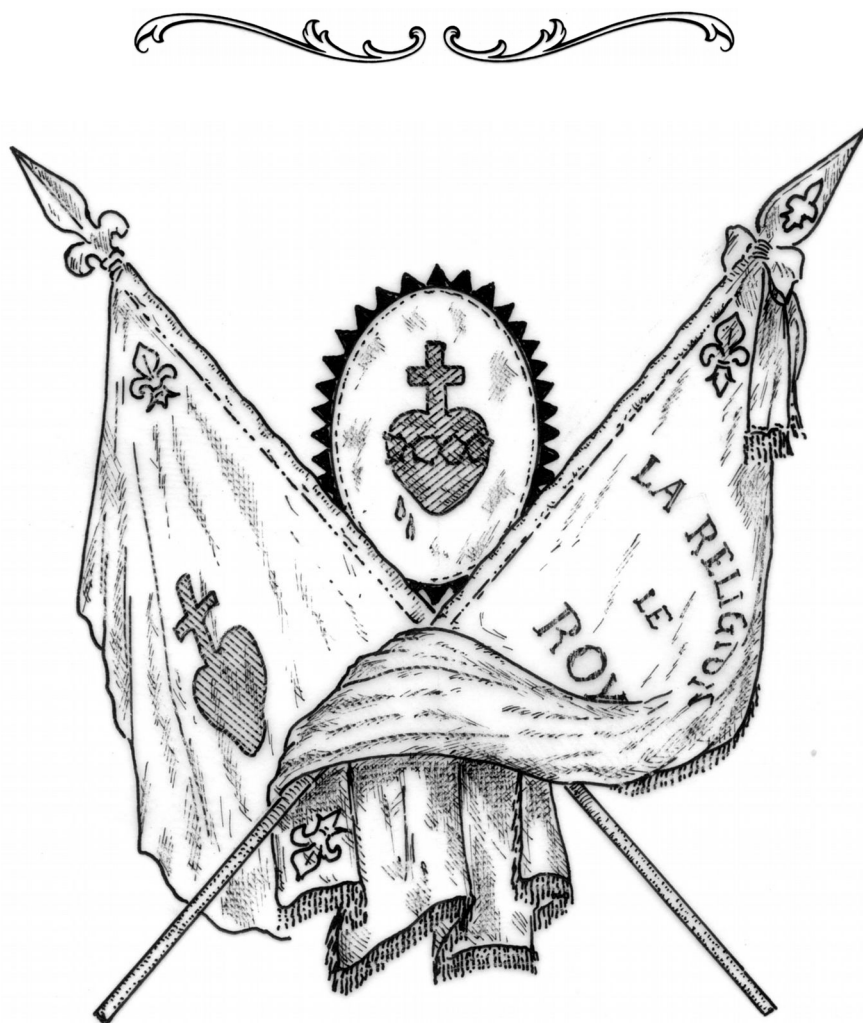


Les Guerres de l'Ouest 1793-1796

LES DRAPEAUX VENDÉENS



Jean-Marie CROSEFINTE

NIORT - décembre 1988, août 2017

Avant-propos

Le présent ouvrage a été publié la première fois en décembre 1988. Sa diffusion était alors confidentielle (surtout auprès de diverses sociétés d'histoire et de collectionneurs de figurines historiques) puisqu'elle consistait à expédier à prix coûtant des exemplaires photocopiés à ceux qui en faisaient la demande. En outre, la médiathèque de Niort a été rendue dépositaire d'un exemplaire. Le cercle - certes restreint - des amateurs a donc été assez mal irrigué par ce mode de diffusion.

Entre temps, Internet est apparu et a changé la façon d'accéder à l'information. Aujourd'hui, il est assez facile d'offrir un écrit au monde entier. Par ailleurs, quelques amateurs se sont demandés, au gré des forums, comment se procurer mon livre. Cet intérêt m'a amené à reprendre mon ouvrage pour le mettre au format numérique, et à l'offrir à tous. C'est aussi une façon d'assurer une deuxième vie à un travail qui à l'époque m'avait demandé beaucoup de temps en recherches, rédaction et illustration. Pour l'occasion, j'ai mis en couleur certaines planches, compte tenu que les moyens d'impression actuels sont beaucoup moins limités qu'ils l'étaient à l'époque. Le document est disponible en deux versions, l'une en couleurs, l'autre en noir et blanc.

Cet ouvrage fait partie d'une série :

Le sacré-cœur insigne du combattant vendéen, paru en septembre 1983

Le costume du combattant vendéen, paru en juillet 1986

Les drapeaux vendéens, paru en décembre 1988

Les combattants vendéens en 100 figurines de carte, paru en septembre 1989

L'armement du combattant vendéen, paru en octobre 1989

Le présent document n'a donc pas été écrit le premier, mais semble avoir suscité le plus d'intérêt. En fonction de l'accueil de cette première réédition, d'autres ouvrages de la série pourraient être mis en ligne.

La présentation du document au format PDF autorise bien entendu l'impression, mais aussi la consultation à l'écran. Dans ce cadre, les fonctions de recherche des visionneuses PDF, généralement accessibles par [CTRL] [F], améliorent l'accès aux informations souhaitées. Dans le même ordre d'idées, le sommaire est constitué d'hyperliens qui facilitent la navigation dans le document.

L'ouvrage d'origine était imprimé au format A5. Le présent document a lui

aussi été dimensionné pour être imprimé au format A5 (ou à un format voisin). Les pages blanches surnuméraires au début et à la fin du document le destinent à être imprimé. La saisie du document a été réalisée sur un modèle A4, mais avec une taille de caractères de corps 14, supportant une réduction au format A5. Bien entendu, rien n'empêche de réaliser une impression au format A4 (voire A3), mais au détriment du confort de lecture..

Le document est accessible gratuitement à tout un chacun, moyennant les clauses de la licence Creative Commons. Merci de la respecter, elle la contre-partie de la gratuité.

Licence

Ce document est téléchargeable et diffusable librement moyennant le respect de la licence Creative Commons <http://creativecommons.fr/licences>

Elle confère les obligations suivantes :



attribution (citer l'auteur en cas de réutilisation) + **pas d'utilisation commerciale + pas de modification (BY NC ND)** : Le titulaire des droits autorise l'utilisation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, mais n'autorise pas la création d'œuvres dérivées.

Table des matières

1. Les étendards dans les armées vendéennes	6
2. Les étendards vendéens	16
2.1 Généralités	17
2.2 Description des drapeaux vendéens par les textes	17
2.3 Les drapeaux témoin des guerres de Vendée	26
Planche 1.....	30
2.3.1 Les drapeaux des généraux en chef vendéens	32
Planche 2.....	36
Planche 3.....	38
2.3.2 Les drapeaux des divisions de l'Armée Vendéenne	40
Planche 4.....	42
Planche 5.....	44
Planche 6.....	46
Planche 7.....	48
Planche 8.....	50
Planche 9.....	54
2.3.3 Les drapeaux de paroisses insurgées	57
Planche 10.....	60
Planche 11.....	62
Planche 12.....	66
Planche 13.....	68
Planche 14.....	70
2.4 Les sources iconographiques	72
Planche 15.....	74
Planche 16.....	76
Planche 17.....	78
Planche 18.....	84
3. Les piques de drapeau	86
Planche 19.....	90
Planche 20.....	91
Planche 21.....	92
Planche 22.....	94
4. Les bannières de paroisse	96
4.1 Rappel historique	96
Planche 23.....	98

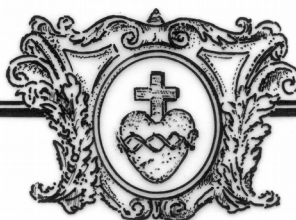
Planche 24.....	102
4.2 Les bannières religieuses dans les armées vendéennes	103
Planche 25.....	106
Planche 26.....	110
Planche 27.....	113
5. Les bannières militaires vendéennes	114
Planche 28.....	118
Planche 29.....	120
Planche 30.....	124
6. Sources documentaires	126

Les guerres de l'ouest

< 1793 ~ 1796 >



LES DRAPEAUX VENDÉENS



Vexilla regis prodeunt...

Les étendards du roi s'avancent...

C'est, selon la tradition, en chantant ce cantique que les premières paroisses révoltées contre l'autorité républicaine se regroupèrent et disputèrent leurs premiers combats.

Mais ces petites troupes se devaient, pour confirmer leur caractère de force armée, de se réunir entre elles en arborant des insignes distincts de ceux de l'armée républicaine. Elles se firent précéder d'étendards contre-révolutionnaires les plus représentatifs de leur cause et dont l'ornementation était à la fois religieuse et royaliste.

1. Les étendards dans les armées vendéennes

Les premiers révoltés se regroupèrent donc, dès le 13 mars 1793, en petites bandes très diversement armées sous la conduite de chefs qu'ils se choisirent parmi les plus déterminés d'entre eux. Ils mirent également à leur tête des nobles (généralement anciens militaires) qu'ils allèrent, pour la plupart, chercher dans leur manoir. Outre les insignes religieux tels que scapulaires et "cœurs de Jésus", les insurgés vendéens mirent à leurs chapeaux des cocardes ou rubans blancs. Cette couleur était proscrite par la république comme étant "signe de rébellion contre L'État". Certains groupes marchèrent en arborant également des bannières paroissiales, signe de leur attachement à la religion. D'autres prirent un simple morceau d'étoffe blanche en guise de drapeau, marquant ainsi le rattachement du mouvement insurrectionnel à la cause antigouvernementale, c'est à dire à la monarchie royale abolie et hors la loi.

Ces premiers "drapeaux blancs" ont bien été déployés dès les premiers jours de l'insurrection armée puisqu'il est signalé que :

- le 11 mars "*... les jeunes réfractaires rassemblés près de Coudrais (note de l'auteur : entre Saint Fulgent et Saint André Goule d'Oie) sont armés de bâtons, de mauvais fusils de chasse ... un morceau de toile blanche attaché au bout d'une perche leur sert d'étendard*"¹

- le 12 mars, une troupe de paysans oblige M. Sapinaud de la Rairie comme son oncle, à marcher avec elle : "*... le drapeau blanc fut arboré aux cris de Vive le Roi! ...*"²

- toujours le 12 mars, la majorité des révoltés se rendent à la Baronnière pour prier le marquis de Bonchamps de se mettre à leur tête, "*... celui-ci arrive le soir même précédé d'une escorte qui arbore le drapeau blanc ...*"³

- le lendemain 13 mars, Bonchamps et sa petite troupe de paysans se rendent à l'église de Saint Florent "*... où le curé Gruget bénit un drapeau*

1 *Histoire de la guerre de la Vendée* - abbé Deniau, Tome I page 519

2 *ibid.* Tome I page 512

3 *La guerre de Vendée* - Gérard Walter, page 54

*blanc, ... On y chante un te deum ..."*¹. *"Ripault de la Cathelinière, quand il part, saisit une serviette blanche dans la boutique de la même Anne Trouillard qui fournissait des cocardes et ce fut le premier drapeau de la division de Retz ..."*²

Ces descriptions se répètent pour tous les foyers d'insurrection. Les drapeaux blancs mentionnés dès les premiers jours de la rébellion sont très sûrement unis car vraisemblablement confectionnés à la hâte avec des draps, nappes ou autres morceaux de tissu assez grands pour cet usage et immédiatement disponibles. Aucune ornementation distinctive n'a pu encore y être disposée : le temps presse et tout est improvisation. Le mouvement étant lancé, les châtelaines ne perdront pas de temps à confectionner de véritables emblèmes royalistes et religieux.

Bien que les historiens de la Vendée (pour la plupart royalistes) fassent plus souvent mention de ces drapeaux blancs flottant en tête des premiers rassemblements de paysans, on ne peut passer sous silence la présence de quelques bannières patronales dont était pourvue chaque paroisse et qui servirent elles aussi d'emblèmes de ralliement aux révoltés. Ces bannières de la religion proscrite avaient l'avantage d'être disponibles et bien connues des volontaires d'une même paroisse. Par la suite, quand ces mêmes paroisses ne se firent pas confectionner leur propre étendard, les bannières patronales permirent de reconnaître les capitaines de paroisse sous les ordres desquels aimaient plus particulièrement se ranger certains groupes de combattants.

A la suite des premiers succès et devant l'ampleur de la rébellion, l'organisation militaire de la masse des combattants devient nécessaire. La rupture avec la république étant consommée, le mouvement insurrectionnel progressivement pris en mains par la noblesse locale fait alliance avec la royauté. Les chefs rallient les paysans insurgés sous les plis du drapeau à fleurs de lys dont les exemplaires sont pour la plupart confectionnés par les dames de la noblesse (celles qui de tous temps s'adonnent aux travaux de broderie des chasubles du clergé local, des ornements d'autel et des bannières paroissiales).

Dès mars 1793, c'est à dire dans le courant du même mois qui vit éclater l'insurrection, M^{me} de Bonchamps distribuait à ses paysans des cocardes blanches et un drapeau à fleurs de lys : *"... je les fis avec mon linge et mes robes, n'ayant point d'étoffes. Je n'ai jamais cousu et brodé avec tant d'ardeur et de plaisir ..."* écrivait-elle³. L'abbé F. Deniau confirme ces faits quand il écrit : *"... les châtelaines confectionnèrent avec leurs plus belles robes des drapeaux qu'elles brodèrent elles-mêmes aux armes de la France. (NB Thérèse Durand de la Pibolière épouse de René-Marie de Bossoreilles, broda*

1 *Histoire de la guerre de la Vendée* - abbé Deniau, Tome I page 401

2 *La Vendée nantaise, la grande croisade* - abbé Brunellière, page 141

3 *Histoire de la guerre des vendéens 1792-1800* - Désiré Lacroix, page 74

*un superbe drapeau aux armes de la France pour les royalistes de Saint Macaire - papiers Bossoreilles)..."*¹

Les vêtements des châtelaines sont sérieusement mis à contribution pour la confection des premiers drapeaux de l'insurrection puisqu'il est également fait mention d'un "*... glorieux étendard vendéen taillé - dit-on - dans la robe de noces de M^{me} de Lescure (qui) est porté devant le général en chef ...*"². Emile Gabory, historien de la Vendée écrit également : "*... des mains nobiliaires qui brodèrent les étendards de la Grande Armée Vendéenne. M^{me} Baudry d'Asson fut condamnée à mort pour avoir fourni un drapeau blanc aux paysans et crié avec eux Vive Louis XVII ...*"³. Et tant d'autres récits semblables sur la confection des étendards royalistes sont rapportés dans les documents historiques sur les guerres de la Vendée.

Il est permis d'affirmer, au vu des ornements particuliers de certains de ces emblèmes, que quelques nappes d'autels furent utilisées pour la confection de drapeaux rebelles, ou que pour le moins, leurs broderies servirent à leur ornementation. Des motifs décoratifs de vêtements sacerdotaux eurent le même usage. Une photographie d'un emblème vendéen local exposée dans le musée de Saint Florent Le Vieil (49) laisse à penser que l'on fit réellement appel à de telles réutilisations (cf planche 29). J.F. Chiappe note à ce sujet : "*... l'un d'entre eux est venu jusqu'à nous : sur une toile blanche sont rapportées les fleurs traditionnelles manifestement prélevées sur des chasubles ...*"⁴. Malheureusement l'auteur ne donne aucune indication sur la localisation de ce drapeau.

Autre exemple très particulier celui-là : il concerne une enseigne qui fut utilisée de manière circonstancielle par les royalistes, pour établir les préliminaires de paix en 1795 entre Charette et la République. M^{me} Gasnier et M^{elle} Charette revenaient de Nantes où elles avaient discuté avec le représentant Ruelle de la pacification de la Vendée : "*... M. Bureau était avec ces dames ; ils s'embarquèrent sur un bateau et, arrivés près d'un poste royaliste, ils arborèrent en signe de paix une serviette damassée à fleurs de lys, et M^{elle} de Charette fut annoncée ...*"⁵. C'était plus la couleur du drapeau qui était significative que l'ornementation en damassage, celle-ci n'étant perceptible qu'à très faible distance.

Bon nombre des officiers nobles engagés de la première heure avaient contribué à imposer le drapeau blanc au mouvement insurrectionnel paysan. Ils étaient pour la plupart chefs d'une division armée qui avait son propre étendard, et ce dès l'origine du soulèvement. Beaucoup de paroisses

1 *Histoire de la guerre de la Vendée* - abbé Deniau, Tome I page 124

2 *D'Elbée, généralissime des armées vendéennes* - abbé Charpentier, page 124

3 *Les femmes dans la tempête - les vendéennes* par Emile Gabory, page 123

4 *La Vendée en armes* - J.F. Chiappe, Tome I page 180

5 *La guerre de Vendée 1793-1796. Souvenirs de la comtesse de La Bouère*, page 254

regroupant les volontaires d'un ou plusieurs bourgs avaient également pris un emblème particulier qui était un drapeau ou un simple fanion blanc fleur-de-lysé ou portant des inscriptions ayant trait à la religion et au Roi. Certaines autres arboraient la bannière patronale. C'est donc toute une floraison d'enseignes de guerre qui accompagnent les armées catholiques et royales à qui, en ce début d'année 1793, rien ne semblait devoir résister.

Après la nomination de Cathelineau au commandement en chef, le conseil militaire vendéen réorganise les troupes catholiques. Le 12 juin 1793, on reconnaissait ainsi 3 grandes armées principales sur le territoire insurgé qui deviendra la "Vendée militaire" :

- la Grande Armée d'Anjou et du Haut-Poitou, composée de 7 divisions
- l'armée Catholique et Royale du Centre, avec 3 divisions
- l'Armée de la Vendée Côtière et du pays Nantais (dite du Bas-Poitou), formée de 4 divisions.

7 grosses "bandes", plus ou moins indépendantes (fortes de 12 à 15 000 hommes) et opérant le plus souvent dans la mouvance de Charette, venaient s'ajouter à ces armées.

Les étendards militaires représentaient donc une bonne vingtaine de drapeaux de division, c'est à dire d'emblèmes principaux avec fleurs de lys d'or et armes royales, regroupés derrière les guidons généraux ou les enseignes personnelles des commandants en chef. Ces emblèmes principaux étaient suivis, à l'intérieur de ces corps d'armée, par de nombreux drapeaux secondaires et diverses bannières.

Boutiller de Saint André, témoin oculaire de la procession d'action de grâce qui s'était déroulée à Cholet ¹ les 2 premiers jours de juin 1793, écrit que : *"... Chaque paroisse avait son drapeau et son tambour ... le guidon général était blanc, avec une croix et une épée en sautoir. Les broderies étaient de la main de M^{mes} de La Roche-Jacquelin et Lescure ..."* ².

Il semble bien difficile d'admettre que toutes les paroisses représentées dans cette procession aient été en possession d'une bannière militaire deux mois et demi après le début du soulèvement. On peut logiquement supposer - puisque les historiens des guerres de Vendée font état de leur utilisation - que des bannières paroissiales ont pu également être arborées ce jour là.

Une telle concentration d'emblèmes militaires et vraisemblablement religieux était due à la circonstance particulière que les vendéens étaient

1 Cholet, située aux confins du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres, était une des capitales militaires et religieuses de l'insurrection vendéenne. Cette ville fut l'enjeu de sanglants combats

2 *Les Vendéens de 1793* - Joseph Dehergne, page 345

réunis pour commémorer leur série de victoires par un grand défilé d'action de grâces après avoir chanté un Te deum. Ils étaient alors au sommet de leur gloire militaire, les républicains étaient en déroute sur tout le territoire insurgé.

Selon Bourniseaux, 480 paroisses avaient pris part à l'insurrection sur l'étendue de la Vendée Militaire ¹. Affirmer que toutes ces paroisses étaient dotées de drapeaux personnels semble irréaliste car le contingent de volontaires était variable suivant leur position géographique à l'intérieur du territoire de la Vendée Militaire. Certaines paroisses virent partir presque toute leur population mâle, d'autres quelques dizaines d'individus seulement, ce qui ne justifiait pas pour ces derniers de les regrouper sous une bannière particulière.

En tout cas des drapeaux de paroisse ont effectivement été confectionnés pour les soldats vendéens, et certains d'entre eux ayant pu échapper à la destruction nous sont parfaitement connus.

La floraison d'enseignes militaires royalistes débordait largement le cadre des troupes combattantes. Il faut en effet y ajouter les drapeaux flottant sur les places conquises, les camps et les arsenaux vendéens.

En octobre 1793, Charette est encore maître de l'île de Noirmoutier. Le commandant d'une des chaloupes républicaines faisant le blocus maritime de cette île indique dans son rapport : "*... étant mouillé à la pointe de la Casie, le 12 du présent mois ... nous avons aperçu que les forts de ladite île avaient arboré le drapeau blanc. Nous en avons compté au nombre de cinq ...*" (archives de la Marine de Rochefort) ².

Donissan, beau-père de Lescure, nommé par le Conseil Militaire gouverneur des villes et pays conquis, faisait flotter, comme il se devait, le drapeau royaliste sur les châteaux et églises investies par les Vendéens.

Les historiens signalent fréquemment que lors des messes collectives auxquelles assistaient les soldats royalistes, les autels étaient pavoisés de drapeaux blancs. Ce n'étaient pas là des emblèmes spécifiquement affectés aux offices religieux, mais vraisemblablement ceux des troupes qui assistaient à ces messes.

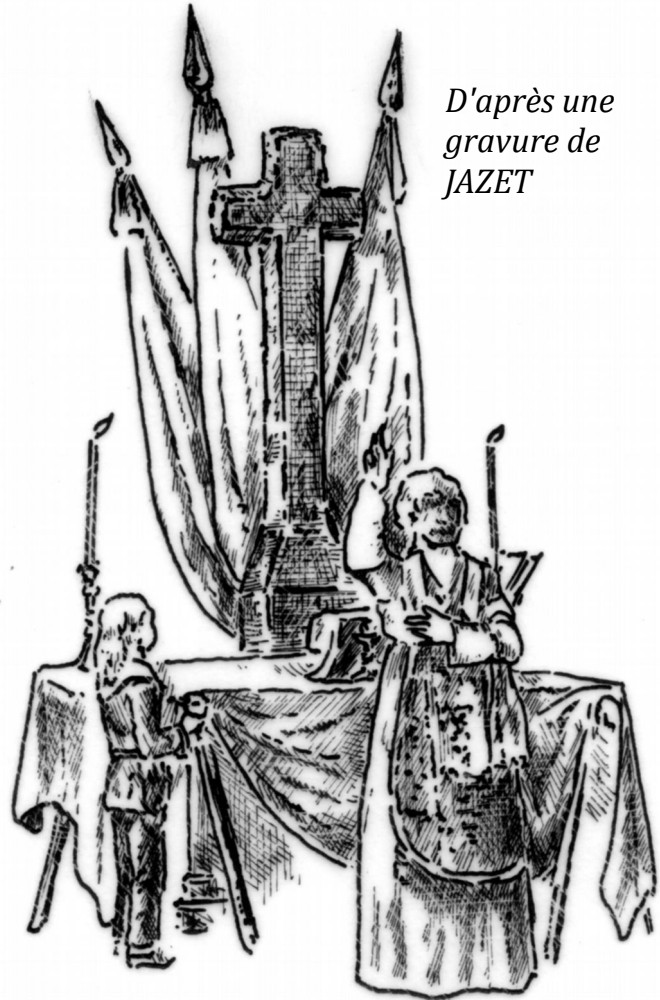
1 Le territoire de la Vendée Militaire comprenait 750 communes et s'étendait sur les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, du Maine-et-Loire et de la Loire Inférieure (aujourd'hui Loire Atlantique). Une paroisse pouvait regrouper plusieurs petites communes administrées par un même curé desservant.

2 *Revue du Bas-Poitou année 1971 - la participation de la Marine Nationale aux guerres de Vendée, Bouin-Noirmoutier 1793-1794*, page 113

Il semble toutefois qu'il ait existé une catégorie particulière de drapeau ou une affectation spéciale d'un étendard royaliste. Ainsi, on peut dire dans un article consacré aux guerres de Vendée que : *"... les vases sacrés qu'on a enlevés aux églises afin de les sauver du sacrilège, s'avancent au cœur de l'armée ... Un drapeau surmonté d'une croix et d'une cravate rouge indique le lieu de leur présence ..."* ¹. Aucun complément d'information nous permet de connaître la décoration de ce drapeau, à supposer que celui-ci ait pu en être doté.

Bien que favorisés par le succès de leurs armes, les rebelles vendéens n'avaient pas pour autant l'âme militaire. M^{me} de La Rochejaquelein - qui avait participé au premier soulèvement - écrivait : *"... Les officiers aimaient à se servir de drapeaux et de tambours mais les paysans ne s'en souciaient que médiocrement, du moins dans les premiers temps de la guerre. Ils les employaient toutefois dans les affaires importantes. La victoire était-elle gagnée, on mettait drapeaux et tambours dans une charrette et on s'en revenait chez soi comme une foule joyeuse. L'armée eut une trentaine de tambours, mais pas de trompette ..."*. Il faut croire que l'observation relevée par M^{me} de La Rochejaquelein sur le peu de cas affiché par les vendéens pour leurs drapeaux n'était pas une généralité, car à la deuxième bataille de Luçon (14 août 1793) Charette *"... eut un porte-drapeau qui se laissa hacher plutôt que d'abandonner son drapeau ..."* ².

Les étendards de division étaient souvent portés par des paysans ou domestiques attachés à la personne du général et étaient titulaires de cette charge. L'histoire a conservé le nom de quelques porte-drapeaux vendéens. Celui de la Grande Armée était confié à Jean Perdriau, natif du bourg de La Poitevinière. Guy Richaudeau était porte-drapeau de l'armée de d'Elbée.



D'après une gravure de JAZET

1 *Histoire de la guerre de la Vendée* - abbé Deniau, Tome I page 705

2 *Mémoires inédits de Bertrand Poirier de Beauvais*, page 98

L'étendard d'Amédée de Bejarry, général dans l'Armée d'Anjou et du Haut Poitou, était porté par Chiron, des Herbiers. Louis Couvreur tenait le drapeau de la paroisse de Legé (dans le marais) et J. Garreau celui du Puy Saint Bonnet (division de Cholet commandée par Jacques de la Béraudière de l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou). Jean Chauveau de Cholet, est lui aussi indiqué comme étant le porte-étendard des vendéens à l'Armée d'Anjou.

La garde du drapeau général de la Grande Armée Vendéenne est allemande ¹, très vraisemblablement parce que les soldats de cette nationalité formaient un noyau permanent au sein de cette armée.

Le rôle tenu par les porte-drapeaux des divisions dans les batailles qui eurent lieu au début de l'insurrection était le même que celui de leurs homologues républicains. M^{me} de La Rochejaquelein affirmait qu'au début de la guerre les paysans ne faisaient que peu de cas des drapeaux. Il semble que - la guerre se poursuivant - les paysans vendéens s'étaient peu à peu militarisés et semblaient s'être attachés à leurs drapeaux et s'y ralliaient volontiers dans les combats. Poirier de Beauvais mentionne qu'au combat de Challans le 6 juin 1794, *"... 3 de nos porte-drapeaux voyant nos gars se battre avec courage, passent la haie et piquent leurs drapeaux en avant ; ils se trouvent par ce mouvement à la portée de pistolet des républicains ... Le porte-drapeau de la division de ces derniers soldats (infanterie du centre du dispositif royaliste) se porta avec précipitation sur la gauche pour se mettre à l'abri derrière quelques débris de maisons de la tête du village. La conduite de ce porte-drapeau reflua sur l'esprit des soldats qui le suivaient, tellement qu'au lieu de se mettre en ligne ils allèrent encore plus sur leur gauche, prenant le chemin qui conduit au village ..."* ². Ce combat fut perdu pour les royalistes et l'auteur en impute la responsabilité à Charette qui fit attaquer trop tôt et non à cette manœuvre involontaire du porte-drapeau vendéen.

L'existence des drapeaux dans les armées catholiques et royales de la Vendée suit bien évidemment la courbe des événements militaires.

Vers la fin de l'année 1793, les troupes républicaines se réorganisent. Les combats s'équilibrent et la victoire change progressivement de camp. Les vendéens perdent des drapeaux et des rapports des généraux républicains en mentionnent fréquemment la capture. Des lettres adressées de Fontenay-le-peuple et datées de septembre 1793 indiquent que : *"... toutes les positions sont enlevées, des femmes, des prêtres sont tués ou pris ... drapeaux et bannières sont brûlés le soir ..."* ³.

Après un sommet à Beaupréau à la même époque, le général

1 *Revue du Bas-Poitou - année 1919 (les allemands dans les armées républicaines et vendéennes pendant les guerres de Vendée)*, page 251

2 *Histoire de la guerre de Vendée - abbé Deniau, Tome III* page 362

3 *La Vendée en 1793 - Fr. Grille, Tome II* page 174

républicain écrit : "*... Nous avons pris ... six drapeaux et des charretées de chapelets, de croix, de bannières ...*"¹.

Les notifications de drapeaux et bannières sont étroitement liées dans la première correspondance des vainqueurs, ce qui souligne l'utilisation effective des bannières religieuses à des fins militaires.

Battus sur leur territoire, les soldats vendéens du Haut-Poitou et d'Anjou entraînés par leurs généraux en quête du secours de l'Angleterre, entreprennent la désastreuse campagne d'outre-Loire (Virée de Galerne). L'utopique jonction avec la flotte anglaise ainsi que l'appoint escompté des royalistes de la Mayenne ne se feront pas. Après quelques glorieuses victoires, l'armée vendéenne et la cohorte de femmes, d'enfants, de vieillards, d'ecclésiastiques retraiteront, combattront en désespérés et disparaîtront presque entièrement l'avant-veille de Noël 1793, dans les marais de Savenay, et en vue du pays natal presque retrouvé.

Ce mois de décembre marqua l'hallali de l'armée catholique qui avait passé la Loire. Rejetés du Mans, les paysans retraitent misérablement. Stofflet triste et abattu, chargé d'un faisceau de drapeaux, avait rencontré de Scepeaux qui lui dit : "*... vous général, sauvez ce qui reste de nos drapeaux ...*"². Bien peu de ceux-ci retourneront dans la Vendée militaire et le général Westerman pourra écrire de Savenay, à l'adresse du Comité de Salut Public : "*... mes hussards ont tous attaché à la queue de leurs chevaux des lambeaux d'étendards des brigands ...*"³. Ils répondaient en cela au comportement initial de la cavalerie vendéenne qui avait fait de même avec les cocardes et épaulettes des soldats républicains.

L'enlèvement du dernier guidon de la cavalerie vendéenne est annoncé par un officier de Kléber envoyé à la Convention pour rendre compte de l'anéantissement de l'armée royaliste.

Rares seront les drapeaux du début de l'insurrection vendéenne qui seront réellement sauvés et retourneront sur la terre natale de la Grande Armée Catholique et Royale d'Anjou et du Haut-Poitou qui composait dans sa majorité la masse combattante de l'expédition d'outre-Loire.

L'armée de Charette et une grande partie de l'Armée du Centre étaient restées en Vendée. Quelques uns de leurs drapeaux tombaient eux aussi aux mains des troupes républicaines à l'issue de combats défavorables. Les compte-rendus gouvernementaux mentionnent également leur capture mais, pour eux comme pour ceux du Haut-bocage et de l'Anjou, les descriptions détaillées restent rares et incomplètes.

1 *ibid.* Tome II page 311

2 *Histoire de la guerre de la Vendée* - abbé Deniau, Tome III page 362

3 *Revue du Bas-Poitou année 1969 : Marigny général assassiné, et Histoire de la guerre de la Vendée* - abbé Deniau, Tome III page 440

La Rochejaquelein, Stofflet et Marigny, rescapés de la "Virée de Galerne", réorganisent l'armée Catholique et Royale avec les débris de l'ancienne armée et les paysans restés sur le territoire de la Vendée insurgée. L'Armée d'Anjou et du Haut-Poitou se reforme.

Le règlement du Conseil Militaire édicté à Trémentines (49) le 28 juin 1794 reconstitue les cadres et fixe la composition de la nouvelle armée royaliste. Ainsi :

- toutes les paroisses d'Anjou et du Haut-Poitou, jusqu'à la rive droite de la Sèvre sont partagées en 8 divisions ayant chacune leur porte-drapeau. Chacune de ces divisions devait former une compagnie de chasseurs qui devait se joindre à une première compagnie existant au sein de l'armée. Ces 9 compagnies étaient tenues d'avoir leurs drapeaux et leurs tambours (la première compagnie devait en outre rester en activité auprès du général et monter la garde à son drapeau). L'article III du titre V traitant du "*service en général*" stipulait que "*chaque divisionnaire aura son drapeau qui portera le numéro et le nom de la division*".

- la cavalerie était à 2 compagnies de 48 hommes ayant chacune un porte-guidon (les porte-guidons dépendaient des escouades de Cholet et d'Argenton-Château).

- rien n'était fixé pour l'artillerie ¹
- aucun exemplaire d'étendard correspondant à la définition relativement précise de ce règlement, avec numéro et nom de la division n'est actuellement connu.

Les grandes batailles (les grands chocs comme les appelaient les paysans du Haut-Poitou) cèdent la place à des opérations militaires de moindre envergure mais toujours meurtrières. Des drapeaux sont saisis dans chacun des camps. Les étendards royalistes sont portés à la tête des divisions mais ne flottent plus sur les cités rebelles de la Vendée militaire. Les arsenaux de Stofflet situés en forêt de Vezins et de Maulévrier possèdent tout de même un drapeau puisqu'il est fait mention de la capture de l'un d'eux d'une manière assez méprisante dans le communiqué adressé au Comité de Salut Public. Le général républicain signale en effet la prise de diverses armes, des pièces d'artillerie, des munitions, de la charpie et "*... de vieux chiffons dont un drapeau blanc ...*"².

Cette situation durera jusqu'à la paix de La Jaunaye (17 février 1795) pour la conclusion de laquelle Charette envoie à la convention à Paris 2 de ses officiers portant 2 drapeaux blancs à fleur de lys d'or. D'autres drapeaux

1 *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la république française* - Tome IV pages 76 et suivantes

2 *Les pacifications de l'Ouest* - CH. L. Chassin, Tome V page 312

seront déposés entre les mains des signataires républicains pour cette même circonstance. Le général du marais fera également une entrée très remarquée dans la ville de Nantes, le 26 du même mois, à la tête de sa cavalerie et des chasseurs royalistes, étendard blanc déployé. Le 2 mai, Stofflet signera à son tour la paix et se montrera lui aussi aux représentants de la république tambour battant et enseignes déployées.

Les hostilités reprendront dans le courant de cette même année 1795. Les rares et glorieuses reliques épargnées par les événements seront cachées. Quelques unes reparaîtront en 1815 et 1832, mais ces soulèvements moins intenses que celui de 1793 verront flotter de nouvelles enseignes, moins populaires et religieuses, car ce ne sera plus alors le grand combat des paysans pour leur foi et leur droit, mais davantage celui de la cause royaliste.

Les chapitres qui suivent sont consacrés aux enseignes militaires qui nous sont connues au travers des descriptions des historiens de la Vendée ou des exemplaires soigneusement conservés. Parmi ces derniers il en est qui ne seront jamais portés à la connaissance du public, leurs actuels propriétaires évitant d'en révéler l'existence ou ne répondant pas aux demandes de les faire connaître. C'est dommage, car la diversité des drapeaux vendéens, surtout ceux de 1793, était très grande et il aurait été intéressant de répertorier avec précision les formes et compositions décoratives du plus grand nombre de ceux qui avaient eu le bonheur d'être conservés.

2. Les étendards vendéens

Ce chapitre englobe toutes les enseignes de guerre des armées vendéennes, que ce soit les drapeaux, qui sont par définition les emblèmes spécifiques à l'infanterie, les étendards et guidons affectés à la cavalerie ou les fanions des paroisses.

Bien qu'il ait été confectionné un grand nombre de drapeaux vendéens, très peu d'entre eux ont pu être conservés. Ces emblèmes de la rébellion ont été systématiquement détruits après leur capture, et ce à toutes les époques du conflit vendéen. Les raisons en sont multiples : par réaction à la peur éprouvée par le gouvernement républicain face aux revers que leur infligeait cette armée de paysans ; par désir d'anéantissement total de l'armée rebelle et surtout lors de la poursuite des combattants vendéens retraits vers la Loire à la fin de la "Virée de Galerne" ; par souci d'effacer durablement toute trace du soulèvement royaliste de la Vendée ; peut être également par crainte de les voir retomber entre les mains des brigands et servir à nouveau à la tête des armées vendéennes.

Pourtant, quelques rares drapeaux sont expédiés avec les bulletins de victoire que les généraux adressent à la Convention, mais aucun n'est par la suite mentionné dans un quelconque dépôt. Le gouvernement révolutionnaire qui ordonnait à ses commandants d'arme de détruire la Vendée dut également se charger de les faire disparaître après les avoir montrés aux membres de l'assemblée.

Les compte-rendus des officiers républicains annoncent presque tous la destruction immédiate des drapeaux capturés. Ainsi, le 18 août 1793, quelques rassemblements s'étant formés au son du tocsin aux environs de Parthenay (79), *"l'adjudant-général Desmarres, qui commandait le camp de Saint-Maixent, les dissipa, poursuivit les paysans un long espace de chemin et leur prit plusieurs drapeaux qu'il brûla ..."*¹.

1 *Histoire de la guerre de la Vendée* - abbé Deniau, Tome II page 483.

2.1 Généralités

Le soulèvement, à la fois populaire et religieux, avait été soudain et inorganisé. Les paysans rebelles se regroupent et constituent par la suite de véritables armées qui prennent l'appellation de "Catholiques et Royales". Le drapeau blanc devient inévitablement leur symbole : d'abord parce qu'il est de la couleur proscrite par le gouvernement révolutionnaire comme étant rebelle à la nation ¹, et ensuite parce que les nobles des territoires insurgés, presque partout désignés pour l'encadrement et l'organisation de la troupe aspirent au rétablissement de la monarchie.

Les républicains, comme les "Brigands de la Vendée" s'accordent tous sur l'appellation de "drapeau blanc" donné aux emblèmes vendéens. Ces étendards, qui ont pu être occasionnellement blanc uni dans les toutes premières heures du soulèvement paysan, suivant l'origine des tissus pris pour les confectionner, présentaient par la suite un minimum d'ornementation symbolique ou des inscriptions destinées à renforcer la valeur de cet élément d'appartenance à un parti militaire. Mais, de même que le drapeau républicain était désigné comme étant "aux couleurs de la nation" (ou tricolore) sans en préciser les dispositions et inscriptions qui étaient très diverses, le drapeau royaliste, quelle que soit son ornementation fut simplement appelé "drapeau blanc" par les 2 camps.

Un procès-verbal dressé le 15 avril 1793 par le commandant de la seconde division de l'Armée des Sables mentionne : "*... un autre volontaire entra dans le même village, prit et enleva un drapeau et un guidon à l'ennemi, l'un et l'autre blancs ...*" ².

Le 27 mars, "*... Charette et la Cathelinière conduisent leurs volontaires vers Pornic, ils marchent sur 4 colonnes, drapeaux blancs déployés ...*" ³.

Et de nombreuses autres annotations de ce genre.

2.2 Description des drapeaux vendéens par les textes

Les drapeaux vendéens ont été confectionnés dans des tissus variés qui allaient de la simple toile - pour la majorité de ceux qui avaient spontanément été réalisés dans les premières heures, au taffetas ou soie des étendards distribués à la Grande Armée Catholique et Royale après son organisation. M^{me} de Bonchamps fabriqua le premier drapeau de son mari

1 La cocarde blanche avait été remplacée par la cocarde tricolore. L'article 16 du décret du 5 juillet 1792 imposait - sous peine de mort - l'interdiction de revêtir à dessein un signe de rébellion.

2 *La Vendée patriote 1793-1800* - Ch. L. Chassin, Tome I page 192

3 *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau, Tome I page 150

avec son linge et ses robes.

Il est utile de rappeler que l'appellation "drapeau" regroupe très souvent l'ensemble des emblèmes militaires, que ce soient les drapeaux de l'infanterie, les guidons de cavalerie ou les différentes enseignes arborées par des corps particuliers. Néanmoins, certains narrateurs plus souvent rencontrés parmi les militaires républicains, feront le réel distinguo entre les différents emblèmes vendéens lors de l'établissement de leurs rapports d'opérations.

Les dimensions des drapeaux vendéens sont très variables. Les plus connus ont des dimensions généralement inférieures à celles des emblèmes militaires réglementaires de l'époque (les drapeaux d'infanterie de 1791 mesurent 1,62 m de longueur pour 1,54 m de hauteur).

L'ornementation est très diversifiée : religieuse ou royaliste suivant son origine, parfois les 2. La décoration est faite de broderies pour beaucoup de ceux confectionnés pour les chefs d'armées (ouvrages de M^{mes} de Bonchamps, de la Rochejaquelein et de Lescure notamment). D'autres sont peints, ce que l'on peut vérifier sur presque tous les exemplaires conservés. Aucune réelle normalisation n'est de mise en ce début d'année 1793 sur le territoire insurgé où combattaient 3 grandes armées indépendantes et 7 autres plus petites et autonomes. Les nombreuses divisions qui les composaient étaient commandées par des généraux, nobles et roturiers, assez jaloux de leur commandement pour vouloir se distinguer par des emblèmes particuliers.

Le général républicain Beysser résume ainsi l'ornementation des drapeaux vendéens dans une lettre écrite au château d'O, le 9 septembre 1793 : "*... l'ennemi fuit abandonnant le poste avec 7 pièces de canon et des drapeaux où les marques du royalisme étaient réunies à tout ce que la superstition a de ridicule ...*" ¹. Il faut donc entendre par là des décorations composées de fleurs de Lys, de croix ou de Sacré-cœurs avec accompagnement de devises monarchiques et religieuses.

Heureusement, les correspondances républicaines et quelques historiens de la Vendée nous livrent, mais bien trop rarement pour notre complète information, de brefs mais intéressants compléments sur certaines ornements de drapeaux vendéens. Certaines descriptions se révèlent parfois contradictoires pour quelques uns d'entre eux.

L'abbé Deniau ² écrit dans son ouvrage que les généraux vendéens profitèrent de la suspension d'armes d'avril 1793 "*... pour donner une réorganisation plus solide à leurs divisions ... Les châtelaines confectionnèrent avec leurs plus belles robes des drapeaux qu'elles brodèrent elles-mêmes aux*

1 *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la république française* - Savary de Chalonne, Tome II page 136

2 *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau, Tome I page 657

armes de la France ...". Cette première réorganisation des armées liée à une unification du commandement militaire semble avoir imposé la représentation des armes de France (ou de la monarchie) sur les drapeaux vendéens. Ce motif va donc trouver place, diversement représenté et accompagné, sur les étendards rebelles. Les inscriptions portées sur les drapeaux vendéens font tout naturellement référence au trône et à la religion.

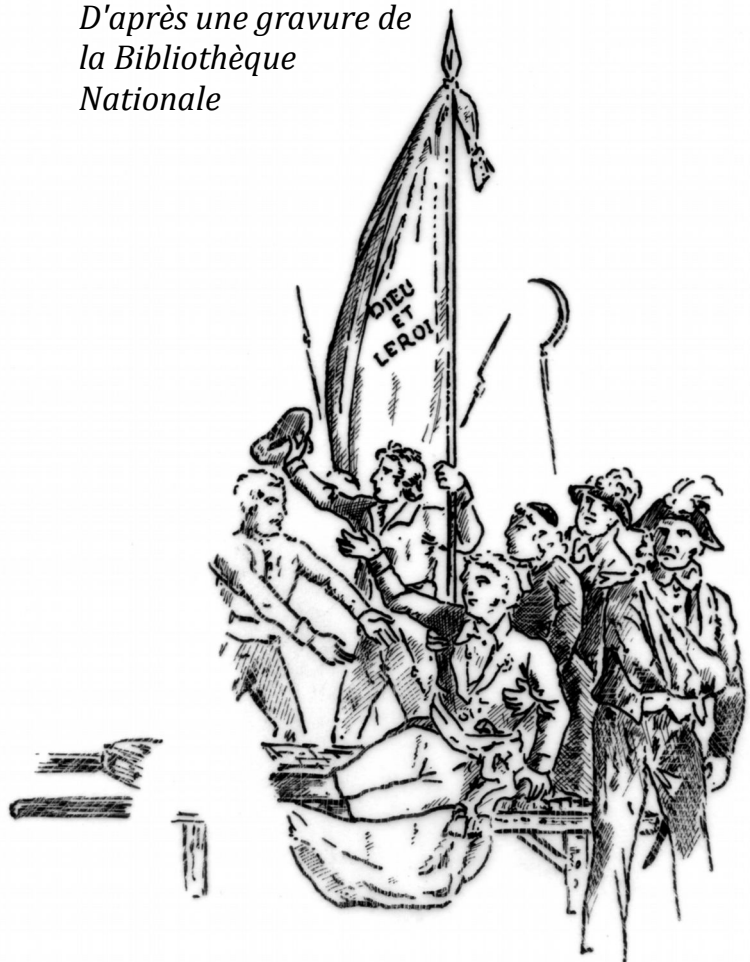
Louis XVI a été guillotiné le 21 janvier 1793. L'inscription qui s'impose maintenant sur les drapeaux royalistes est donc *"Vive le roi Louis XVII"* (ce roi dont la libération serait une des conditions du traité de paix de La Jaunaye en 1795). D'ailleurs, le 11 juin 1793, proclamation est faite aux officiers et soldats de la garnison ainsi qu'aux habitants de Saumur, assiégée par les vendéens qui stipulent que *"... la force et le courage de l'Armée Catholique et Royale nous a tous réunis sous les drapeaux de nos anciens rois en proclamant Louis dix sept pour notre maître et leur successeur ..."*¹.

La référence au jeune roi sera par la suite moins précise pour devenir un simple *"Vive le roi"*, ce qui permettra à la devise de garder toute son actualité après la mort du dauphin.

L'inscription *"Vive la religion"* se remarque également surtout sur les drapeaux des paroisses. D'autres étendards condensent les 2 formules en une devise plus lapidaire qui sera uniformément reprise sur la majorité des drapeaux issus de la réorganisation militaire suivante. C'est ainsi que l'inscription *"Dieu et le Roi"* apparaîtra jusqu'à la fin de la guerre, notamment sur les drapeaux des divisions.

Dès leur prise du pouvoir à la tête de l'insurrection paysanne de mars 1793, quelques uns des chefs (qui

D'après une gravure de la Bibliothèque Nationale

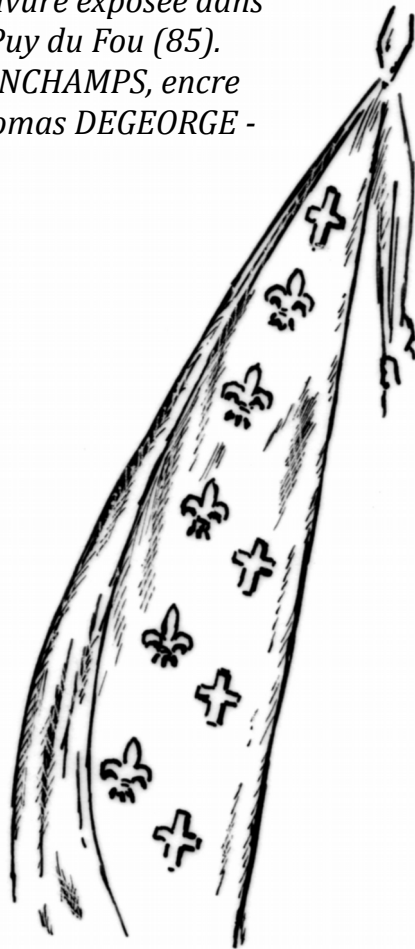


¹ *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau, Tome II page 198

deviendront plus tard les généraux historiques de la Vendée militaire) se font faire des étendards personnels mais qui restent toutefois frappés des armes royales (tels ceux de la Rochejaquelein, Bonchamps, Lescure, Charette ...).

La Grande Armée Catholique et Royale D'Anjou et du Haut-Poitou possède même son propre drapeau général. Ce drapeau a fait, de la part des historiens, l'objet d'une description assez complète. Ainsi, le 2 juin 1793 (on en est au 3^e mois de l'insurrection), le Grand État-major de l'Armée d'Anjou et du Haut-Poitou défilent à Cholet pendant plus de 6 heures. "*... Aux premiers rangs, M. Cathelineau, généralissime, suivi du guidon général qui accompagnait toujours le Grand État-major ... Chaque paroisse avait son drapeau ... (Boutillier de Saint-André, témoin oculaire) ... Le guidon général était blanc, aux armes de la France, avec une croix et une épée en sautoir. Les broderies étaient de M^{mes} de la Rochejaquelein et de Lescure ...*"¹. Un dessin de ce drapeau est donné en (a) de la planche 2 ci-après.

D'après une gravure exposée dans l'écomusée du Puy du Fou (85). "La mort de BONCHAMPS, encre et lavis, par Thomas DEGEORGE - 1828"



Cet étendard fit très vraisemblablement l'expédition d'outre-Loire, jusqu'à l'anéantissement quasi total de la Grande Armée dans les marais de Savenay le 23 décembre 1793. Mais est-il question de ce drapeau particulier, ou des nombreux autres brodés par elle, quand "*... Marigny se souvient de la suprême parole qu'il a jurée à M^{me} de Lescure. Il saisit le drapeau blanc qu'elle broda dans les jours plus heureux, il se précipite au milieu des républicains ...*"².

Les descriptions particulières de drapeaux vendéens conquis par les républicains et mentionnés dans les ouvrages consacrés aux guerres de Vendée sont données ci-après en suivant la chronologie de leur capture ou

1 *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau, Tome II pages 156-157

2 *Histoire de la Vendée militaire* - J. Créteineau-Joly, Tome I page 194

de l'observation faite par les témoins ou les historiens. Elles sont malheureusement vagues ou incomplètes, les détails de l'ornementation des emblèmes rebelles n'ayant pas paru être d'un intérêt majeur pour les auteurs, l'indication de "drapeau blanc" paraissant généralement suffisante en elle-même.

En juillet 1793, le général républicain *Tuncq* fait enlever à Chantonay "... trois drapeaux blancs ornés de fleurs de lys et de croix d'or ..." ¹. La disposition ornementale de cet emblème laisse libre cours à diverses interprétations. Ce peut être la croix chrétienne accompagnée de 3 fleurs de lys ou même un semis de fleur de lys et de petites croix alternées. Le dessin ci-avant, relevé sur une gravure que l'on peut qualifier d'époque puisqu'elle fut exécutée en 1828, permet d'étayer cette dernière hypothèse (les artistes ne firent pas tous œuvre de libre imagination et leurs tableaux relèvent, pour la majorité, d'observations directes ou de recherches documentaires sérieuses).

Le mardi 17 septembre à Cholet, l'abbé Bernier remet à un groupe de combattants "... un drapeau fleur-de-lysé portant en son centre un sacré-cœur brodé par M^{me} de Lescure ..." ².

Ch. L. Chassin, dans son ouvrage sur la Vendée patriote indique qu'à Cholet, où d'Elbée avait transporté son Quartier Général, le 19 septembre 1793, "... on provoqua l'enthousiasme en apportant un magnifique drapeau blanc où les mains de M^{me} de Lescure avaient brodé une grande croix d'or, trois fleurs de lys avec VIVE LE ROI. Le curé de Saint Laud en fit la bénédiction solennelle après la messe dite, au moment du départ de la Grande Armée ..." ³. Une description identique est donnée dans les œuvres de l'abbé Deniau ⁴ et de Darmaing ⁵.

M^{me} de La Rochejaquelein, dans ses mémoires, donne de ce dernier drapeau quelques précisions complémentaires en ces termes : "... J'avais fait faire un grand drapeau blanc pour la troupe soldée que M. de Lescure devait former : dessus il y avait une très grande croix en galon d'or avec 3 fleurs de lys et ces mots écrits en grandes lettres d'or : VIVE LE ROI. Je le lui envoyai à Cholet où l'armée se rassemblait. Le curé de Saint Laud le bénit à minuit ..." ⁶.

Ainsi, ce drapeau était destiné aux troupes soldées de Lescure. On sait que Lescure et Donissan (son beau-père) qui étaient très riches, entretenaient dans l'armée du Haut-Poitou un corps d'à peu près 300 hommes composé de suisses et d'allemands déserteurs.

1 *La Vendée en 1793* - Fr. Grille, Tome I page 349

2 *La Vendée en armes* - J. F. Chiappe, Tome I page 349

3 *La Vendée patriote 1793-1800* - Ch. L. Chassin, Tome II pages 94 et 95

4 *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau Tome II page 564

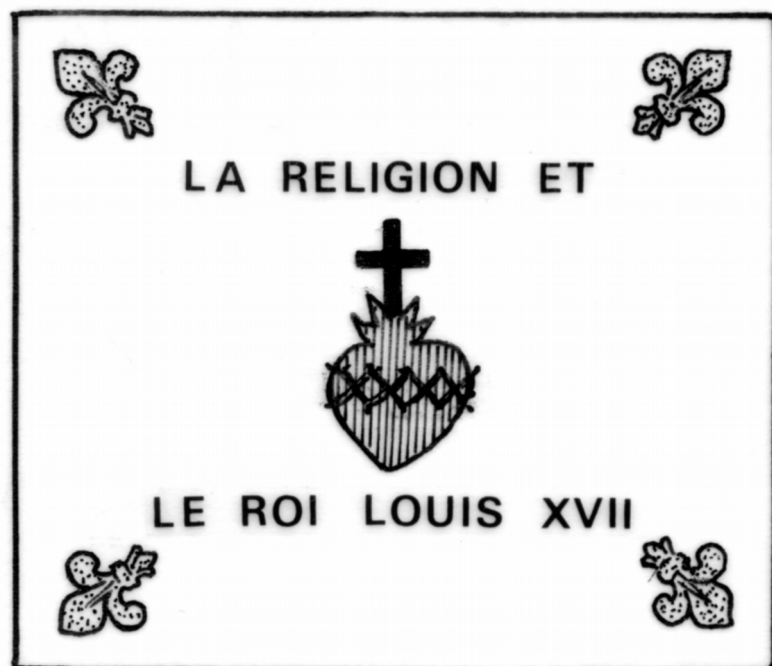
5 *L'ouest dans la tourmente* - A. Darmaing, page 111

6 *Mémoires de la Marquise de la Rochejaquelein*, page 253

On peut constater, au travers de ces citations, que M^{me} de Lescure, future veuve de L. de la Rochejaquelein et mémorialiste de la Vendée, a beaucoup œuvré pour la confection d'étendards royalistes puisqu'on lui doit également une participation active au guidon général de la Grande Armée.

Le Père J. Dehergne, dans son étude sur les Vendéens de 1793 ¹, souligne la présence de l'ornementation cordiforme sur les drapeaux de l'armée catholique. Il écrit que : "... *La Grande Armée, drapeau du Sacré-cœur en tête* (De La Gorce, III, 147) ...", puis plus loin : "... *Comme si cela ne suffisait pas à l'armée chrétienne, le drapeau lui-même s'orne du Sacré-cœur. Un rapport du 28 septembre (1793) nous montre qu'à la Chataigneraie, on a pris un drapeau où il y avait un crucifix au-dessus un cœur de Jésus, quatre fleurs de lys en noir et de grosses lettres LA RELIGION ET LE ROI LOUIS XVII (18/1) ...*" ².

Compte tenu des dispositions observées d'habitude concernant l'ornementation des drapeaux vendéens, la représentation de cet étendard pourrait correspondre au dessin ci-contre.



Toujours en septembre 1793, Westermann donne exceptionnellement la description d'une de ses prises dans une lettre adressée à la Convention : "... *J'ai oublié de vous dire que j'ai enlevé le drapeau blanc de l'Armée Catholique qui est en taffetas blanc avec des fleurs de lys en or. Je vous le montrerai si mieux vous n'aimiez venir le voir ...*" ³. Ce drapeau devait être, aux yeux de l'impitoyable général républicain qu'était Westermann, d'une certaine importance pour qu'il ne le détruise pas comme à l'habitude. De plus, il le décrit comme "LE" drapeau blanc de l'armée catholique, ce qui en

1 *Les Vendéens de 1793* - Joseph Dehergne, page 134

2 *Les Vendéens de 1793* - Joseph Dehergne, page 384

3 *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau, Tome II page 698

ferait un étendard principal, sinon le guidon général de l'armée vendéenne ; or il est certain que celui brodé par M^{mes} de La Rochejaquelin et Lescure a fait la campagne d'outre Loire.

La Grande Armée Catholique et Royale qui a entrepris la "Virée de Galerne" retraite vers le sol natal après l'échec de cette expédition. Décimés et malades, les vendéens entrent dans la ville du Mans. "... Ils n'avaient qu'un seul drapeau blanc avec des fleurs de lys ..." ¹. La description est très incomplète. Là encore, est-ce un semis de fleurs de lys sur l'ensemble du drapeau ou bien les 3 fleurs de lys traditionnelles composant les armes royales ? Un drapeau entièrement garni de fleurs de lys d'or est connu, donnant ainsi du crédit à cette première disposition ornementale (cf planche 7). Ce devait être un simple étendard de division. En tout cas ce n'était pas l'unique emblème de l'armée vendéenne et le seul restant car les républicains en feront une ample moisson peu de temps après à Savenay. A ce sujet, E. de Chabot, dans ses "*Mémoires d'un royaliste*" écrit qu'à Savenay M^{me} de Lescure, à cheval, "... portait le drapeau fleur-de-lysé qu'elle avait brodé au début de la guerre ..." et qu'elle remit ensuite à Marigny ².

La Grande Armée d'Anjou et du Haut-Poitou ayant seule quitté le territoire de la Vendée Militaire pour combattre outre-Loire est momentanément détruite. La Convention lance les "Colonnes Infernales" sur la Vendée afin de ruiner le pays et étouffer définitivement la rébellion. Les rapports des chefs de colonne sont adressés journallement à Turreau.

Le commandant de la colonne N°2 (de Bressuire) écrit le 22 janvier 1794 : "... J'arrive à l'instant avec ma colonne après avoir parcouru de droite et de gauche les bois et hameaux d'Argenton et Bressuire. J'ai fait brûler quantité de métairies, surtout le bourg de Saint Aubin du Plain où j'ai trouvé dans l'église un drapeau noir et blanc ... Les hommes et les femmes qui s'y sont trouvés tous ont été passés au fil de la baïonnette ..." ³. Le même général écrit le lendemain, pour justifier les représailles à l'encontre des officiers municipaux de cette commune : "... Les officiers municipaux de Saint Aubin du Plain vinrent au devant de nous avec leurs écharpes ; il n'en n'est pas moins vrai qu'ils avaient dans leur clocher deux drapeaux, l'un aux trois couleurs et l'autre noir et blanc, signe de rébellion ..." ⁴. La prudence devait vraisemblablement commander aux édiles de ces communes d'afficher des couleurs propres à se concilier les bonnes grâces des visiteurs des 2 camps, ce qui était une précaution utile mais hélas pas toujours efficace devant la détermination des colonnes infernales. En tout cas, ce drapeau noir et blanc

1 *La Vendée en 1793* - Fr. Grille, Tome III page 336

2 *Mémoires d'un royaliste* - E. de Chabot, page 101

3 *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République française* - Savary de Chalonne, Tome III page 60

4 *ibid.* Tome III page 63

pose problème quant à sa représentation. Il est à rapprocher, par sa couleur, du drapeau indiqué ci-après par E. Gabory.

Le temps passe sans qu'il soit fait de description intéressante des drapeaux royalistes pris par les républicains. Il faut attendre l'année 1795. Charette a besoin de refaire ses forces. Par calcul, il signe la paix de La Jaunaye le 26 février. Pour appuyer sa "soumission" et persuader la république des ses bonnes intentions, il adresse au gouvernement quelques jours plus tard *"... 3 drapeaux fleur-de-lysés que lui-même avait pendant longtemps fait flotter victorieusement sur les champs de bataille vendéens. L'inscription "VIVE LE ROI" était brodée en lettres d'or sur la soie fanée de ces fiers étendards ... Ils furent remis à la Convention en séance publique par Bureau de la Batardière, assisté d'un médecin nantais, le docteur Blin..."*¹.

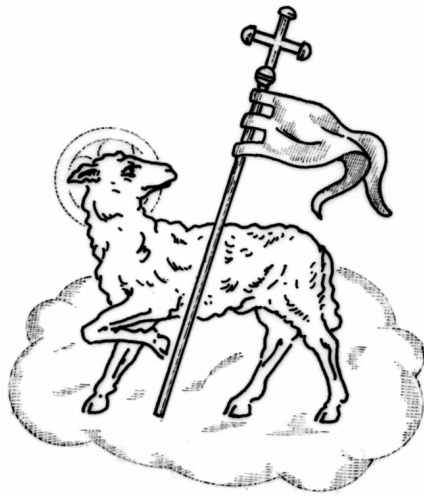
Stofflet quant à lui ne désarme pas encore. Le 9 avril 1795, le général républicain Caffin, attaqué par les vendéens les repousse et leur prend un ² *"... superbe drapeau en taffetas rouge et blanc. D'un côté des étoiles d'or et un écusson représentant St Jean Baptiste avec cette légende : ECCE AGNUS DEI QUI TOLLIT PECCATA MUNDI ; de l'autre des fleurs de lys également d'or ..."*³. Il est très probable que les étoiles d'or et l'écusson ornaient le côté de couleur rouge de ce drapeau et les fleurs de lys la partie blanche.

Les dessins ci-dessous donnent à titre indicatif une représentation parmi tant d'autres de "l'agnus dei" seul ainsi que d'un "Saint Jean Baptiste à l'agnus dei".

1 *Revue du Bas-Poitou, année 1940. Le secret de Charette* - Paul Bruzon, page 95

2 *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République française* - Savary de Chalonne, Tome IV page 454

3 *Société d'émulation de la Vendée, Année 1926, page 19*



Émile Gabory décrit un drapeau semblable à la couleur près et qu'il fait remonter, pour sa part, au début de l'année 1793 puisqu'il écrit que "... après la mort de Louis XVI, on déploya un drapeau noir et blanc en signe de deuil. Sur un côté se voyaient des étoiles d'or et un écusson représentant Saint Jean Baptiste avec cette légende *ECCE AGNUS DEI QUI TOLLIT PECCATA MUNDI ...*"¹. Il n'y a donc désaccord que sur la couleur d'une des faces de ce drapeau. Créé à l'occasion de l'exécution du roi, c'est à dire après le 21 janvier 1793, cet emblème aurait donc été pris au combat le 9 avril 1795. Était-ce le drapeau d'une division ou bien l'étendard personnel d'un chef de l'armée vendéenne ? Ce "superbe drapeau" comme le désigne le général républicain méritait une telle affectation. Ce pouvait tout aussi bien être une bannière de paroisse présentant la forme d'un gonfalon. La hampe de l'emblème aurait été démunie de la traverse supérieure, ce qui aurait permis à la soie de flotter au vent et d'être ainsi assimilée à un drapeau. La décoration particulière de cet étendard permet cette supposition (cf dessins a et c de la planche 24). Notons également que les couleurs noire et blanche n'étaient pas inhabituelles pour la confection des drapeaux rebelles puisqu'il en avait déjà été capturé de mêmes teintes à Saint Aubin du Plain le 22 janvier 1794 (voir ci-avant). On ne peut rejeter la description d'E. Gabory.

Les chefs républicains capturant des drapeaux vendéens ne se montrent bientôt plus aussi précis dans leurs rapports. Ils les signalent toujours sous le nom de "drapeaux blancs", parfois accompagnés d'un vague "avec fleurs de lys d'or". Ce devait vraisemblablement être des drapeaux

¹ *Les grandes heures de la Vendée* - Émile Gabory, page 69

secondaires. Il faut attendre le 19 février 1796 au combat des Brouzils près des Lucs-sur-Boulogne, pour que les républicains mettent la main sur un emblème important. Charette fuit vers les bois de Grammont, abandonnant aux hussards de Travot son guidon personnel et son porte-manteau dans lequel se trouve sa correspondance avec le comte d'Artois.

L'abbé Deniau, historien scrupuleux des guerres de Vendée et qui avait tenu à s'attacher la mémoire des survivants et témoins de ces guerres afin de citer avec vérité les moindres détails des faits et récits de ce conflit, parle tout simplement d'un "guidon à fleurs de lys" ¹. Ceci montre à l'évidence que du côté des vendéens comme de celui des républicains, on s'arrêtait au seul symbole de la royauté (le fond blanc et les fleurs de lys) pour décrire les drapeaux des brigands.

Beaucoup de ces décorations, qui savaient parfois être très riches et qui accompagnaient nécessairement les enseignes vendéennes - faisant ainsi leur différence - n'ont donc pas trouvé matière à description particulière. C'est dommage pour les vexillologistes. Le drapeau de Charette est quand même connu, ce qui permet d'apprécier l'importance de l'oubli qu'a fait l'abbé Deniau. En effet, le guidon du général maraîchin comportait également les armes de France disposées, non pas en médaillon ou en coussin, mais dans un écu couronné très ouvragé. Charette, ancien officier de la marine royale, avait également fait figurer entre les 3 fleurs de lys monarchiques l'ancre de la marine rappelant ses premières armes dans la carrière militaire (cf planche 3b).

Notons pour terminer, la description d'un emblème vendéen donné par le comte L. de Bouillé dans son étude sur les drapeaux français ² : "*... l'armée des royalistes qui en Bretagne et en Vendée combattirent les troupes de la République avaient repris la cocarde blanche et arboré un drapeau blanc à bordure dentelée noire, portant au centre l'écu de France avec la devise PRO DEO ET REGE ...*".

2.3 Les drapeaux témoin des guerres de Vendée

Malgré les destructions systématiques, quelques rares drapeaux rebelles témoins de cette guerre de la Vendée existent encore. D'autres sont connus grâce aux dessins ou autres représentations précises qui en ont été faits.

Les drapeaux sauvegardés et de grande valeur sont généralement la propriété de particuliers, qui pour la plupart ont un lien plus ou moins direct avec les anciens combattants vendéens. D'autres appartiennent à des

1 *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau, Tome V page 583

2 *Les drapeaux Français - étude historique* - comte L. de Bouillé, page 280

collectionneurs locaux intéressés par cette période de notre histoire. Certains musées régionaux ont réuni plusieurs exemplaires d'emblèmes royalistes, permettant ainsi un rappel à la mémoire collective. Quelques rares presbytères d'églises de la Vendée militaire sont encore dépositaires de l'étendard des anciens combattants de la paroisse. Malgré cela, tout ce qui a pu être sauvé ne représente qu'une infime partie des nombreux drapeaux des Armées Catholiques et Royales ayant combattu de 1793 à 1796 sur le territoire insurgé.

Les descriptions qui vont suivre se rapportent à des drapeaux dont certains sont très connus. D'autres le sont beaucoup moins car ils ont pour la plupart été dévoilés avec réticence par leurs propriétaires peu soucieux de publicité, ce qui tend à les conserver dans l'oubli. Ceux qui sont exposés dans les presbytères ne sont bien souvent connus qu'accidentellement car ils ne font l'objet d'aucune publication. Les expositions consacrées aux guerres de la Vendée restent rares et les drapeaux, très fragiles et dégradables, n'y sont généralement pas présentés, ce qui ajoute encore à leur méconnaissance. Peut-être aurons-nous le plaisir d'en contempler quelques uns à l'occasion du bicentenaire du soulèvement vendéen ? Il faut l'espérer. Il est tout indiqué de commencer par un drapeau, peu connu, qui est considéré comme étant le premier étendard de la révolte paysanne contre les lois de la République. Les faits sont historiques et peuvent être considérés comme les prémices du soulèvement vendéens de mars 1793.

La première révolte paysanne d'importance de la période révolutionnaire eut lieu le 19 août 1792 à Moncoutant (partie du département des Deux-Sèvres qui sera inscrite quelques mois plus tard dans ce qui sera la Vendée militaire). Elle ne dura que 7 jours et resta localisée, manquant du soutien spontané des districts voisins et ne trouvant pas ainsi l'élan contre-révolutionnaire qui fut si caractéristique en mars 1793.

Un rassemblement de 5 à 6 000 paysans armés ayant à sa tête un noble local, Baudry d'Asson et l'ancien maire de la ville de Bressuire nommé Delouche, tenta de s'emparer de Bressuire après un périple qui les avait menés de Moncoutant à Chatillon en passant par Cerizay et la Pommeraie. la place de Bressuire, défendue par 4 compagnies de gardes nationaux, 2 compagnies de marine de Rochefort et un détachement de gendarmes (et recevant de plus un renfort de gardes nationaux d'autres parties du département) repoussa 2 assauts, le dernier livré sous un orage épouvantable. Les révoltés furent mis en déroute. 300 d'entre eux furent massacrés et leurs oreilles enfilées au bout des baïonnettes républicaines. 45 rebelles furent arrêtés et jugés peu après par le tribunal de Niort qui en condamna quelques uns à la guillotine. Cet échec et la sévère répression qui suivit explique le retard de un mois mis par le nord des Deux-Sèvres pour

rejoindre la révolte générale de mars suivant.

Donc, partant de Moncoutant, les premiers paysans révoltés, organisés par Baudry d'Asson et portant la cocarde blanche, s'étaient rendus au château de Pugny (proche de Moncoutant) appartenant au marquis de Mauroy - ex-colonel du régiment de Médoc - où ils se firent remettre un drapeau qui y était déposé. C'est historiquement sous les plis de cet étendard que la petite troupe, grossie des volontaires rencontrés sur son passage, se présenta sous les murs de Bressuire.

Aussitôt après la révolte, le drapeau qui ne pouvait plus retourner au château de Pugny qui avait entre-temps été brûlé, fut séparé de ses franges d'or et caché près de Moncoutant chez la famille Hanne de la Saumorière où il demeura jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Il fut ensuite confié à une autre famille moncoutantaise dont les descendants le conservent encore jalousement. Il est actuellement déposé dans un château de la région de Bressuire.

L'historique de ce drapeau est précis. C'est un étendard de l'ancienne monarchie, plus précisément du régiment de Médoc, dont le marquis de Mauroy était l'ancien colonel et qu'il avait conservé dit-on. Or le drapeau qui nous est connu ne correspond pas à un drapeau-colonel d'un régiment royal. Ce type d'emblème était traditionnellement blanc avec croix de la même couleur. D'autre part, l'ornementation était habituellement différente. Peut-être était-ce un drapeau personnel du marquis de Mauroy, ne se rapportant pas forcément au régiment dans lequel il avait servi. Il paraît assuré que la devise "*VIVE LE ROI*" fut ajoutée plus tard et à l'occasion de sa réutilisation pour la guerre de Vendée (cf planche 1).

Cet étendard est également connu sous l'appellation de "drapeau de Châtillon-sur-Sèvre" ¹ où il aurait servi pendant la guerre de Vendée, ce qui en ferait un drapeau spécifique et expliquerait alors son ornementation. Mais les colliers de Saint Michel et du Saint Esprit n'accompagnent jamais les armes de France dans la décoration des drapeaux vendéens. Ceci nous inciterait donc à prendre pour bonne la version en 1899 par son dernier acquéreur ², c'est à dire un drapeau du régiment de Médoc. Il semble bien difficile de connaître l'exacte vérité sur cet étendard qu'il nous faut conserver parmi ceux qui ont été déployés dans la Grande Armée. C'est un très beau drapeau, à l'ornementation très soignée.

1 Il en existe une grossière reproduction au musée de la ville de Mauléon (ex Châtillon-sur-Sèvre)

2 *Revue du Bas-Poitou année 1899. Histoire d'un drapeau Vendéen* - C. Puichaud, page 146



Drapeau du district de Châtillon-sur-Sèvre

Commentaires de la planche 1

Drapeau porté par les paysans du district de Châtillon-sur-Sèvre ¹ et de Moncoutant lors du premier soulèvement au mois d'août 1792.

Ce drapeau en soie blanche porte en son centre les armes royales couronnées et entourées des colliers des ordres de Saint Michel et du Saint Esprit. L'inscription "*VIVE / LE ROI*" est disposée sur la ligne médiane de la soie. 6 fleurs de lys : 3 en haut et 3 en bas complètent la décoration de ce drapeau.

Les dimensions sont les suivantes : 1,19 m pour la hauteur, 1,11 m pour la largeur. Le médaillon central (0,28 sur 0,23) comporte 3 fleurs de lys d'or sur fond azur. Le collier de Saint Michel, bleu azur, est terminé par une médaille dorée. Le vide entre le médaillon azur et ce collier est doré. Le collier de l'ordre de Saint Michel est composé de motifs dorés ombrés de rouge et de bleu. La croix, également dorée, est ombrée de bleu de roi. La couronne à 5 branches, dorée, est garnie de rouge à l'intérieur. L'inscription "*VIVE LE ROI*" est en lettres dorées de 13 cm environ de hauteur.

Les fleurs de lys situées aux parties supérieure et inférieure du drapeau sont dorées. Seules, celles du bas ont des ombres de couleur marron et bleu de roi.

Le drapeau détaché de sa hampe après l'affaire de 1792, a été dépourvu de ses franges à la même date.

Ce drapeau est conservé dans un château des environs de Bressuire.

1 De nos jours Mauléon (79)

2.3.1 Les drapeaux des généraux en chef vendéens

Les drapeaux représentés sur les planches 2 et 3 sont les emblèmes principaux des armées vendéennes. Le premier est le guidon général de la Grande Armée Catholique et Royale d'Anjou et du Haut-Poitou, les autres sont les étendards particuliers des généralissimes des armées royalistes de la Vendée. Ils font partie des grands moments de l'histoire de l'insurrection.

Ces emblèmes ne semblent pas, pour la plupart d'entre eux, avoir été conservés ou du moins leur détention est tenu si anonyme qu'ils passent pour ne plus exister. On ne sait trop! Mais leurs représentations sont très connues et leurs dessins ornent souvent des ouvrages traitant sérieusement l'histoire des guerres de la Vendée. Cela nous permet d'en garder le souvenir.

Guidon général de l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou

Cet étendard était blanc, aux armes de la France, avec une croix et une épée en sautoir nous dit Boutiller de Saint André qui fut le témoin oculaire de la procession d'action de grâce de juin 1793 à Cholet, où cet emblème paraissait en tête de la Grande Armée Catholique et Royale. C'est donc une description de visu. Il ajoute que les broderies étaient de la main de M^{mes} de la Rochejaquelein et Lescure. Ce complément d'observation nous renseigne donc sur la nature de l'ornementation qui était constituée de broderies et non peinte comme sur nombre de drapeaux vendéens apparemment d'exécution postérieure. En effet, les dames de la noblesse sont mentionnées dans les premiers jours de l'insurrection comme brodant les drapeaux, et pourtant presque tous ceux qui existent encore sont peints.

Les dimensions du guidon général ne sont pas connues de même que son histoire militaire et sa destinée. Fut-il sauvé après l'expédition d'outre-Loire, ou fut-il du nombre de ces étendards que les hussards de Westermann attachèrent à la queue de leurs chevaux après le désastre de Savenay ? Sa capture en tant que guidon général n'est pas mentionnée par les républicains. De même, sa réapparition dans l'armée de Stofflet n'a pas fait l'objet d'une affirmation particulière.

L'ornementation de ce drapeau matérialisait parfaitement la symbolique militaire et religieuse de cette Grande Armée Catholique et Royale de la Vendée.

Il convient de rapprocher ce drapeau de celui qui est représenté Planche 8 et qui est tiré d'une gravure montrant la procession d'action de grâce de l'armée vendéenne à Cholet où il figure en tête de l'état major. Il semble que cette gravure (ancienne) soit une composition assez libre bien

que l'ornementation de ce drapeau ne soit pas à proprement parler anachronique. En effet, les armes de France (et non l'écu) accotées par des anges au naturel relèvent d'une figuration ayant réellement existé sur des pavillons royaux de l'ancienne monarchie. On y retrouve également l'épée et la croix en sautoir qui particularisent le guidon général de la Grande Armée d'Anjou et du Haut-Poitou, bien que dans ce cas le motif se trouve placé derrière les armes royales.

Drapeau de Bonchamps

Ce drapeau est impersonnel puisqu'il est surchargé de l'inscription "*ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE*". Il est possible que Bonchamps l'ait fait porter à la tête de ses troupes comme guidon général en tant que chef de la fraction angevine de la grande Armée Catholique d'Anjou et du Haut-Poitou. Peut-être a-t-il été confectionné par M^{me} de Bonchamps lors de l'accession de son mari au commandement en chef de la Grande Armée ? Ce n'est pas a priori impossible tant certains généraux nobles se sont montrés désireux de marquer de leur empreinte leur commandement en chef dans les armées vendéennes. Mais ce n'est pas certain car les paysans vendéens devaient être encore à cette époque très attachés au guidon général de l'armée du "Saint Anjou" (Cathelineau).

La légende liée à ce drapeau rapporte qu'il aurait été confectionné par M^{me} de Lescure. Selon la tradition orale il fut - après la défaite des vendéens (sans doute à Savenay) - caché dans un pot de beurre pour ne pas tomber aux mains des républicains. Vers le milieu du XIX^e siècle, il fut restitué à la famille. Ce drapeau est passé de la collection de Maupeou à la collection de Casenove de Pradines (renseignements puisés dans la plaquette éditée par l'Écomusée du Puy du Fou (85)) pour l'exposition consacrée aux "traces des guerres de Vendée dans la mémoire collective" en septembre 1983.

Drapeau de "La Rochejaquelein"

Ce célèbre drapeau, dont l'histoire est très chargée, est conservé sur le territoire de la Vendée. Il est actuellement en possession de M. Guerry de Beauregard dont les ancêtres eurent un commandement dans les armées vendéennes du Bas-Poitou. Il est peint sur soie aux armes royales, et comme les premiers drapeaux du soulèvement, fait référence au roi Louis XVII. La légende "*PRO ARIS REGE ET FOCIS*" ¹ le distingue des autres drapeaux (cf planche 3a).

Cet étendard flotta très vraisemblablement dès l'entrée en campagne de "Monsieur Henri" (le 12 avril 1793) et participa à toutes les campagnes

1 pour les autels, le roi et les foyers

de la Grande Armée d'Anjou et du Haut-Poitou. Il fit la Virée de Galerne, et après la mort d'Henri de la Rochejaquelein, les compagnons du dernier général en chef désireux de ne pas servir sous les ordres de Stofflet l'emmenèrent à l'armée de Charette où il continua de flotter. Un des anciens officiers de Charette le remit ensuite à Louis XVIII au retour de la monarchie. Ce roi le donna à Louis de la Rochejaquelein lors du soulèvement de 1815, et à la mort de celui-ci au combat des Mathes, le comte Auguste, dernier des 3 frères la Rochejaquelein, le recueillit et le conserva jusqu'en 1832 pour le céder, avant de partir en exil, à la famille de Beauregard dont il était parent.

On peut croire que ce drapeau n'était pas l'étendard personnel de Henri de la Rochejaquelein. Peut-être était-ce le drapeau de son armée, celle du Haut-Poitou, car un témoignage direct nous apprend qu'il existait, en plus de cet authentique drapeau, un autre étendard actuellement en l'état de fragment, qui a appartenu d'une manière certaine au 3^e généralissime des armées vendéennes. Ce fragment était au début de notre siècle en possession du marquis de l'Estourbeillon qui le tenait de son oncle maternel, le chevalier de la Roche Saint André, officier général de l'état-major de l'armée d'Anjou et du haut-Poitou et ami personnel de "Monsieur Henri". Ce fragment de soie blanche, de 8 centimètres sur 10, était accompagné de la mention écrite de la main même du chevalier :

*"Mon plus précieux souvenir
fragment du drapeau de
mon ami Henri de la Rochejaquelein
teint de son sang" ¹*

L'étendard historiquement connu sous l'appellation de drapeau de la Rochejaquelein étant pratiquement entier, le fragment relativement important pieusement conservé par le marquis de l'Estourbeillon ne semble pas en avoir été détaché. Il est permis d'envisager qu'à la mort d'Henri de la Rochejaquelein à Nuaille le 28 janvier 1794, ses compagnons après l'avoir inhumé, se soient partagés son étendard personnel afin de le soustraire aux républicains et garder ainsi le durable souvenir de leur général. Aucun autre témoignage ne permet de connaître l'ornementation de ce drapeau particulier.

Drapeau de "Charette"

La particularité du drapeau du "général du Marais" est de comporter des armes royales surchargées d'une ancre de marine. Il faut préciser que le

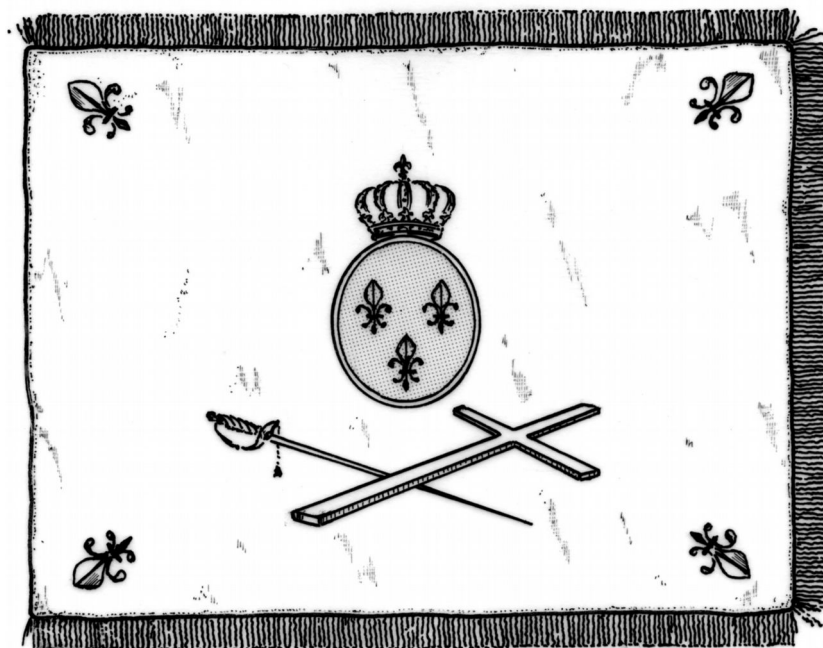
1 *Revue du Bas-Poitou, tome XXII - Le drapeau de la Rochejaquelein, page 157*

chevalier Charette avait été officier de la marine royale avant la révolution. Il rappelait ainsi sa formation militaire et ses premières armes pour la défense du roi.

Ce drapeau montre les armes de France sous une disposition particulière. Celles-ci étant en forme d'écu alors qu'à l'époque le médaillon était d'usage pour cet attribut.

L'étendard de Charette fut pris le 19 février 1796 au combat des Brouzils peu de temps avant la capture du dernier général vendéen. Il fut remis entre les mains de l'adjudant général Travot. On ne sait exactement ce qu'il devint par la suite.

Drapeaux de l'armée vendéenne



Guidon général de l'Armée Catholique

Drapeau de Bonchamps



commentaires de la planche 2

Ces 2 drapeaux figurent dans l'ouvrage "*petite histoire des guerres de Vendée*" de H. Servien - Editions de Chiré, 1983

Guidon général de l'Armée Catholique

C'est le drapeau que décrit Boutillier de saint André, témoin oculaire de la procession d'action de grâce organisée à Cholet les 2 premiers jours de juin 1793: "*... Chaque paroisse avait son drapeau et son tambour ... Le guidon général était blanc aux armes de France avec une croix et une épée en sautoir. Les broderies étaient de la main de M^{mes} de la Rochejaquelein et Lescure ...*". Cette emblème dut suivre l'armée d'Anjou et du Haut-Poitou dans tous ses combats et même au-delà de la Loire lors de la funeste Virée de Galerne. Il est sans doute question de lui quand Marigny, à Savenay, "*... se battit en désespéré portant lui-même le premier drapeau de l'armée brodé des mains de la marquise de Lescure*".¹

Les couleurs sous lesquelles il est représenté sont les suivantes : fond de soie blanche avec armes de la France (3 fleurs de lys d'or sur champ d'azur). Le cadre du médaillon, les 4 fleurs de lys d'angles et les franges sont dorés. La croix et la poignée de l'épée semblent également être dorées. La lame de cette dernière est argentée. Les armes de France ne sont pas accompagnées de branches de feuillages comme sur la majorité des autres drapeaux royalistes.

Drapeau de Bonchamps

Bonchamps consacra sa fortune à équiper sa division des bords de Loire pour en faire une véritable armée à laquelle il donna un drapeau.

Celui-ci reprend la décoration générale des emblèmes royalistes avec armes de France (médaillon de forme ovale à fond d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or et branches de feuillages dorées. 4 fleurs de lys sont placées dans les angles du drapeau.

Une banderole à fond bleuté, disposée à la partie supérieure porte l'inscription "*VIVE LE ROI*" en lettres d'or. A la partie inférieure, la mention "*ARMÉE CATHOLIQUE ET ROYALE*" est également portée en lettres d'or et directement sur la soie du drapeau.

Les dimensions seraient de 1,5 m pour la hauteur et 1,9 m pour la longueur. Selon la légende, ce drapeau aurait été confectionné dans une des robes de M^{me} de Lescure.

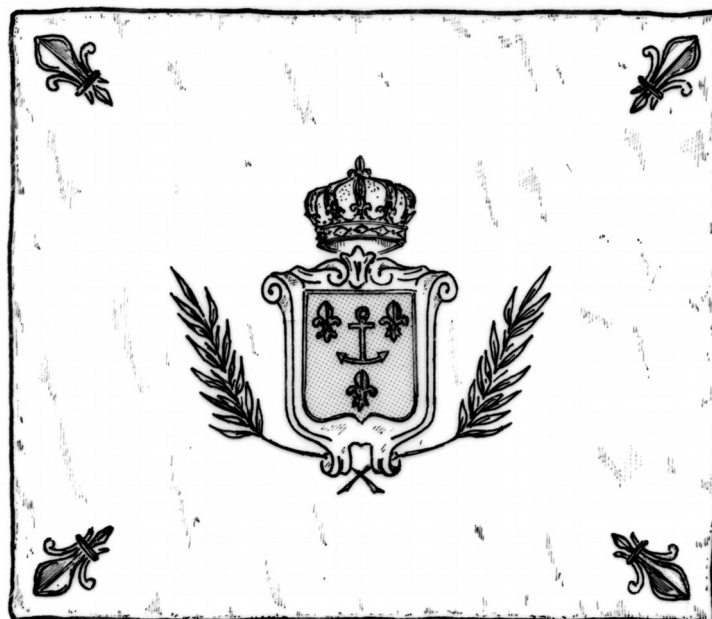
1 *Revue du Bas-Poitou*. Année 1980, page 147

Drapeaux de l'armée vendéenne



Drapeau de La Rochejaquelein

Drapeau de Charette



Commentaires de la planche 3

Drapeau de la Rochejaquelein

Ce drapeau apparaît pour la première fois lors du soulèvement des paroisses commandées par Henri de la Rochejaquelein, dans la région du Haut-bocage poitevin située aux environs de Bressuire. Il demeura dans la Grande Armée d'Anjou et du Haut-Poitou et suivit son propriétaire pendant toutes ses campagnes. Après la mort de "Monsieur Henri", il fut emporté à l'armée de Charette par des officiers de la Grande Armée. Ce drapeau mesure environ 1,5 m sur 1,9 m. Il est endommagé côté hampe. Son ornementation est la suivante : fond de soie blanche avec armes royales portant en surcharge une croix latine au centre rayonnant (médaillon d'azur, fleurs de lys et croix d'or) couronne et palmes peints en or. Fleurs de lys d'or aux angles (les angles déchirés devaient également être ornées de 2 autres fleurs de lys). Les lettres dorées mesurent 8 à 9 cm de hauteur.

Drapeau de Charette

Le drapeau du général Charette laisse percer la personnalité de celui qui se réclama du titre de généralissime des Armées Catholiques et Royales de Vendée. L'ornementation centrale, aux armes de France diffèrent nettement de la représentation adoptée de longue date pour l'emblème royal. Charette, ancien officier de marine n'hésite pas à faire brocher une ancre d'argent sur le champ d'azur à 3 fleurs de lys. Le classique médaillon est remplacé par un écu très stylisé.

Les couleurs sont les suivantes : fond blanc, écu azur à 3 fleurs de lys d'or. Une ancre d'argent est placée entre les 2 fleurs de lys supérieures. Le support de l'écu est doré avec ombres des moulures et des reliefs plus foncées. La couronne est dorée avec intérieur pourpre. Palmes de couleur verte. Les 4 fleurs de lys des angles du drapeau sont en or avec parties ombrées¹.

Ces 2 drapeaux ne portent pas de franges.

1 Ce drapeau figure notamment dans les livres *La Vendée militaire - 1793* - J. Bruneau et J. Pageot, et *Petite Histoire de la Vendée* de H. Servien

2.3.2 Les drapeaux des divisions de l'Armée Vendéenne

Les planches 4, 5 et 6 représentent des drapeaux royalistes dont l'ornementation relève d'une certaine standardisation. Ce sont très vraisemblablement des étendards de divisions de l'armée vendéenne. Les variantes résident dans la disposition des armes royales et des feuillages, le nombre de fleurs de lys placées dans les angles et la présence ou non de franges. Cette sorte de normalisation découle a priori d'un règlement visant à l'organisation de l'Armée Catholique et Royale, ce qui daterait du milieu de l'année 1794. La quasi totalité des drapeaux de la Grande Armée Catholique et Royale d'Anjou et du Haut-Poitou avaient alors disparu au retour de la Virée de Galerne, soit à la fin de décembre 1793.

Les drapeaux de la première génération étaient plus complets dans leur ornementation et portaient généralement des inscriptions à caractère religieux et royaliste. Ce type de drapeau figure en arrière plan sur une gravure montrant le défilé de l'armée vendéenne à Cholet lors de la procession d'action de grâce qui s'y était déroulée en juin 1793 (Planche 8). Les armes royales sont accompagnées de banderoles sans doute relatives au roi et à la religion dans la partie supérieure (comme cela était de coutume dans l'armée vendéenne au début de l'insurrection), et dans la partie inférieure, du nom de la division. Ces dispositions se retrouvaient également sur une grande majorité des premiers drapeaux de paroisse arborées au cours de la période victorieuse de l'année 1793. Mais, si de nombreux drapeaux de division présentent une grande analogie pour ce qui concerne l'utilisation de banderoles comme support aux inscriptions, leur présence n'était pas pour autant absolue, les devises et légendes apparaissant très souvent à même la soie, disposées horizontalement ou en arc de cercle.

Le drapeau représenté sur la planche 7 s'éloigne de l'ornementation de la majorité des emblèmes vendéens, qu'ils soient d'apparence normalisée ou non. La photographie de ce drapeau illustre un volume de l'*Histoire de la Vendée militaire* de J. Créteineau-Joly. Cette illustration en noir et blanc ne permet pas de définir les couleurs avec certitude. Néanmoins, le fond très clair permet d'avancer qu'il est de couleur blanche. Les fleurs de lys et décorations complémentaires sont quant à elles dorées. Nous sommes en présence d'un étendard blanc "semé de fleurs de lys" dans toute l'acception du mot. Cette ornementation est très particulière. Ce modèle ne saurait être commun à tous les emblèmes royalistes, tel qu'on pourrait l'admettre à la lecture des rapports républicains qui mentionnent invariablement la capture de "drapeaux blancs à fleurs de lys" (cette description sommaire

concernant davantage le symbole royal qu'une quelconque distribution ornementale sur l'ensemble de la soie). Il est quand même bon de rappeler que la bannière royale ainsi que le pavillon de marine étaient, jusqu'au règne de Louis XIII, en soie bleue avec semis de fleurs de lys d'or. Le pavillon de la marine prend le fond de couleur blanche semé de fleurs de lys d'or sous Louis XIV. L'ornementation de la Planche 7 n'est donc pas innovante. Elle s'affirme comme la reprise de l'ancienne bannière royale avec adjonction d'un encadrement décoratif.

Il n'est pas inutile de préciser que les grandes Armées Vendéennes s'articulèrent autour d'un certain nombre de petites armées ou divisions dont la formation remontait le plus souvent aux premiers et plus importants foyers de l'insurrection paysanne de 1793. Ainsi, la Grande Armée Catholique et Royale d'Anjou et du Haut-Poitou comprenait à l'origine 7 divisions ayant pour général en chef Cathelineau. Elle adoptait globalement la décomposition suivante :

1^e division - Armée de la Mothe-Achard et des Sables commandée par Joly

2^e division - Armée du Louroux-Bottereau commandée par Lyrot de la Patouillère

3^e division - Armée de Legé et Machecoul commandée par Charette

4^e division - Armée du pays de Retz commandée par Ripault de la Cathelinière

Plus des bandes semi-indépendantes, mais agissant dans la mouvance de Charette, et qui étaient comptées comme autant de divisions. Ces bandes étaient basées à :

Saint Philibert - La Robrie commandant

Vieilleville - Rezeau commandant

La Chaize - Cailleau commandant

Saint Vincent - Le Moëlle commandant

Bouin - Pajot commandant

Palluau - Savin commandant

Legé - Couvreur commandant

L'effectif de cette armée en 1793 était de 12 à 15 000 hommes. Le nombre de drapeaux de divisions existant était donc relativement élevé. Les 2 emblèmes présentés sur les planches 4 et 5 ne sont pas attribués à une époque très précise des guerres de Vendée. Les musées qui les conservent sont muets sur ce sujet. Ils sont néanmoins de représentation classique des drapeaux royalistes de la Vendée. Il n'y manque que la mention habituelle ayant trait à la religion et au roi ainsi que l'indication de la division.

Drapeaux de l'armée vendéenne



Étendard royaliste - musée de Cholet (49)

Commentaire de la planche 4

Drapeau royaliste vendéen

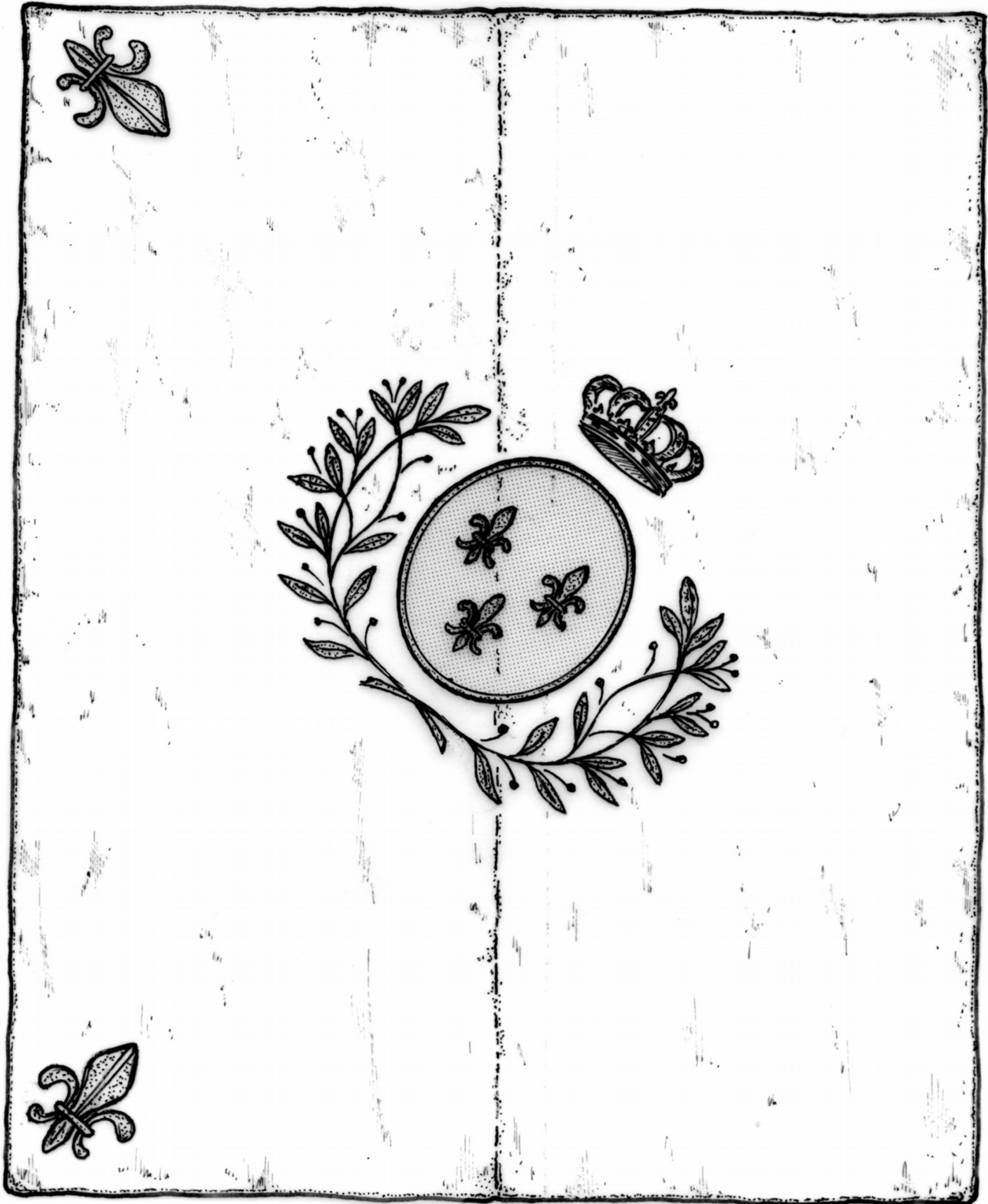
Ce drapeau est en soie blanche. Différents ornements y sont peints :

- au centre, les armes de France, écusson ovale bleu azur avec entourage et fleurs de lys d'or
- couronne peinte en or, bordée latéralement de brun, avec intérieur de couleur rouge. Le bandeau est orné de pierres losangées bleu clair et d'olives avec perles de séparation de couleur or
- les rameaux de feuilles de laurier et de chêne sont de couleur vert foncé avec bordure dorée
- les fleurs de lys des angles sont également peintes de couleur or avec bordures brunes
- franges en fils dorés

Les dimensions sont les suivantes : 1,4 m pour la hauteur et 0,86 m pour la largeur (non compris la bande clouée sur la hampe, de 9,5 cm de largeur). Les franges ont une hauteur de 4cm.

L'autre face du drapeau n'est pas visible, et aucun renseignement n'a pu être obtenu pour ce qui concerne son ornementation.

Drapeaux de l'armée vendéenne



Étendard royaliste - musée de Nantes (44)

Commentaire de la Planche 5

Drapeau royaliste vendéen

Les armes de France ornant ce drapeau sont disposées suivant la diagonale de la soie. Cette présentation est assez inhabituelle pour les emblèmes vendéens.

Le drapeau est composé de 2 morceaux de soie blanche assemblés dans le sens de la hauteur. les ornements y sont peints.

Les armes royales sont composées d'un médaillon ovale bleu foncé liseré d'or avec 3 fleurs de lys également d'or. La couronne, les fleurs de lys des 2 angles du flottant ainsi que les rameaux de feuilles sont peints en or.

Les dimensions de ce drapeau sont : 1,4 m pour la hauteur et 1,15 m pour le largeur.

Aucune indication n'a pu être recueillie sur l'ornementation de l'autre face.

Ce drapeau est exposé dans le musée de Nantes. Il ne figure pas sur le catalogue de ce musée et ne peut être situé avec exactitude dans le conflit vendéen.

Drapeaux de l'armée vendéenne



Étendard royaliste - collection particulière

Commentaire de la Planche 6

Drapeau royaliste vendéen

Ce drapeau fait partie d'une collection particulière. Il est exposé dans une propriété des environs de Champtocé (49). L'aïeul maternel de sa propriétaire, originaire de la Possonière, était officier dans l'armée des Mauges pendant les guerres de Vendée.

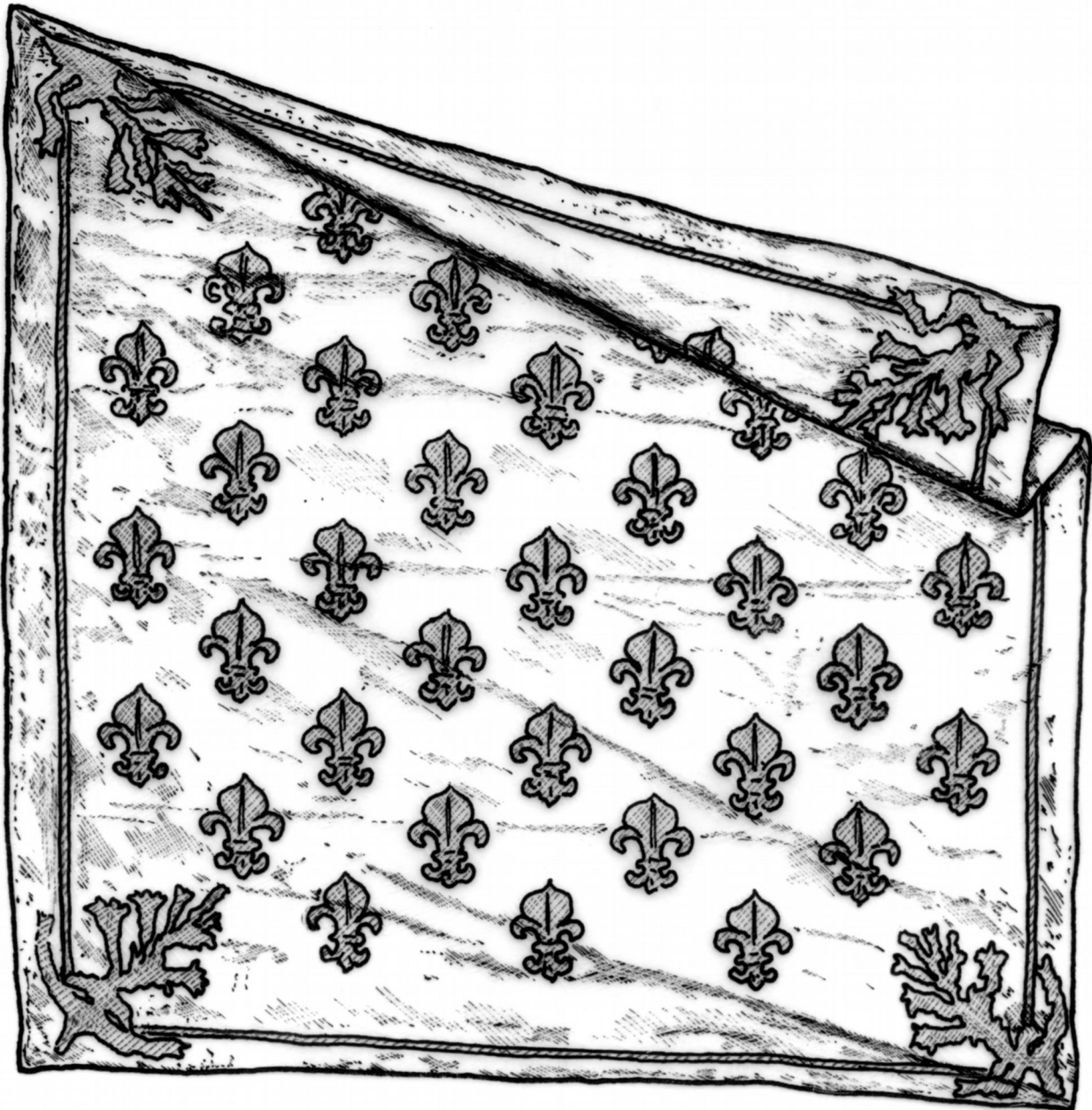
Cet emblème, qui mesure 1,4 m de hauteur et 0,8 m de largeur est en toile de coton blanche bordée sur les 3 flottants d'une sorte de petite dentelle non débordante (qui couvre l'assemblage des faces du drapeau). Les ornements sont découpés dans des tissus et cousus sur la toile : armes de France composées de 3 fleurs de lys d'or sur médaillon ovale d'azur bordé de galon doré, couronne dorée, rameaux de feuillage vert, lettres des inscriptions et fleurs de lys des angles en tissu doré.

Ce drapeau est vraisemblablement, de par son type d'exécution, la réplique d'un drapeau ayant existé. Les emblèmes authentiques sont en général en assez mauvais état. Le plus souvent en soie et les inscriptions réalisées à la peinture ou brodées. Il est probable que l'original étant sur le point de disparaître, il en ait été fait une copie par les descendants de l'officier vendéen, afin de conserver le souvenir de cette relique dans la famille qui en était dépositaire (les souvenirs des guerres de Vendée sont très fortement ancrés dans les familles vendéennes).

L'actuel propriétaire qui émet également l'hypothèse de la copie ne connaît pas l'origine historique précise de ce drapeau, qui s'est perdue dans la famille par manque de transmission des informations sur ce sujet.

Ce drapeau peut néanmoins être pris en considération car il est d'un modèle de drapeau vendéen courant, tant par son ornementation que sa disposition en hauteur (cf planche 4).

Drapeaux de l'armée vendéenne



Drapeau du comte de Puisieux, aide de camp de Charette

Commentaire de la planche 7

Drapeau du comte de Puisieux

Ce drapeau illustre le Tome V page 570 de l'ouvrage de J. Crétineau-Joly : *Histoire de la Vendée Militaire*.

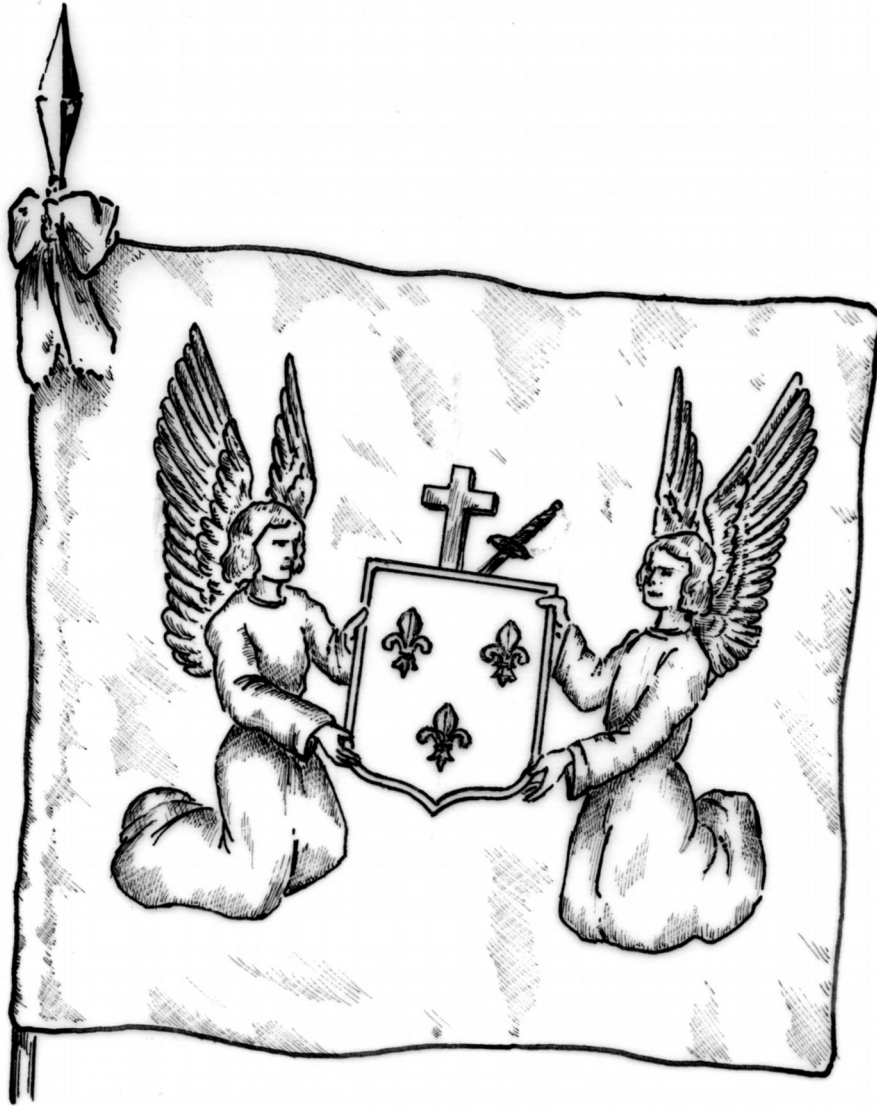
Il y est indiqué qu'il est en toile et mesure au carré 1,4 m. Il est également noté que sous la restauration le comte de Puisieux, père de l'aide de camp de Charette, le fit flotter au-dessus de la préfecture d'Angers alors qu'il était préfet du Maine-et-Loire. Il fut redéployé en 1815 pour le combat de Maisdon.

Le détail de son origine n'est pas communiqué et il n'est pas impossible que ce drapeau ait été arboré dans l'armée de Charette. Le comte de Puisieux, qui l'aurait conservé en aurait fait - au retour de la monarchie - une sorte d'emblème personnel. Peut-être voulait-il par cet étendard rappeler aux angevins le souvenir de la Grande Armée Catholique et Royale et symboliquement la victoire de la contre-révolution vendéenne (le drapeau royal, aux armes de la France, devait obligatoirement flotter sur les édifices publics).

La photographie de l'ouvrage est bien entendu en noir et blanc, et en l'absence de plus amples détails, il est permis de penser, compte tenu des nuances dans les teintes de la photographie, que le fond était blanc et les ornements peints en doré (fleurs de lys, bordure et fleurons des angles).

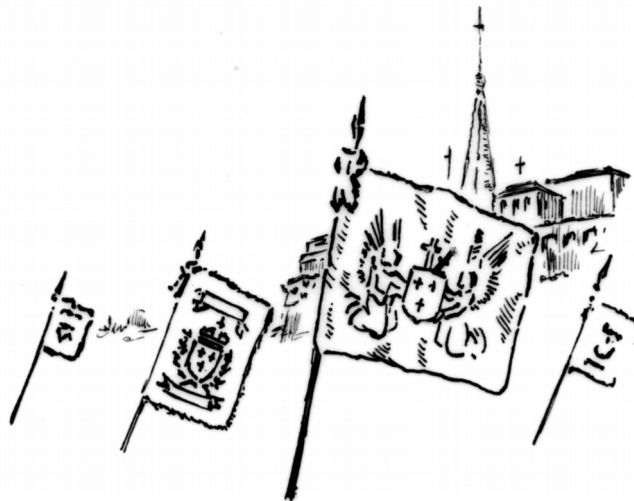
Aucune indication n'est donnée pour ce qui concerne la décoration de l'autre face de ce drapeau.

Drapeaux de l'armée vendéenne



Défilé d'action de grâce
de Cholet - juin 1793

Extraits d'une gravure



Commentaire de la planche 8

Ce drapeau est tiré d'une gravure illustrant l'ouvrage de J. Dehergne : *les vendéens de 1793*, édité en 1939, montrant le défilé d'action de grâce de l'Armée catholique après la prise de Cholet en juin 1793.

Cette gravure représente le défilé de l'armée vendéenne avec au premier plan 8 jeunes tambours guidés par un tambour-major du nom d'Étienne-Mathurin Paineau, dit "la Ruine". Au second plan, derrière un prêtre, un groupe de 4 hommes dont l'un porte le drapeau objet de la présente description. 2 autres drapeaux paraissent à l'arrière plan, le plus distinct présentant en son centre les armes de France dans un écu couronné et entouré de rameaux de feuillages. 2 banderoles disposées au-dessus et au-dessous de l'ornementation centrale doivent logiquement contenir les devises et inscriptions (non visibles sur le dessin). Ce dernier se rattache aux modèles les plus connus.

Le drapeau le plus en vue est assez particulier et la décoration générale peut laisser perplexe. Il est composé d'un écu aux armes de France supporté par 2 anges. Une croix et une épée s'inscrivent au chef de l'écu. La présence toute religieuse des 2 anges pourrait faire penser qu'il s'agit là d'une bannière de paroisse, mais celle-ci ne figurerait pas en tête du défilé, ce rang étant réservé au guidon général de l'armée. Les 2 anges tenant l'écu apparaissent bien sur certains anciens drapeaux royaux. C'est ainsi que L. de Bouillé, dans son étude historiques sur les drapeaux français éditée en 1875, nous montre en page 232 un pavillon de vaisseau chargé de la même ornementation telle que l'ordonnance du 9 octobre 1661 le prescrivait. Cette ordonnance était d'ailleurs la première qui imposait l'usage du pavillon blanc. La croix et l'épée disposées en tête des armes royales rejoignent la description faite par Boutillier de Saint André, témoin oculaire de cette procession et qui précise que le guidon général était blanc, aux armes de France avec une croix et une épée en sautoir. Cette dernière description semble mieux convenir au drapeau représenté sur la planche 2.

Pour revenir au drapeau qui nous intéresse, rien ne permet a priori d'affirmer qu'il soit fantaisiste. En l'absence d'absolue certitude on peut admettre, s'il n'a pas existé dans l'exacte représentation donnée, qu'il a été composé à partir d'ornementations observées sur d'autres drapeaux vendéens. Il est possible que le dessin ait été fait quelques temps après cette première guerre de Vendée. Les souvenirs se sont mélangés dans l'esprit du dessinateur ou de ceux qui l'ont inspiré. La représentation de personnages religieux sur les drapeaux ne peut être

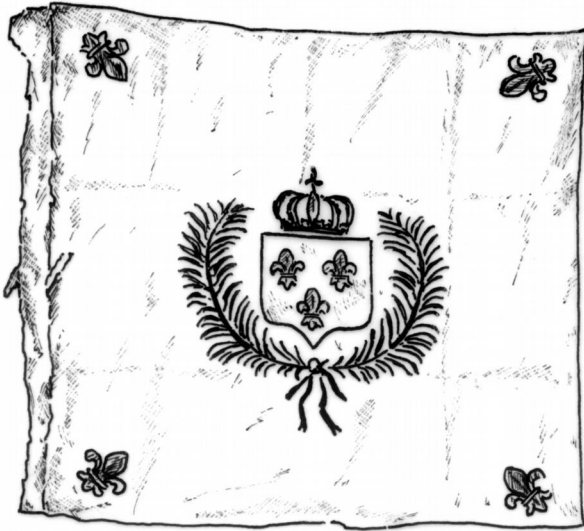
écartée. E. Gabory ne décrit-il pas également un étendard vendéen orné d'un Saint Jean Baptiste avec la légende "*ECCE AGNUS DEI QUI TOLLIT PECCATA MUNDI*".

En prenant comme référence le pavillon de marine français de 1661 donné par L. de Bouillé, les couleurs pourraient être les suivantes : fond de soie blanche avec armes de la France, 3 fleurs de lys d'or sur fond azur le tout bordé d'or, croix et épée dorées, anges au naturel ¹.

Il est à remarquer qu'une majorité des drapeaux décrits dans les pages précédentes ont une hauteur plus grande que la largeur. Cette disposition est très ancienne puisqu'on la rencontre sur la quasi totalité des bannières militaires représentées sur les enluminures et sculptures du moyen-âge. Il est curieux que la guerre de Vendée ait été l'occasion de faire réapparaître cette forme d'étendard abandonnée depuis longtemps pour sa destination militaire, mais qui restait encore en usage pour les emblèmes religieux. A moins qu'il faille voir là la symbolisation plus ou moins volontaire de l'esprit (la religion-le roi) qui avait servi de support à la rébellion vendéenne.

1 C'est à dire : cheveux bruns, visage et bras "de carnation" (couleur rose), robes bleues semées d'argent et ailes également d'argent

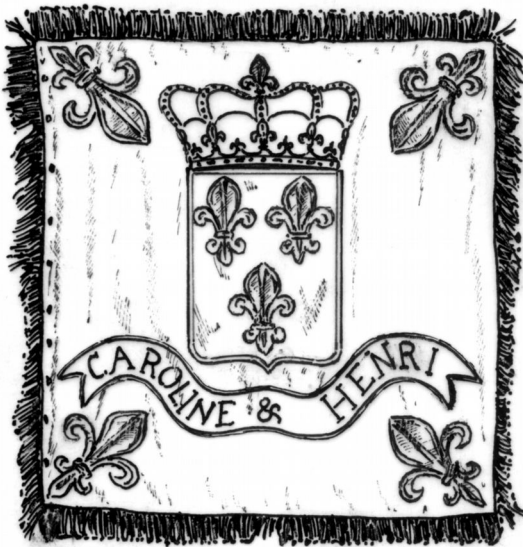
Drapeaux de l'armée vendéenne



a



b



c



d

Commentaire de la planche 9

Les 4 drapeaux représentés sur la planche 9 ne peuvent être rattachés à la première guerre de Vendée. Il était néanmoins intéressant de les montrer car ils ne diffèrent que de fort peu de leurs glorieux ancêtres. Il est vrai que l'ornement basé sur l'emblème de la royauté ne permettait pas de très larges variantes. Une de celles-ci résidant dans le support des fleurs de lys royales (médaillon ou écu, ce dernier étant la reprise d'une disposition antérieure). Les fleurs de lys des angles sont communes à tous les drapeaux de la monarchie. Seules les inscriptions font date.

Le drapeau (d) de la planche 9 est celui des compagnies bretonnes ayant participé au combat de Quiberon. Il est - de ceux représentés - le seul contemporain de la première guerre de Vendée. Son ornementation est aux armes royales près, celle de la plupart des drapeaux vendéens. L'inscription "DIEU ET LE ROI", transcrite en breton, y occupe la même place.

(a) Drapeau de la paroisse de Chavagnes-en-Paillers (85)

Ce drapeau figure dans l'ouvrage de J. Créteineau-Joly : Histoire de la Vendée militaire, Tome IV page 224. La description qui en est donnée est la suivante :

"... Ce drapeau, en soie blanche, fleur-de-lysé aux quatre coins ... mesure un peu plus d'un mètre carré. Il appartient à M. de Guerry de Beauregard. C'était celui de la paroisse de Chavagnes-en-Paillers en 1815 ..."

L'illustration en noir et blanc ne permet pas de connaître les couleurs exactes de ce drapeau, mais les différences de ton très perceptibles laissent à penser que les ornements sont de couleur classique, c'est à dire : fleurs de lys d'or sur fond de l'écu azur, couronne et fleur de lys des angles également dorées; branches de feuillages vertes.

(b) Drapeau de la commune de La Poitevinière (49) ¹

Les inscriptions portées sur le drapeau permettent d'avancer sans trop d'erreur qu'il fut fabriqué pour la reprise d'armes de 1815.

L'ornementation est la suivante : armes royales classiques (lys d'or sur fond azur avec couronne d'or, branches de feuillages de couleur verte avec nuances destinées à marquer le relief, inscriptions et fleurs de lys d'angle dorées, franges également dorées.

Les dimensions de ce drapeau ne sont pas communiquées.

¹ D'après l'ouvrage *Petite histoire de la Vendée* - Henri Servien, Les éditions du Chiré

(c) Drapeau du 3^e corps d'armée de la duchesse de Berry

Ce drapeau est représenté recto-verso dans le livre de Crétineau-Joly ¹. La légende qui l'accompagne est la suivante : "... *Drapeau de la compagnie nantaise au combat du Chêne - 6 juin 1832*". L'auteur donne un petit historique tiré du "*Journal d'un chef de l'ouest*", par le baron de Charette : "*La compagnie nantaise avait été choisie par notre général, le baron de Charette, pour être en Vendée, la garde d'honneur de S.A.R. M^{me} la duchesse de Berry, régente de France et mère du roi, laquelle avait bien voulu nous faire remettre elle-même ce drapeau qui fut confié à M. le comte d'Hanache, ancien écuyer de Son Altesse Royale; mais, blessé mortellement pendant le combat, il passa à l'un de nos camarades, M. A. de Maublanc. Enfin lors de notre licenciement au Cloudy, M. de Charette nous remit cette précieuse relique sur laquelle on voit les taches de sang du comte d'Hanache. C'est donc le dernier drapeau blanc déployé en Vendée sur le dernier champ de bataille de nos luttes héroïques. A ce titre, il mériterait d'avoir ici sa place ...*".

Ce drapeau, de par la grande surface occupée par les armes royales semblerait être de dimensions réduites (celles-ci ne sont pas communiquées par l'auteur). Ce serait alors plus une sorte de fanion qu'un drapeau.

L'autre face de l'emblème a l'ornementation suivante : 4 fleurs de lys d'angle suivant une disposition identique à l'avvers. Entre les 2 fleurs de lys supérieures, l'inscription "3^e", puis, dans la partie médiane "CORPS D'ARMÉE". En bas et sur un plan identique à celle de l'avvers, une autre banderole (pointe en haut) avec l'inscription "DIEU ET LE ROI".

Les couleurs sont les suivantes : écu bleu azur à 3 fleurs de lys d'or et bordure couronnée, couronne d'or avec pierres de couleur rouge sur le bandeau, banderole soulignée par une bordure en galon de couleur bleu-gris et lettres du même style, lys d'angle d'or, franges d'or. Les fleurs de lys de l'écu et des angles, ainsi que la couronne sont ombrées de brun.

(d) Drapeau des compagnies bretonnes illustré à Quiberon ²

Il n'a pas sa place parmi les drapeaux vendéens mais il est intéressant à connaître car il possède une ornementation très voisine de celle de ses voisins insurgés (seuls manquent les 3 fleurs de lys ou l'écu royal entre la couronne et les palmes). La décoration simplifiée de ce drapeau breton n'était pas l'exclusivité de ce mouvement insurrectionnel. Elle a logiquement pu figurer parmi les très nombreuses variantes qui ont différencié la multitude d'étendards confectionnés dans la première moitié de l'année 1793 en Vendée.

¹ *Histoire de la Vendée Militaire* - J. Crétineau-Joly, Tome IV page 476

² D'après une illustration de l'ouvrage *Histoire de la Vendée Militaire* - J. Crétineau-Joly, Tome IV page 420

Les couleurs de ce drapeau ne sont pas communiquées. L'auteur en donne néanmoins les caractéristiques et l'historique reproduits ci-dessous :

"Ce drapeau en toile blanche fleur-de-lysé aux quatre angles, mesure 1,8 m sur toutes ses faces ... C'est sous les plis de ce drapeau que s'est tenue, à Auray une réunion importante de vrais bretons, le 29 septembre 1895. Ses glorieuses cicatrices, œuvre du temps et des balles qui l'ont criblées à Quiberon, et surtout les nombreuses taches de sang qu'on y remarque, font de cet étendard une des plus précieuses reliques de la chouannerie en Bretagne ..." Il est fort probable que la couronne, les fleurs de lys ainsi que les inscriptions soient de couleur dorée et les palmes vertes.

2.3.3 Les drapeaux de paroisses insurgées

Ce sont ceux qui présentent le plus d'originalité dans leur ornementation. Ils furent assurément les plus nombreux - bien que toutes les paroisses n'en n'aient pas été pourvues - et les plus diversifiés. Ils pouvaient être très simples ou très ouvragés. Ceux qui suivirent la Grande Armée dans l'aventureuse expédition d'outre-Loire disparurent presque tous. Beaucoup d'autres restés sur le sol natal connurent eux-aussi les aléas de la guerre et furent capturés et détruits par les républicains.

Ces drapeaux sont de dimension variable, allant du classique étendard au simple fanion. Outre les traditionnelles inscriptions rappelant l'attachement à la religion et au roi, la plupart portaient le nom de la paroisse qu'ils représentaient. Il est curieux de constater que la dénomination de l'unité combattante qui était inscrite sur certains de ces emblèmes pouvait être très variable. On y trouve indifféremment : bataillon, capitainerie ... devant le nom de la paroisse concernée.

Les drapeaux figurés sur les planches suivantes en 10b et 11a présentent un galon disposé en orle sur chaque côté de la soie. Curieusement, ces 2 emblèmes font partie de l'Armée d'Anjou, ce qui laisserait à penser qu'il y ait pu y avoir une certaine uniformisation des étendards de paroisses dans certaines divisions catholiques (à moins que cette disposition remarquée sur un premier drapeau plut au point de devenir un modèle à plusieurs autres).

Quelques uns de ces drapeaux ont une ornementation cordiforme et portent une devise faisant référence au roi Louis XVII. Ces dispositions ornementales les classent parmi les emblèmes paroissiaux de confection populaire, bien que très soignés dans l'ensemble de leur réalisation. Les drapeaux d'armée et de division font davantage référence à la cause royale dont ils adoptent les armes.

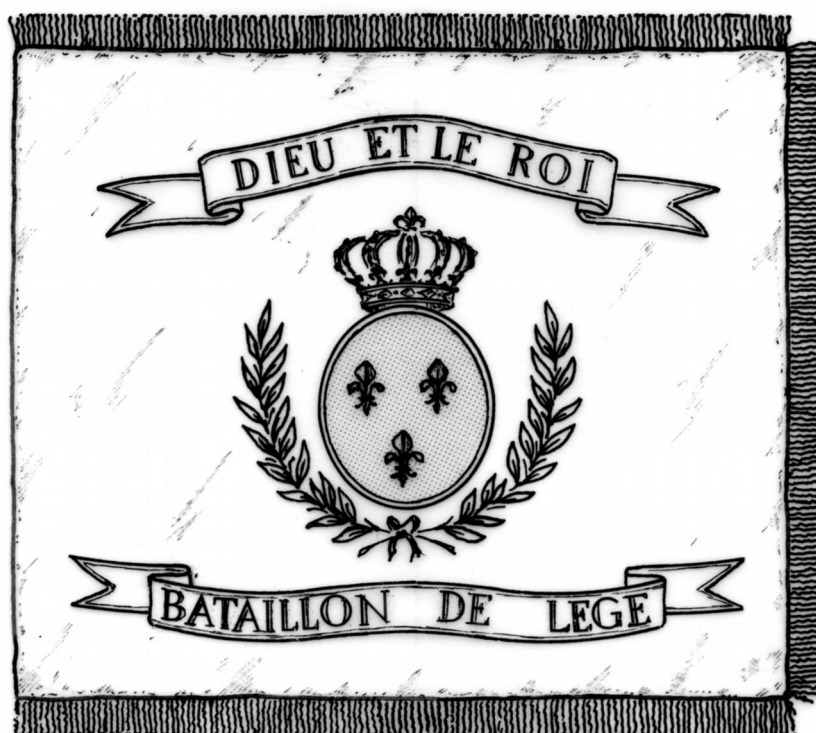
La majorité des rares étendards rescapés des guerres de la Vendée de

1793 à 1796 ne sont pas connus du public, leurs propriétaires refusant d'en révéler l'existence. Il est à souhaiter que les expositions et commémorations qui ne manqueront pas d'avoir lieu pour le bicentenaire de ces guerres seront l'unique occasion de lever le voile qui les recouvre et les fait tomber dans l'oubli.

Les drapeaux de paroisse (dont l'ornementation ne se référait à aucune normalisation et reflétait bien souvent l'originalité de leurs créateurs) durent acquérir un impact durable aux yeux des habitants de la commune ou du groupe d'agglomération dont ils étaient le symbole. Compte tenu de la valeur de ces symboles et de l'attachement à la grande cause de 1793, il est à peu près certain que les soulèvements royalistes suivants (1815 et 1832) furent l'occasion de ressortir les rares emblèmes conservés ou d'en réaliser de nouveaux qui ne devaient pas manquer de reprendre les ornements de ceux qui avaient connu la gloire des paroisses de 1793. A ce sujet, il n'est pas absurde de considérer sous ce rapport le drapeau de la "division" des Aubiers (79) représenté sur la planche 14 ¹. Ce drapeau est daté de 1832 et a été confectionné pour le soulèvement fomenté en Vendée par la duchesse de Berry en vue de placer son fils sur le trône de France sous le nom d'Henri V. Cette insurrection ratée eut les suites que l'on connaît. Ce drapeau fait partie d'une collection particulière. Il est déposé dans un château du bocage Haut-Poitevin.

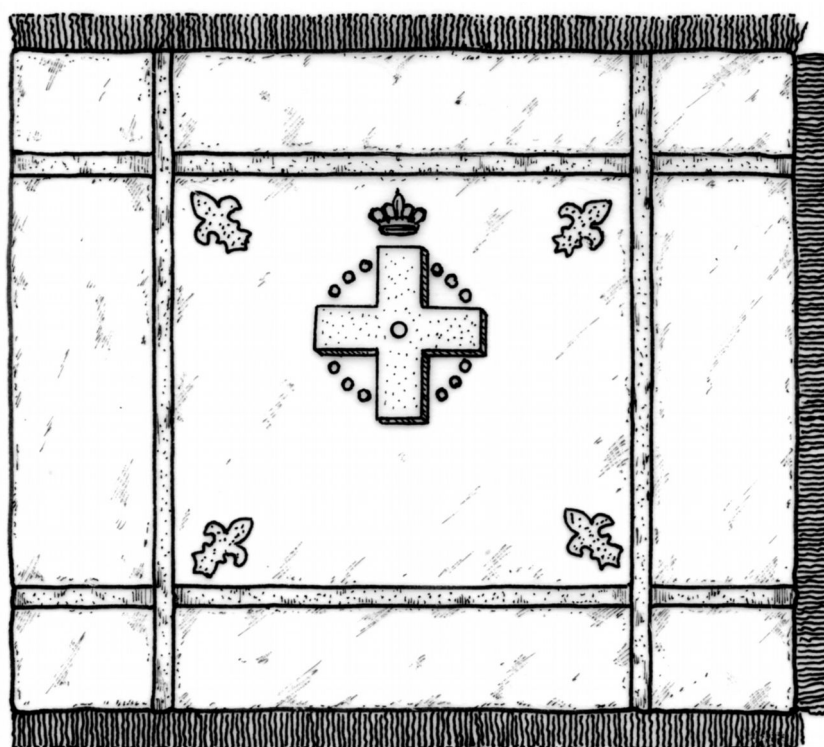
1 Cette paroisse faisait partie de la division de Châtillon pendant la "Grande Guerre" de 1793-1796

Drapeaux de l'armée vendéenne



a - drapeau de la paroisse de Legé (armée de Charette)

b - étendard de la Grande Armée (fraction Anjou)



Commentaire de la planche 10

(a) Drapeau de la paroisse de Legé ¹

Ce drapeau était porté par Louis Lecouvreur, commandant le bataillon de Legé (44) sous Charette (Armée du Bas-Poitou - Marais).

L'ornementation est classique : armes de France et feuillages, ces derniers étant toutefois peints de couleur verte (alors que sur la grande majorité des autres drapeaux ils sont représentés dorés). Pas de fleurs de lys dans les angles.

2 banderoles blanches bordées d'or portent : l'une au-dessus de l'emblème royal "*DIEU ET LE ROI*", l'autre à la partie inférieure "*BATAILLON DE LEGE*" en lettres dorées. Une frange dorée entoure la partie flottante de ce drapeau.

(b) Étendard de la Grande Armée

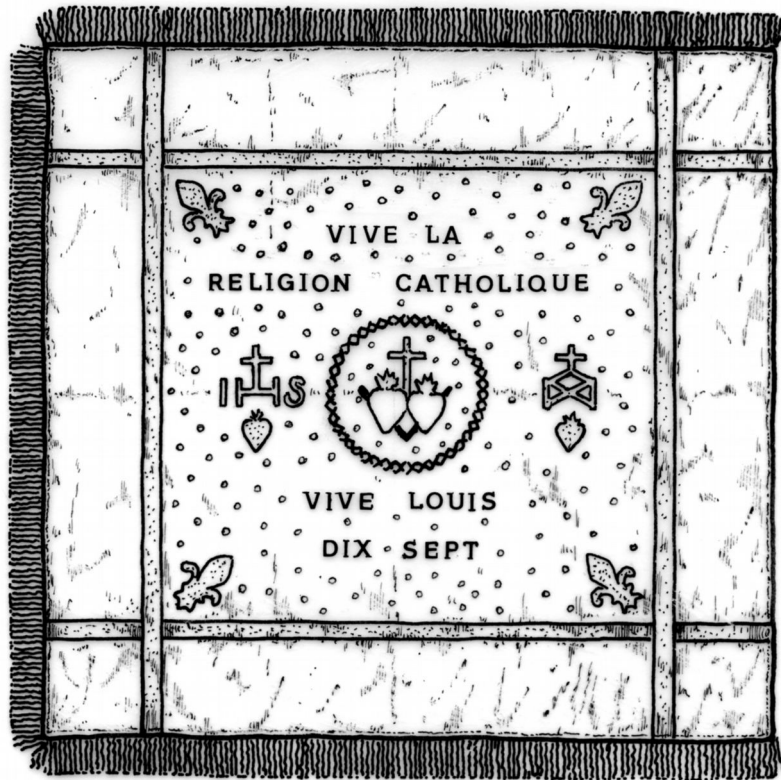
J. Bruneau et J. Pageot ² indiquent qu'il était porté par Jean Perdriau, marchand de tabac à la Poitevinière, près du Pin en Mauges, pays de Cathelineau. Il est donc à rattacher à la Grande Armée d'Anjou et du Haut-Poitou dont le "Saint du Poitou" fut le premier généralissime.

La description qui en est donnée est la suivante : "*l'étendard est en soie blanche, les franges, les galons et les lézardes de fils d'or. En broderie une croix grecque avec aux angles des lys*".

Les armes royales ne figurent pas sur ce drapeau et les auteurs donnent la signification de cette absence par le fait que les capitaines de paroisse levèrent à la tête de leurs troupes des bannières à symboles religieux à défaut de drapeaux aux couleurs du roi. Ces symboles très divers se rencontrent sur quelques autres emblèmes connus.

1 Cet emblème est représenté dans les ouvrages suivants :
Histoire de la Vendée Militaire - J. Créteineau-Joly, Tome II page 208
La Vendée Militaire - J. Bruneau et J. Pageot, page 32 fig. 5
 2 *La Vendée Militaire* - page 60 fig. 33

Drapeaux de l'armée vendéenne



a - fanion de la paroisse du Puy-Saint-Bonnet près de Cholet (49)

b - drapeau de la paroisse de la Verrie près de la Gaubretière (85)



Commentaire de la planche 11

(a) Fanion de la paroisse du Puy-Saint-Bonnet

La photographie de ce fanion est donnée dans l'ouvrage de E. Gabory *Les grandes heures de la Vendée* - Perrin 1961.

A. T. E. Goichon le fait figurer au bout d'un fusil d'une de ses nombreuses représentations de soldats vendéens, ce qui en l'absence de renseignements plus précis permet de lui donner un format d'environ 0,5 x 0,5 m en mesure républicaine (pratiquement 1 pied et demi en mesure ancienne) et ce pour la soie seule.

L'emblème aurait été retrouvé dans une boîte d'horloge où il serait resté longtemps caché. Le fanion de la paroisse du Puy-Saint-Bonnet (entre Mortagne et Cholet) était porté par J. Garreau de la dite paroisse. Cette compagnie faisait partie de la division de Cholet initialement commandée par Jacques de la Beraudière. Par la suite elle fut de l'Armée d'Anjou et du Haut-Poitou sous les commandements successifs de Bonchamps, d'Elbée et Henri de la Rochejaquelein de 1793 à 1794, puis de Stofflet jusqu'en 1795. D'Autichamp la commanda à partir de 1796.

Le fanion est en soie blanche avec galons, franges et lézardes dorés. La décoration du carré central est très particulière.

Au centre et à l'intérieur d'une fine couronne d'épines dorée, 2 cœurs accolés rouges dorés, le tout brochant sur une sorte de V de couleur noire. Croix latine également noire prenant appui à la rencontre des 2 cœurs. A gauche, monogramme du Christ surmonté d'une croix avec au-dessous un petit cœur enflammé, le tout doré. A droite, le monogramme de la Vierge également surmonté d'une croix et accompagné de la même manière d'un cœur enflammé eux aussi dorés.

2 devises sont disposées : l'une à la partie supérieure du carré central "*VIVE LA / RELIGION CATHOLIQUE*", l'autre à la partie inférieure "*VIVE LOUIS / DIX-SEPT*". 4 fleurs de lys ornent les 4 angles de ce même carré. Un semis de petits points dorés complète la décoration de ce carré central.

Au dos, une croix et l'inscription "*IL EST MORT POUR NOUS*".

(b) Drapeau de la paroisse de la Verrie (près de la Gaubretière)

Cette emblème était porté par Gravelleau, capitaine de la paroisse. Il faisait partie de l'armée placée sous les ordres de Sapinaud, châtelain de la Verrie. Ce drapeau fit toutes les campagnes de 1793 ainsi que la Virée de Galerne. Il revint sur le territoire de la Vendée après le désastre de la Grande Armée.

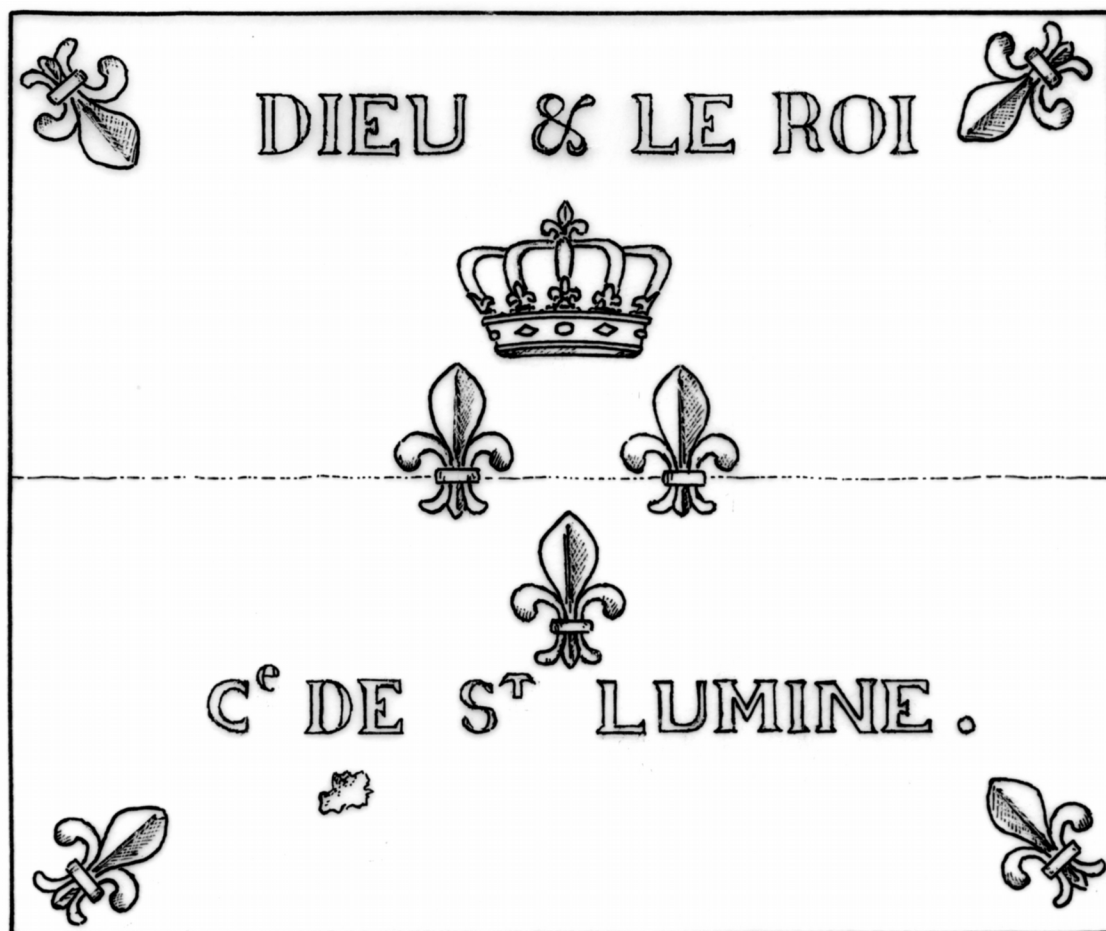
Il est en soie blanche décorée des Armes de France (d'azur à 2 fleurs de

lys d'or). La couronne, les feuillages et les 4 fleurs de lys des angles sont également dorés.

Les inscriptions "*VIVE LOUIS XVI*" et "*PAROISSE DE LA VERRIE*" en lettres d'or, encadrent l'ornementation centrale.

Ce drapeau est représenté dans l'ouvrage *Vendée Militaire 1793-1796* de J. Bruneau et J. Pageot, ainsi que sur celui de H. Servien *Petite histoire des guerres de Vendée*.

Drapeaux de l'armée vendéenne



Drapeau de la capitainerie ¹ de Saint-Lumine-De-Coutais (44)

1 Capitainerie ou paroisse

Commentaire de la planche 12

Drapeau de la capitainerie ¹ de Saint-Lumine de Coutais

Ce drapeau vendéen est exposé dans la cure de l'église de Saint-Lumine de Coutais, près de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

" Il appartenait à la paroisse de Saint-Lumine de Coutais (les luminois avaient rejoint l'armée de Charette). Dès la formation de l'armée de la Basse-Vendée, le contingent de Saint Lumine rejoignait celui de Saint Philbert-de-Grand-Lieu, placé sous le commandement de M. de Couetus, pour former avec les volontaires d'une douzaine de paroisses de la région, la division de Saint Philbert-de-Grand-Lieu. Le curé se Saint-Lumine, l'abbé Chevalier, suivit l'armée royaliste en qualité d'aumônier et resta proche de la division de Saint-Philbert dont faisaient partie les volontaires de sa paroisse. On suppose que c'est à lui que le presbytère de Saint-Lumine doit de conserver cet emblème" ².

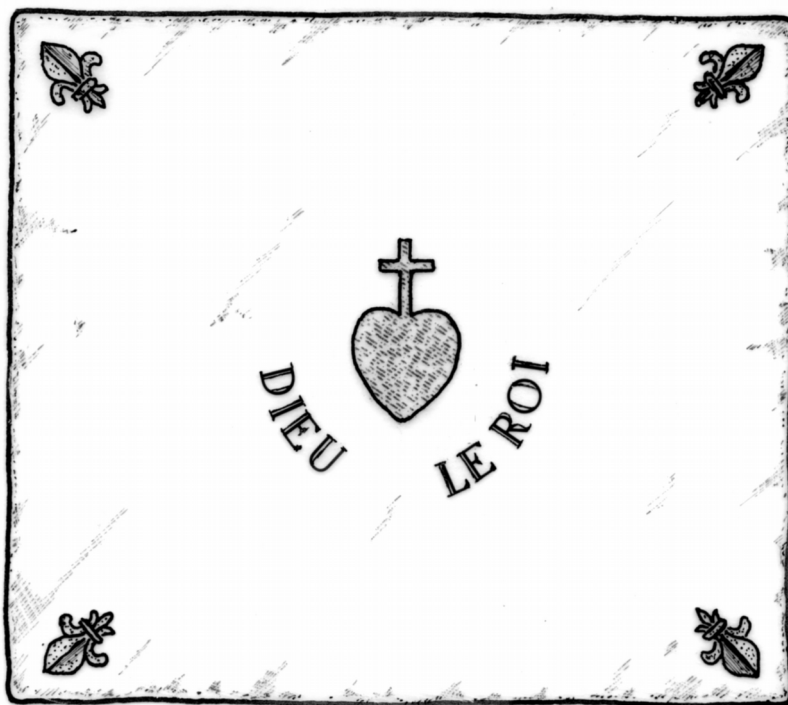
Le drapeau est composé de 2 morceaux de tissu blanc (jauni) cousus dans le sens de la longueur. Ses dimensions sont : 1,36 m pour la longueur sur 1,13 m pour la hauteur. Les ornements ainsi que les inscriptions sont dorés avec ombres de couleur brune.

Une trace de brûlure de balle est visible dans la partie inférieure du drapeau.

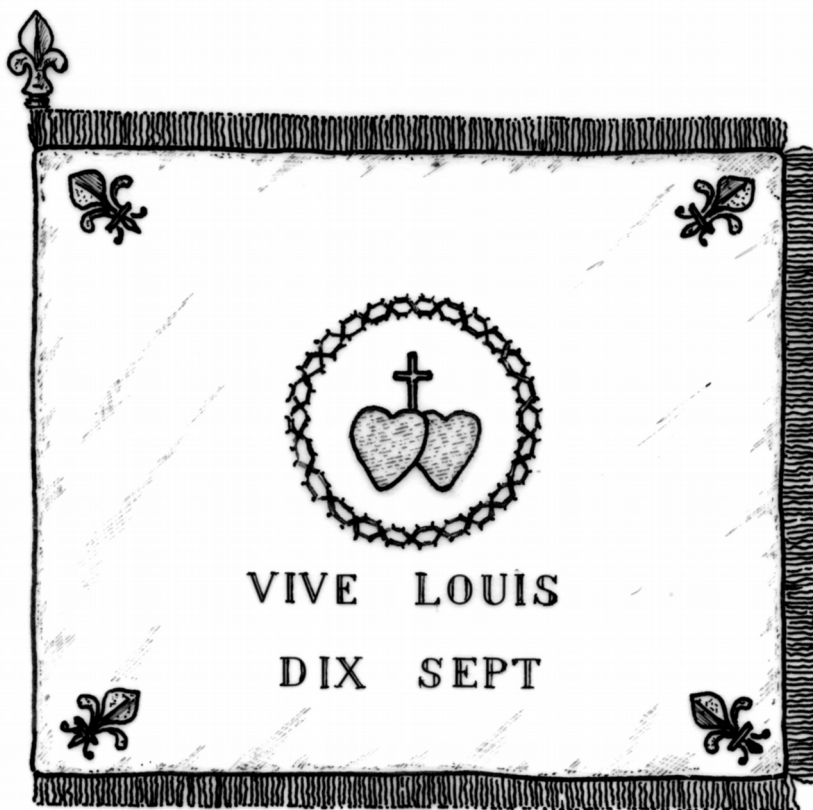
¹ ou compagnie de (la paroisse) de Saint-Lumine

² renseignements communiqués par la mairie de Saint-Lumine-de-Coutais

Drapeaux de l'armée vendéenne



a
b



Commentaires de la planche 13

Drapeaux à ornementation cordiforme

(a) Cet emblème illustre l'ouvrage *L'Ouest dans la tourmente* de A. Darmaing (éditions Copernic). Le dessin est de E. Lepiepvre, peintre de l'armée.

Le fond blanc avec fleurs de lys d'or aux angles est classique. Le centre est ornée d'un sacré-cœur avec croix de couleur rouge. La devise "*DIEU - LE ROI*" s'inscrit en lettres d'or et en demi-cercle à la base du cœur.

Un drapeau similaire figure sur un dessin de L. de Beaufort dans l'ouvrage *Les guerres de l'Ouest* de J. Tranie et J. C. Carmignani. L'inscription est différente : "*LA RELIGION ET LE ROI*". Cette inscription est disposée sur une seule ligne à la base du cœur rouge surmonté d'une croix dorée.

(b) Ce drapeau est tiré d'une illustration de l'*Histoire de la Vendée Militaire* de J. Créteineau-Joly, Tome III page 215.

La mention qui accompagne cette illustration est la suivante : "*Drapeau vendéen en soie blanche (gardé à Nantes et communiqué par M. de Lisle de Dreneuc à qui il appartient*".

Bien que représenté en noir et blanc, il est aisé d'en reconstituer les couleurs, un doute pouvant toutefois subsister pour ce qui concerne celle des cœurs qui peuvent être dorés ou plus vraisemblablement rouges.

Il est à remarquer que ce drapeau offre une certaine similitude avec le fanion du Puy-Saint-Bonnet précédemment décrit.



Commentaire de la planche 14

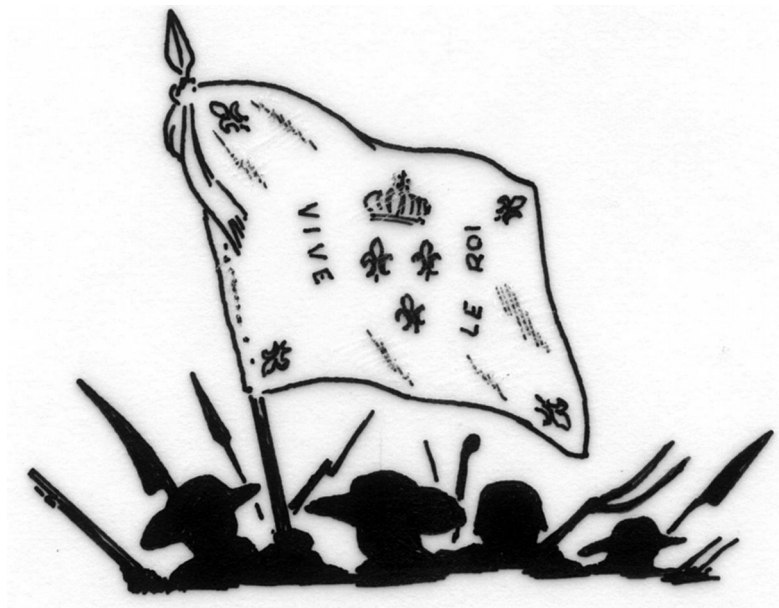
Drapeau de la "division" des Aubiers (79)

Cet emblème, comme l'indique l'inscription de revers, a été confectionné pour le soulèvement de 1832 (duchesse de Berry). Il est très vraisemblablement très proche du premier drapeau de la paroisse des Aubiers qui, comme toutes celles du Haut-Poitou fournirent de farouches combattants à la Grande Armée Catholique et Royale (les volontaires de la commune voisine des Échaubrognes n'étaient-ils pas nommés les "grenadiers de la Grande Armée").

Il est en toile (probablement de lin) avec ornements en fleurs de lys, croix, armes royales et inscriptions découpés dans du drap de couleur vert bronze très foncé et cousus sur le fond du drapeau. Le fourreau de la hampe faisant corps avec la toile de l'emblème est cousu. L'étendard n'a pas de franges.

Les dimensions sont les suivantes : longueur 1,34 m, hauteur 0,87 m.

Si il avait été organisé une division aux Aubiers dans le cadre de l'organisation militaire de 1832, cette agglomération relevait en 1793 de la division de Châtillon-sur Sèvre. Il est possible que le dynamisme de cette commune, lors du soulèvement fomenté en Vendée militaire par la duchesse de Berry et face à l'attentisme des autres paroisses, lui permit de s'attribuer la prestigieuse appellation de "division". Les précisions manquent sur ce sujet.



2.4 Les sources iconographiques

Les emblèmes représentés sur les tableaux et gravures d'époque ont également leur intérêt. On ne peut les négliger car ils sont souvent le fruit d'une observation réelle ou issus de témoignages crédibles que les peintres et graveurs ne manquèrent pas, pour la plupart, de rechercher.

Parmi ceux-ci, les drapeaux inscrits dans la décoration de fond des portraits des généraux de la Vendée ¹, peuvent être considérés comme dignes de foi car les peintres qui les ont exécutés firent appel au témoignage des survivants des guerres vendéennes pour représenter les chefs royalistes avec toute la rigueur qui leur était imposée. M^{me} de la Rochejaquelein, qui avait longtemps accompagné les principaux généralissimes vendéens, s'était elle-même attachée au respect de la vérité tant pour le physique et le vêtement que pour l'environnement des personnages concernés par le témoignage qu'elle apporta aux peintres des principaux chefs vendéens.

Tous les portraits de la galerie des généraux exposés dans le musée de Cholet ne sont pas accompagnés de drapeaux vendéens. Seuls ceux de Cathelineau, Henri et Louis de la Rochejaquelein, Lescure, Suzannet et Cadoudal en comportent. Ce dernier étant breton et chouan se trouve exclu du sujet vendéen, de même que Louis de la Rochejaquelein qui ne prit part qu'à l'insurrection de 1815. Le portrait de Lescure laisse apercevoir un étendard trop éloigné pour en observer le détail.

Les portraits des autres généraux et commandants d'armées royalistes faisant partie de collections publiques et privées permettent également de voir figurer sur certains d'entre eux quelques étendards dont on ne peut rejeter la représentation. Dans ce cas également, les trop rares expositions locales consacrées aux soulèvements de l'Ouest permettent de prendre connaissance de sources intéressantes et généralement ignorées.

1 Musée des Guerres de Vendée à Cholet (49)



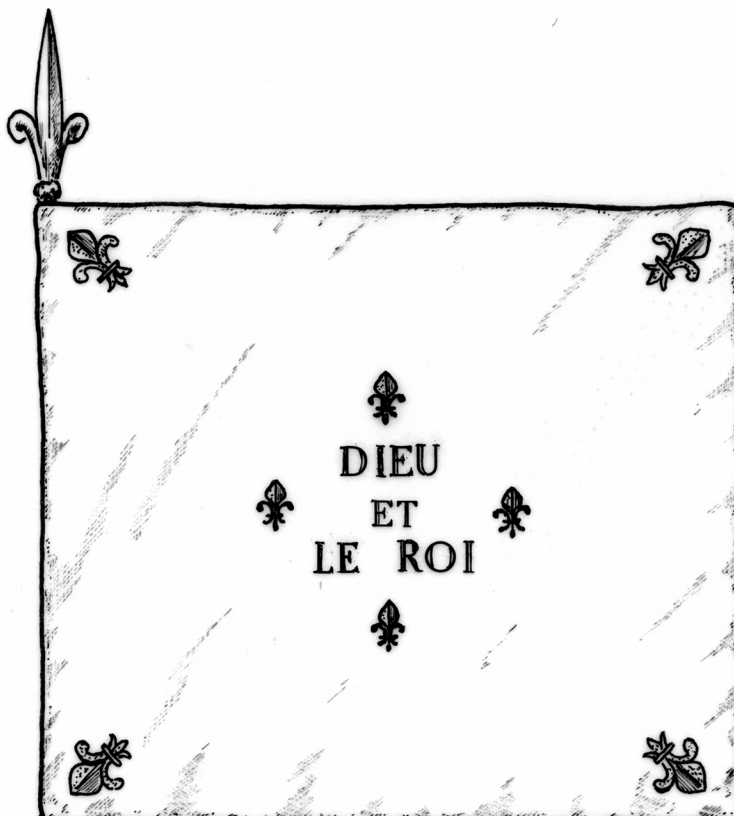
*Henri de la Rochejaquelein, par Pierre-Narcisse Guérin
Musée d'art et d'histoire, Cholet*

Drapeaux de l'armée vendéenne



Drapeau de Stofflet

Drapeau de Cathelineau



Commentaire de la planche 15

Certains des drapeaux représentés sur les tableaux et gravures paraissent parfois trop simples ou fantaisistes tant ils diffèrent des emblèmes officiels les plus connus. On serait tenté de n'y accorder aucun crédit. Il ne faut pourtant pas oublier que les portraits des chefs vendéens furent pour la plupart exécutés sous la Restauration, c'est à dire à partir de 1816, et que les témoignages visuels recherchés par les peintres et graveurs étaient encore vivaces. Il y a donc un fond de vérité dans ce qui a été représenté pour magnifier le souvenir des personnages et des faits qui avaient fait l'histoire quelques 30 années auparavant et qui étaient encore bien présents dans les esprits et dans les chairs des habitants de la Vendée.

(a) Ce drapeau est figuré sur une gravure de Belliard de 1826 montrant le général angevin Stofflet. Il est très simple puisque le fond blanc ne comporte que la seule inscription "*VIVE - LE ROI*" en lettres d'or. La pique de métal doré présente un évidement en forme de fleur de lys.

Cet emblème est on ne peut plus sobre et sans doute dans le caractère du chef de l'Armée d'Anjou. Il est à noter qu'il ressemble beaucoup à celui qui figure sur le portrait d'Henri de la Rochejaquelein par Pierre Guérin (1817). Pour celui-ci, on retrouve la même inscription sur une seule ligne et dans le tiers supérieur de l'étendard, ce qui laisserait à penser qu'il pourrait exister là une ornementation supplémentaire cachée par le buste du général vendéen.

(b) Ce drapeau est représenté sur le portrait de Cathelineau peint par Girodet pour le salon de 1824.

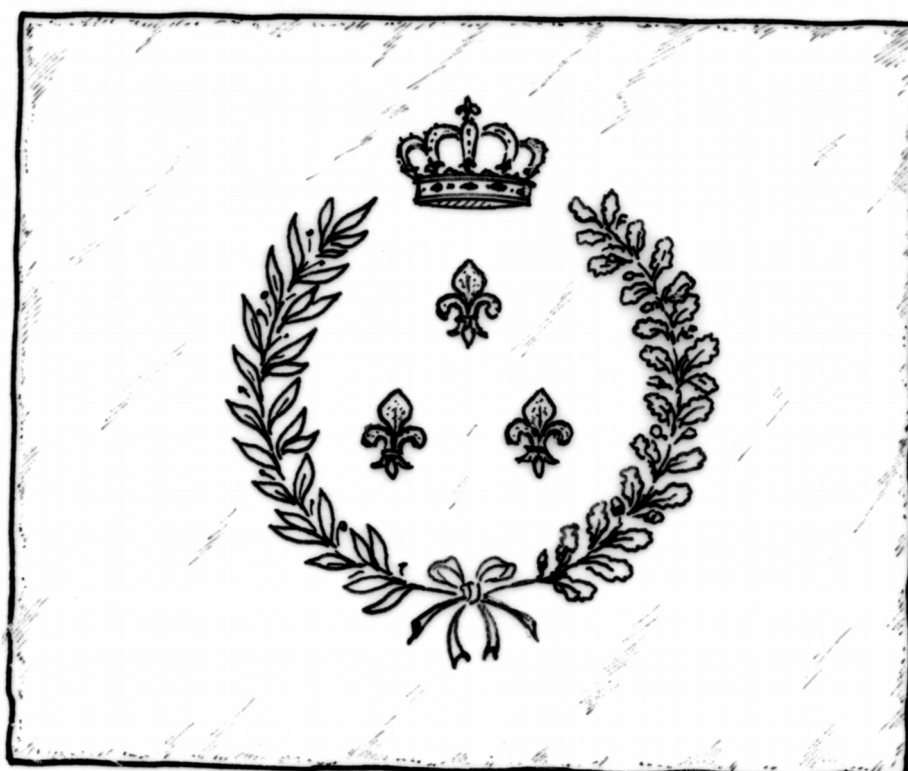
Sur le fond blanc de l'emblème, et en son centre, l'inscription "*DIEU - ET - LE ROI*" est disposée sur 3 lignes. 4 fleurs de lys d'or sont placées latéralement, et en croix, à l'inscription. 4 autres fleurs de lys également dorées ornent les angles de ce drapeau.

Drapeaux de l'armée vendéenne



a

b

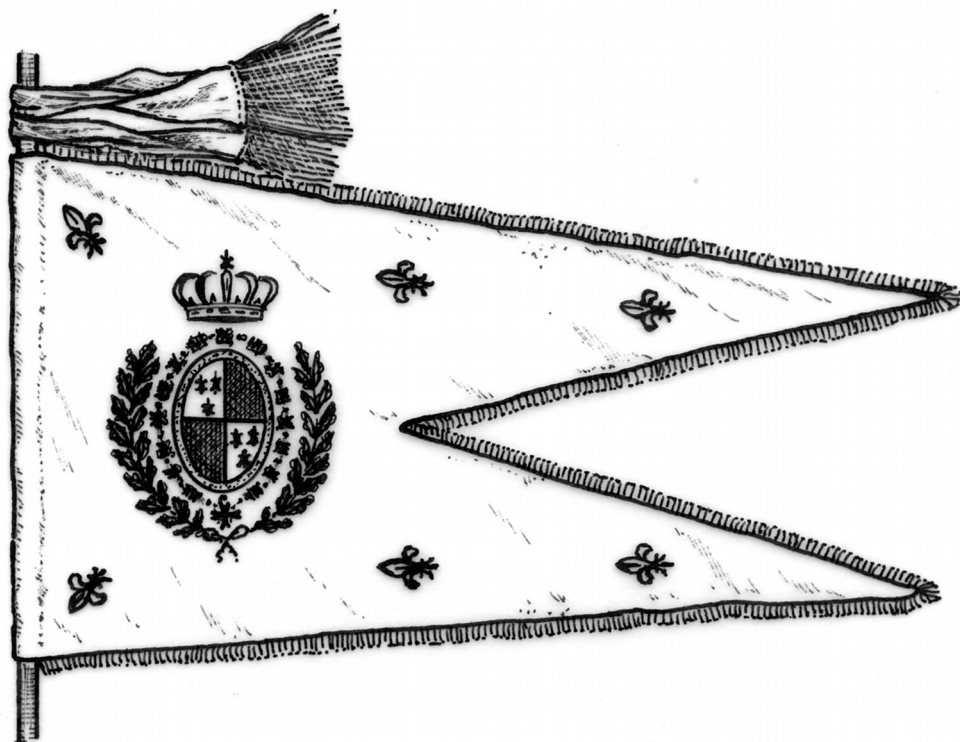


Commentaire de la planche 16

Ces 2 drapeaux sont représentés sur des gravures consacrées aux guerres de Vendée. Ces gravures sont dépourvues de couleurs. Néanmoins, il est permis de les comparer aux nombreux drapeaux blancs à broderies d'or mentionnées dans les ouvrages relatifs aux soulèvements de l'Ouest.

(a) Drapeau représenté sur une gravure montrant Augustin de Hargues d'Estivaux, général de cavalerie vendéenne. Cet étendard est muni d'une cravate à franges. 2 cordons pendent de la pique (cette dernière affecte la forme d'une fleur de lys).

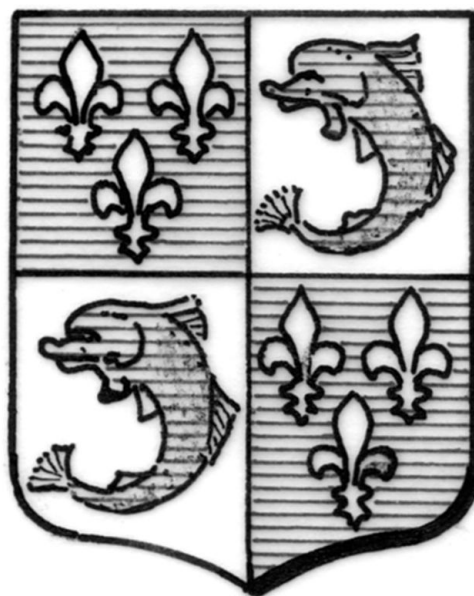
(b) Ce drapeau figure une lithogravure représentant l'attaque de Nantes par les Vendéens, et illustrant l'ouvrage *Histoire des armées françaises de terre et de mer de 1792 à nos jours* - Librairie nationale - Paris 1877. La pique est de forme classique, la cravate est à franges.



Étendard de l'armée vendéenne aux armes de Louis XVII

Armes du Dauphin

Écartelé au 1 et 4 d'azur aux 3 fleurs de lys d'or, qui sont de France. Au 2 et 3 d'or au dauphin pamé d'azur, barbé, oreillé, crêté et pautré de gueules.



La planche 17 montre un curieux étendard, sorte de guidon ou emblème de cavalerie pour sa forme, dont la photographie orne un ouvrage consacré à la guerre de Vendée ¹. Il est indiqué comme "Étendard de l'armée Vendéenne, aux armes de Louis XVII (collection particulière). Aucune indication complémentaire ne permet de connaître le territoire géographique de l'armée concernée et l'historique de cet emblème. La photographie en noir et blanc ne permet pas d'en discerner les couleurs. De même, les détails des armes qui ornent cet étendard ne sont pas perceptibles à cause de la mauvaise qualité de la reproduction.

On peut assurer sans risque d'erreur que cet emblème, très ouvragé et peu dans le style de la majorité des drapeaux vendéens, devait exister au moment de la prise d'armes par les paysans. Il était vraisemblablement disponible sur le territoire de la Vendée militaire et reprit donc du service à l'occasion du soulèvement. D'ailleurs, Louis XVI étant guillotiné le 21 janvier 1793, le jeune dauphin affichait dès lors, sous le nom de Louis XVII ses légitimes prétentions au trône de France. Ses armes étaient donc au moment du soulèvement paysan du 11 mars 1793 d'azur à 3 fleurs de lys d'or. Si les armes représentées sur l'étendard dont il est question sont celles du dauphin (la partie en noir - presque trop encrée - sur la photographie le laissant supposer), ce drapeau est à coup sûr antérieur au soulèvement vendéen. A moins que le jeune roi, qui n'avait alors que 8 ans, soit resté pour toujours le "petit Dauphin" dans le cœur des paysans vendéens, mais cette hypothèse ne peut être retenue car nombre de drapeaux portent, accompagnant le nom du roi Louis XVII, les armes de la famille royale.

Cet étendard de l'armée vendéenne paraît de couleur blanche avec franges et fleurs de lys d'or. Les broderies semblent être au naturel.

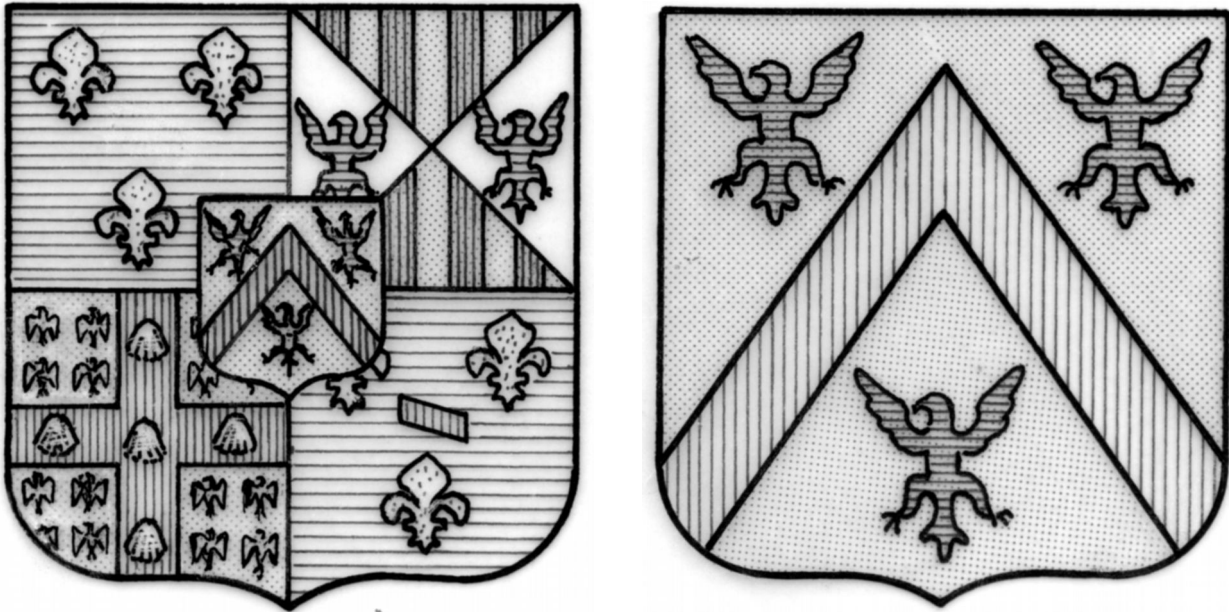
Les armes du dauphin de France sont données, à titre indicatif, au bas de la planche 17.

Un fait précis de la réutilisation très ponctuelle d'un emblème existant est bien connu dans l'histoire militaire de la Vendée. Il concerne la bannière que le prince de Talmont fit flotter en tête de sa cavalerie en octobre 1793, pendant l'expédition d'outre-Loire. M^{me} de la Rochejaquelein le relate ainsi dans ses mémoires ² : "... Ce fut entre Ernée et Fougères que M. de la Rochejaquelein aperçut un drapeau bleu, brodé d'or, aux armes de la maison de la Trémoille, qu'on portait en tête de la cavalerie. M. de Talmont l'avait trouvé au château de Laval. C'était vraisemblablement l'ancienne bannière de sa maison. M. de la Rochejaquelein lui dit : "Prince, nous ne connaissons que les fleurs de lys", et il fit retirer le drapeau ...".

1 *La contre Révolution - Partisans vendéens-chouans-émigrés 1792-1800*, Louis Blanc et J. Créteineau-Joly. Réédition Hachette de 1961

2 réédition de Mercure de France, 1984, page 306

Le prince de Talmont appartenait à la très ancienne famille de la Trémoille. Il était seigneur de Thouars, de Laval et de nombreux autres domaines et faisait partie de la vieille noblesse du Poitou. Ses armes étaient ainsi définies : écartelé au premier de France, au 2 de Sicile, au 3 de Laval, au 4 d'azur à 3 fleurs de lys d'or, au bâton péri en bande qui est de Bourbon-Montpensier, et sur le tout d'or au chevron de gueules, accompagné de 3 aiglettes d'azur becquées et membrées de gueules, qui est de la Trémoille ¹.



Le blason de la famille des la Trémoille est donc difficile à reproduire sur un drapeau, mais il n'était pas rare de voir des armes aussi chargées brodées ou peintes sur la soie de certains étendards de l'ancienne monarchie. Ces représentations étaient d'ailleurs très fréquentes à cette époque chez certaines nations étrangères : Espagne, Autriche, Prusse, Russie...

Aucune autre indication n'est donnée sur l'ornementation complémentaire qui pouvait accompagner les armes princières portées sur la bannière de Talmont, dont l'apparition à l'armée vendéenne fut à la fois brève et remarquée.

¹ Armorial des principales maisons et familles du royaume - M. Dubuisson (1757) réimpression J. de Bonnot (1987)

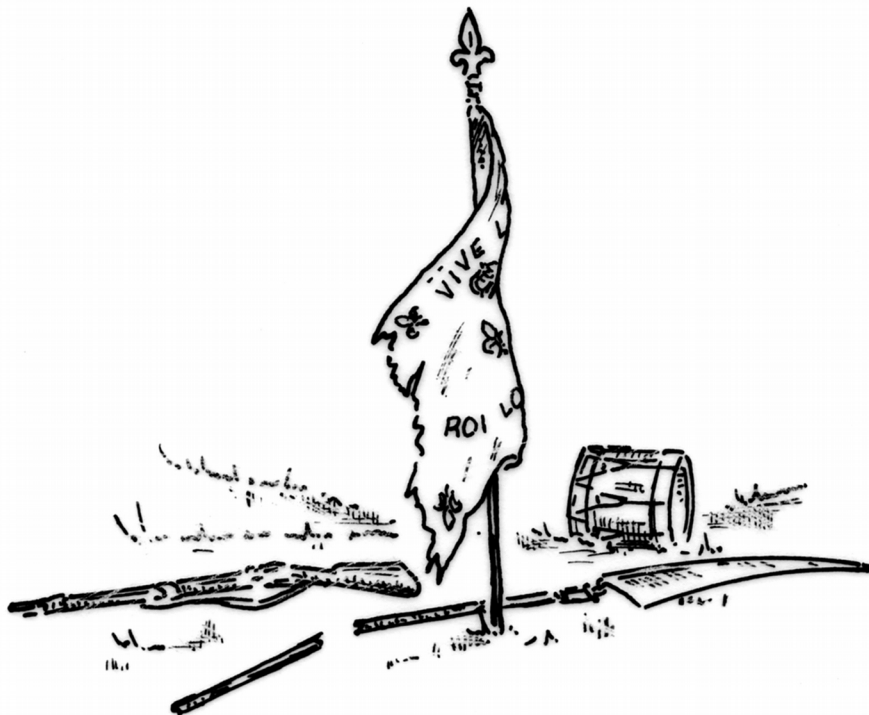
La télévision française a - dans le courant de l'année 1986 - procédé à la rediffusion d'une série d'émissions consacrées aux "Grandes batailles du passé". A cette occasion, il nous a été donné d'apprécier l'une d'elles traitant de la bataille de Cholet qui eut lieu le 17 octobre 1793. Les réalisateurs de cette évocation historique s'étaient attachés pour le tournage de cette bataille le concours de plusieurs historiens pour la reconstitution des faits ainsi que la recherche des costumes, équipements, armements et drapeaux portés par les protagonistes. C'est ainsi qu'un certain nombre de drapeaux ont été montrés dans les rangs des forces vendéennes participant à cette bataille de Cholet. Le guidon général de la Grande Armée Catholique et Royale pouvait y être remarqué, suivi de plusieurs autres.

Ces drapeaux, de dimensions un peu réduites, paraissent il est vrai d'exécution assez sommaire mais, pour ce qui le concerne, le guidon général était conforme à l'ornementation connue. Il est donc permis d'étendre cette conformité à l'ensemble des étendards représentés et de les retenir pour bons dans ce qui touche à leur ornementation générale. Les avis des conseillers choisis pour cette reconstitution historique devant être également éclairés en la matière. Il faut préciser que ces intervenants étaient pour la plupart vendéens et très imprégnés de l'histoire des guerres de la Vendée militaire.

Le drapeau représenté en (a) de la planche 18 est de la conception classique des étendards de division de la Grande Armée Catholique et Royale.

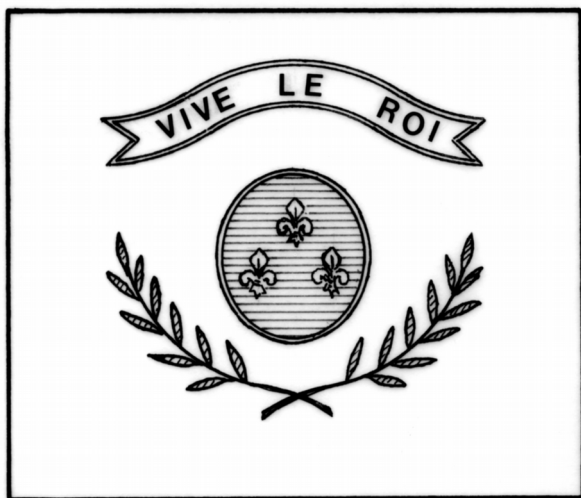
L'emblème (b) est moins courant. Il doit correspondre au type de drapeau dont il est fait mention dans les mémoires de la marquise de la Rochejaquelein. Celle qui était encore M^{me} de Lescure écrivait : *"... J'avais fait faire un beau drapeau blanc pour la troupe soldée que M. de Lescure devait former; dessus il y avait une très grande croix en galon d'or avec trois fleurs de lys, et ces mots écrits en grandes lettres d'or : VIVE LE ROI ! Je lui envoyai à Cholet où l'armée se rassemblait, le curé de Saint-Laud le bénit à minuit ..."*¹. Cet étendard participa à 5 grandes batailles : Torfou, Montaigu, Saint Fulgent gagnées par les vendéens, Saint Symphorien et la Tremblaye qui leur furent contraires.

Les 2 autres drapeaux relevés au cours de l'émission télévisée sont à décoration cordiforme avec la légende : *"VIVE LE ROI LOUIS XVII"* Ce sont peut-être plus des drapeaux de paroisse que des étendards de division de la grande armée vendéenne.

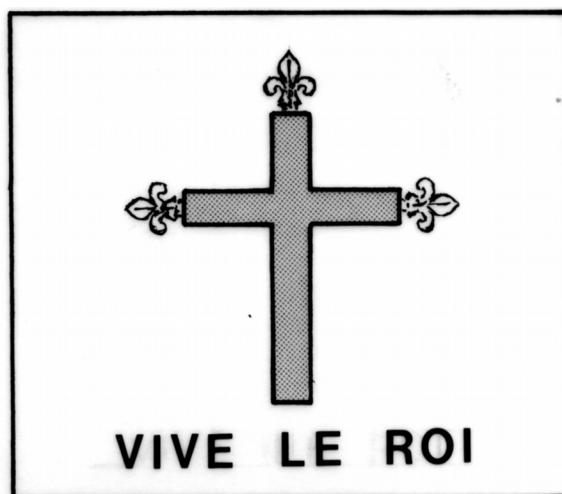


¹ Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein, page 353

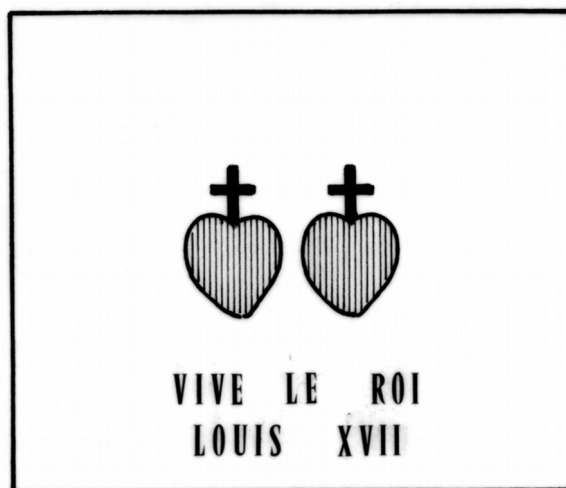
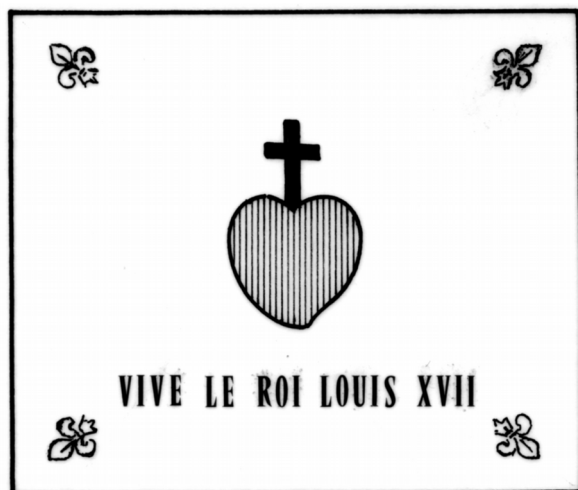
Planche 18



a
c



b
d



Drapeaux vendéens reproduits pour l'émission télévisée "Les grandes batailles du passé" - bataille de Cholet, 17 octobre 1793

Commentaire de la planche 18

Les drapeaux de la planche 18 reproduisent des emblèmes confectionnés pour la reconstitution de la bataille de Cholet du 17 octobre 1793 (*Les grandes batailles du passé*, diffusées à la télévision en 1986). Cette émission avait été réalisée avec le concours d'historiens de la Vendée et de l'armée.

Derrière le guidon de la Grande Armée, facilement reconnaissable bien que d'exécution simplifiée, flottaient d'autres emblèmes tout aussi simplement exécutés et dont le détail restait assez difficile à relever tant leur vision était brève et le vent qui les agitait était violent. Ces drapeaux ne se rapportaient pas de près ni de loin aux modèles les plus connus. Toutefois, la rigueur apportée par les historiens locaux dans l'habillement vendéen (ainsi que pour les emblèmes et équipements républicains) nous permet de les retenir pour mémoire dans les très nombreuses variantes que pouvaient présenter les drapeaux de division et surtout de paroisse de l'armée vendéenne, et ce, au temps de ses succès et de sa gloire. Il faut considérer que les rares drapeaux vendéens existant sont jalousement et secrètement conservés. Les personnes qui les ont hérités hésitent à les faire connaître et il faut souvent le hasard d'une lecture ou un heureux renseignement associés à la bonne volonté du propriétaire pour en faire plus ample connaissance. Ces reproductions de drapeaux sont peut-être le fruit de la collaboration des historiens locaux avec les propriétaires, collaboration qui a pu ponctuellement s'établir lors du tournage de cette émission historique.

Les 4 drapeaux sont à fond blanc, seule l'ornementation diffère.

(a) Armes de France aux 3 fleurs de lys d'or sur fond azur, palmes vertes, légende dans une banderole bordée d'or

(b) Croix brune, fleurs de lys dorées, légende de couleur brun foncé (ou noire)

(c) Cœur rouge avec croix noire, légende de couleur foncée ¹, fleurs de lys d'or

(d) Cœurs rouges avec croix noires, légende de couleur foncée ²

1 les couleurs exactes de cette partie de l'ornementation étaient assez difficiles à percevoir compte tenu du mouvement et de la brièveté de l'observation.

2 id

3. Les piques de drapeau

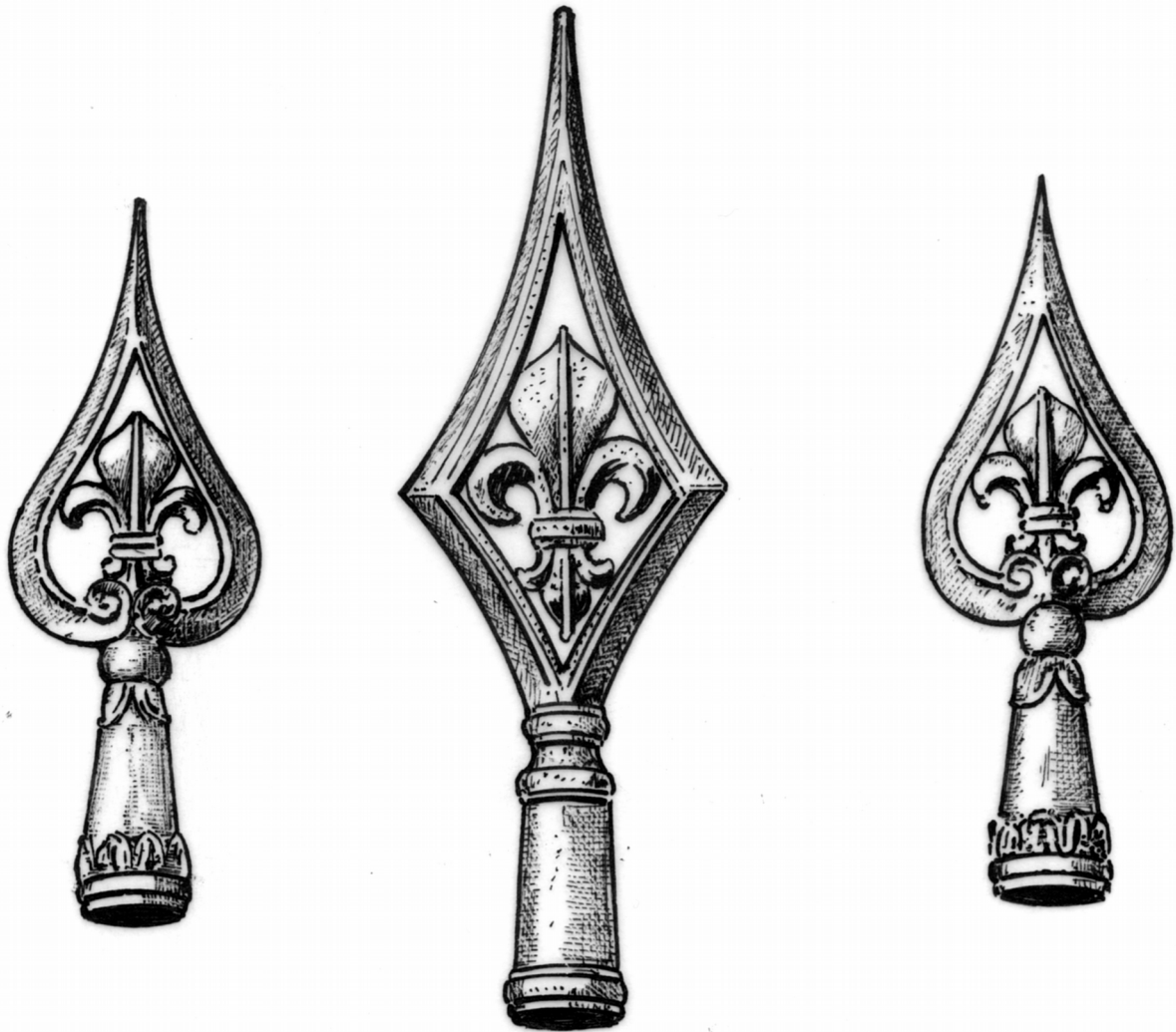
La pique termine l'extrémité supérieure de la hampe sur laquelle est fixée la soie du drapeau et complète la présentation de l'enseigne.

C'était à l'origine le fer de la lance sur laquelle vint se fixer la bannière ou le gonfalon féodal pour servir de signe de ralliement. Cette origine est encore présente plusieurs siècles plus tard, puisque lors des obsèques de Louis XV en 1774, les registres de la Maison du roi consignent la commande de drapeaux ou enseignes passée pour l'occasion : ces drapeaux ou enseignes ayant des *"bois de lance de 8 pieds de haut avec fer de lance d'acier doré et bruni, la dite lance passe par le fourreau du penon et sert à le porter ..."*. Les piques de drapeau conservèrent d'une manière générale la forme de ces pointes de lance, leur donnant par la suite une forme plus ramassée et moins encombrante. A l'instar des hallebardes et pertuisanes de parade, ces piques de drapeau furent en certains cas gravées ou ajourées pour représenter le lys royal. Parfois, le fer prenait la forme plus ou moins stylisée de l'emblème monarchique.

A l'aube de la révolution, bon nombre de piques de drapeau affectent la forme d'un cœur allongé avec fleur de lys découpée à jour dans la partie la plus large. Elles sont en cuivre doré et mesurent environ 24 cm de hauteur. Ces piques à attribut royal seront encore utilisées pendant la révolution malgré plusieurs changements de modèle de drapeau. Elles seront remplacées en 1794 par un modèle plein, moins haut et plus large à la base (16 à 20 cm de hauteur). Malgré cela, certains régiments conserveront quelques temps encore les piques ornées du lys royal. Ainsi donc, des drapeaux républicains furent déployés sur le sol de la Vendée, avec des piques dont le plat était orné d'une fleur de lys en découpe, et ce à l'époque où les affrontements étaient les plus vifs et les forces en présence importantes. Le début de l'année 1793, si favorable aux vendéens, leur permit de capturer de nombreux étendards gouvernementaux, et partant, de s'approvisionner à bon compte en piques de drapeau naturellement prêtes à une réutilisation par les troupes catholiques et royales. Ces modèles réglementaires apparaissent nettement sur les emblèmes accompagnant les portraits de certains généraux vendéens (Stofflet, la

Rochejaquelein, Suzannet ... par exemple). La conformité est même parfaite pour le drapeau accompagnant le général de l'Armée d'Anjou.

On peut également imaginer que certaines piques révolutionnaires qui armaient les Gardes Nationales locales ont pu être utilisées pour un temps, et à l'origine du soulèvement on pu servir de pointes de drapeaux improvisées. Certaines gravures montrent des étendards à piques très pointues qui n'étaient pas pour autant empruntées aux "Armes Nationales".



Piques de drapeaux à fleur de lys ¹

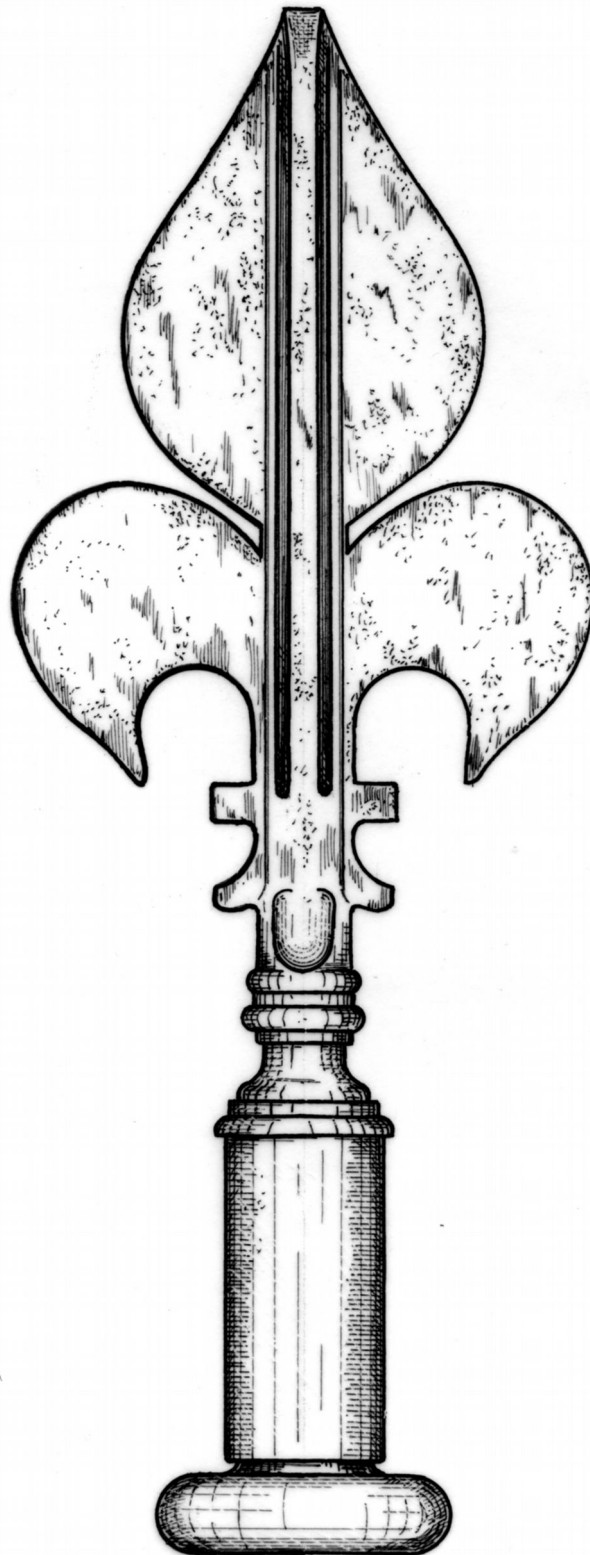
Les drapeaux vendéens exposés dans les musées régionaux sont incomplets. Les soies, pliées pour être plus facilement cachées ont pu - pour certaines - être conservées. Il n'en est pas de même pour leurs piques dont bien peu d'exemplaires sont connus. 2 musées sur le territoire de la Vendée militaire, ceux de Cholet et de la Chabotterie, en exposent chacun un exemplaire. Ces 2 piques ont la particularité de ne ressembler aucunement

¹ D'après *Les emblèmes & drapeaux de la France* - A. Maury (collection de l'auteur)

aux types militaires réglementaires. Elles semblent avoir été réalisées spécialement pour la cause et très vraisemblablement en série limitée, ce qui ajoute à leur intérêt. Les métaux utilisés sont différents : laiton travaillé et découpé pour l'une, métal fondu et doré pour l'autre (cf planches 19 et 20). Leur seul point commun est leur forme en fleur de lys. Il serait donc intéressant de connaître d'autres modèles de ces "fers de lance pour drapeaux". Ces 2 exemplaires ne sont sans doute pas les seules piques vendéennes conservées et comme pour beaucoup d'autres objets des guerres de Vendée, leurs propriétaires ne tiennent pas à en révéler l'existence.

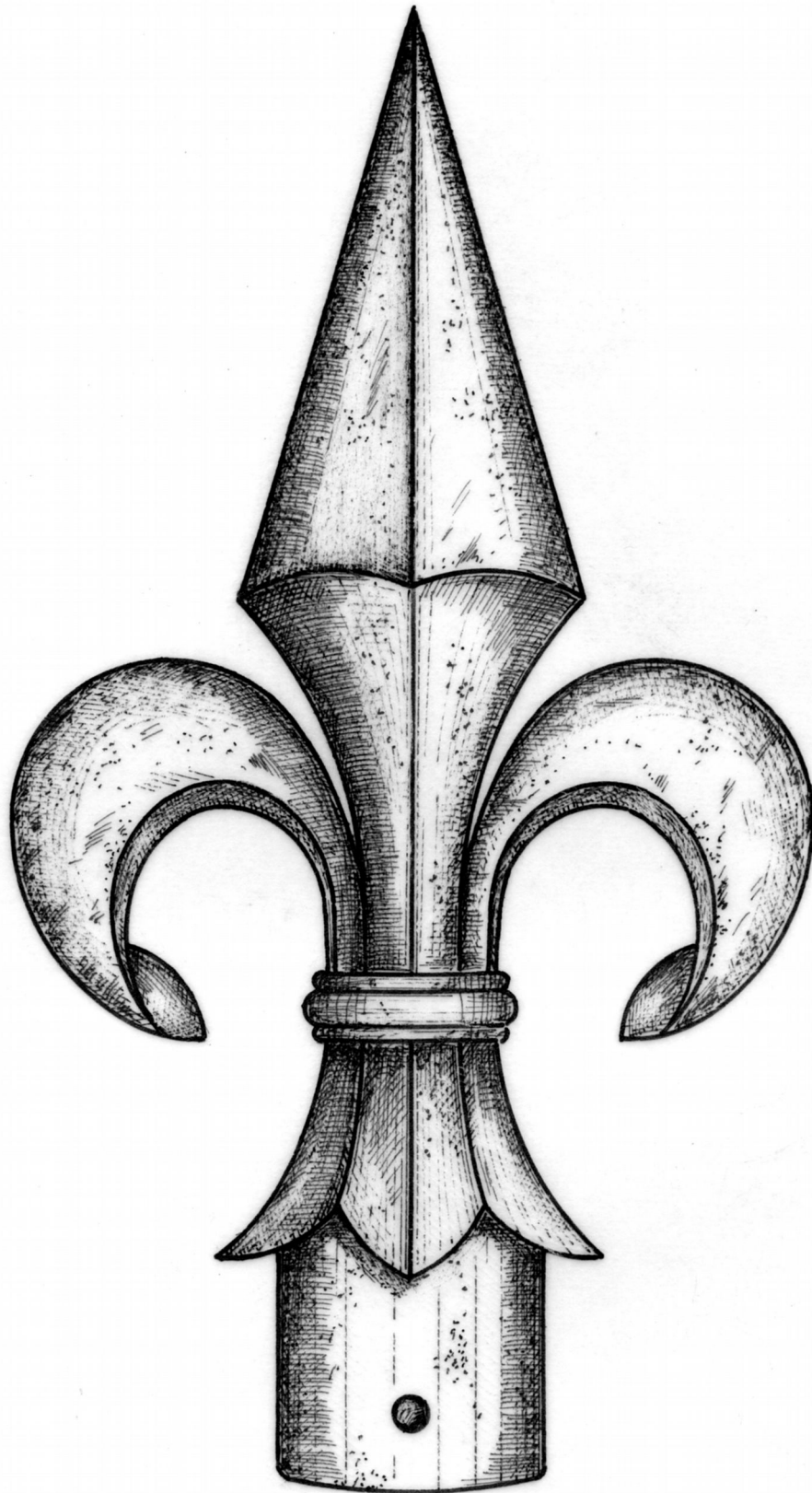
La planche 21 donne quelques indications sur divers modèles de pique de drapeau en usage au début ou pendant les premières années du soulèvement vendéen. Ces modèles, réglementaires dans les armées républicaines, furent très certainement présents sur le théâtre des opérations militaires de l'Ouest de la France comme sur les frontières du pays. Leur capture permit leur réutilisation sans transformation pour les piques déjà ornées de la fleur de lys, et avec une actualisation relativement aisée pour certains autres modèles (piques pleines).

La planche 22 présente quelques modèles de piques de drapeau relevés sur certains portraits de généraux vendéens ou autres tableaux consacrés à cette époque particulière.



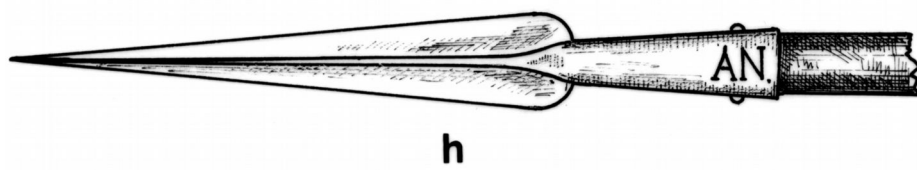
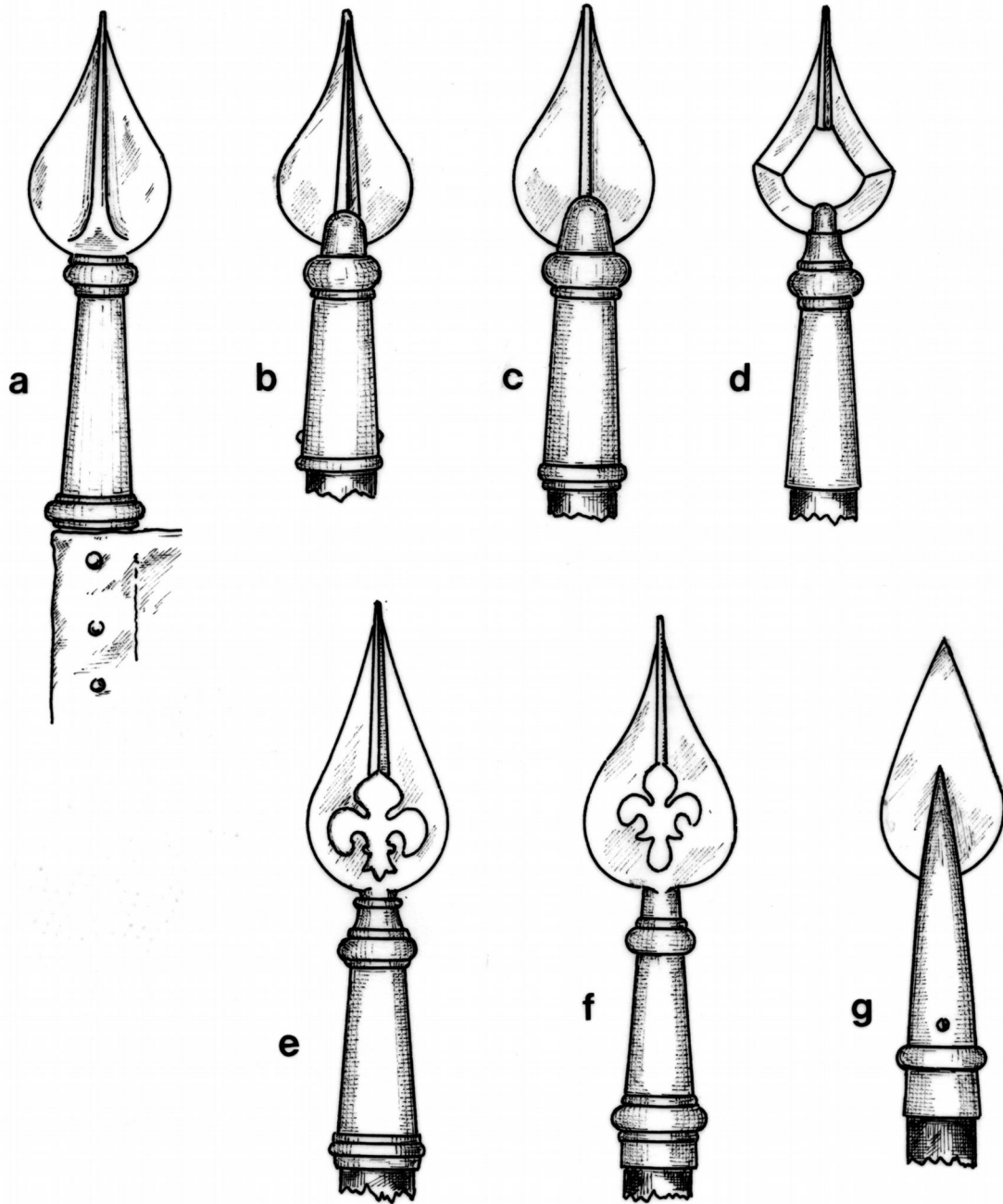
Pique de fanion royaliste, en cuivre avec fleur de lys découpée (hauteur environ 22 cm). Musée de Cholet (49)

Planche 20



**Pique de drapeau vendéen en métal doré (hauteur 20 cm environ).
Musée de la Chaboterie (85).**

Planche 21



Commentaire de la planche 21

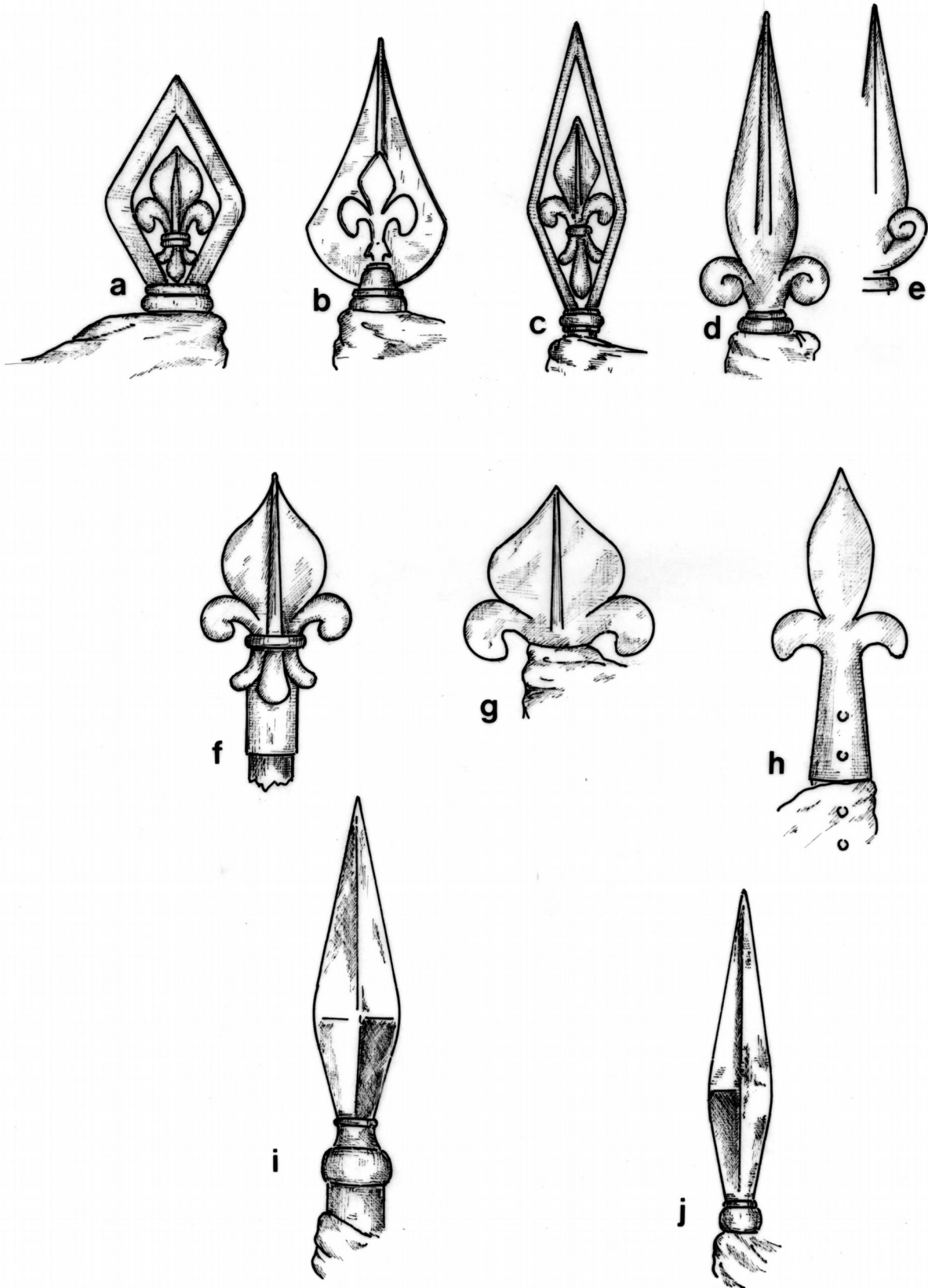
Piques de drapeaux républicains

- (a)** 1/2 brigade de ligne (1794)
- (b)** 1/2 brigade d'infanterie et dragons (modèle 1794)
- (c)** Cavalerie et volontaires (1792-1793)
- (d)** Hussards
- (e)** Garde nationale et infanterie (1791)
- (f)** Cavalerie) (1791)
- (g)** Garde nationale
- (h)** Pique nationale (1792)

Les piques réglementaires avaient une hauteur totale comprise entre 16 et 20 cm.

La pique révolutionnaire, poinçonnée A. N. (arme nationale) mesurait hors tout 59 cm, dont 41 pour le fer de lance.

Planche 22



Commentaire de la planche 22

Piques de drapeaux royalistes (d'après peintures et gravures)

(a) Portrait de la Rochejaquelein, d'après Pierre Guérin (musée de Cholet)

(b) Portrait de Stofflet : lithographie de Belliard. Cette pique peut être comparée aux modèles (e) et (f) de la planche 21

(c) Portrait de Constant de Suzannet d'après Mauraisse (musée de Cholet)

(d) Portrait de Cathelineau d'après Girodet (musée de Cholet)

(e) Portrait de Cadoudal d'après Coutant (musée de Cholet)

(f) Portrait de Augustin de Hargues d'Estivaux

(g) Dessin d'un drapeau illustrant l'ouvrage de J. Créteineau-Joly *Histoire de la Vendée militaire*

(h) Dessin de L. de Beaufort, peintre de l'Armée, pour l'ouvrage *Les guerres de l'ouest* de Tranie-Carmigniani

(i) D'après une gravure ancienne montrant un drapeau vendéen

(j) Drapeau des 1/2 brigades de ligne d'après une peinture de E. Detaille - donné à titre de comparaison pour le modèle précédent

4. Les bannières de paroisse

Les bannières paroissiales ou patronales, dédiées au "Saint patron" de la paroisse qui en avait souvent pris le nom, étaient fort en usage dans l'ancien royaume et tout particulièrement dans les Haut et Bas Poitou profondément marqués par les "Missions Monfortaines". Les processions étaient fréquentes et les bannières identifiaient chacune des paroisses qui y étaient présentes. Ces emblèmes religieux étaient le signe d'appartenance à une identité, l'étendard derrière lequel se reconnaissaient les individus d'une même paroisse ou d'une même commune¹. La bannière patronale personnifiait également la communauté religieuse. Il n'est donc pas surprenant que pour revendiquer le retour de leurs pasteurs, de leurs pratiques religieuses et manifester leur hostilité au régime révolutionnaire, les paysans révoltés se soient regroupés derrière leur bannière paroissiale. Celle-ci devenait le drapeau des bandes armées de la paroisse, rappelait la religion interdite et se transformait en signe de rébellion caractérisée contre la République. A ce titre, les bannières patronales se devaient d'accompagner le drapeau blanc insigne de la monarchie abolie et proscrite.

4.1 Rappel historique

La bannière, du germain "ban" (drapeau), était à l'origine une enseigne formée d'une draperie longue et étroite attachée à une hampe, d'abord sur le côté le plus court, puis par la suite vers le XIII^e siècle, par le plus long. Le roi de France en faisait bien évidemment usage, mais la bannière pouvait aussi être levée par tout seigneur capable d'appeler un ban de vassaux assez important pour former l'unité combattante que celui-ci devait à son suzerain. Ce seigneur était appelé "chevalier banneret" ². La bannière est alors symbole de seigneurie et de juridiction féodale. Portée dans les tournois, elle devient armoiries.

Les grands vassaux étaient indépendants et ne constituaient pas une armée permanente. Leurs unités combattantes étaient presque

1 Une paroisse pouvait être composée de petites communes et bourgades qui étaient administrées religieusement par le même curé desservant.

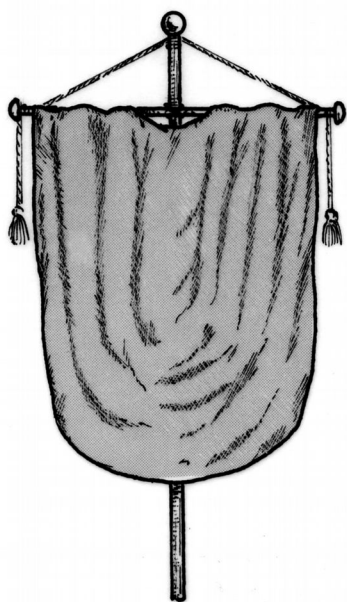
2 *Grand Larousse encyclopédique* - édition de 1962

exclusivement composées de cavalerie. Pour s'en affranchir, le roi Philippe I^{er} fut amené vers 1090 à créer une armée populaire qui était aux ordres directs du souverain. Les évêques et bourgeois de villes eurent la tâche de lever des milices à pied qui avaient pour rôle de combattre pour la couronne "*... avec leur curé en tête et portant la bannière de la paroisse ... Les bannières des paroisses présentèrent toutes sortes de formes, aucune n'ayant été prescrite ...*" ¹. Il est vrai que ces différences de forme étaient d'une utilité certaine pour chaque groupe de combattants qui ne se reconnaissaient que par la particularité de l'enseigne sous laquelle il marchait. Ces bannières sont alors en majorité à l'image du saint patron qui a donné son nom aux diverses paroisses qui composaient les cités féodales. Cette figuration remplaçait le sujet héraldique meublant les emblèmes seigneuriaux (cf planche 23).

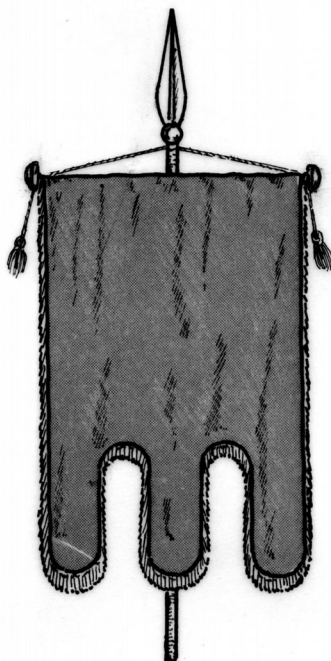
Il faut attendre Louis XI pour que la bannière perde sa signification militaire et devienne un emblème surtout religieux que l'on retrouve dans toutes les paroisses et dont l'usage se répand dans les processions d'actions de grâce. Toutefois, dans les cités importantes les bannières continuèrent d'être portées par les diverses confréries et corporations dont elles empruntèrent les symboles pour leur ornementation.

1 *Emblèmes et drapeaux de la France* - A. Maury, page 274

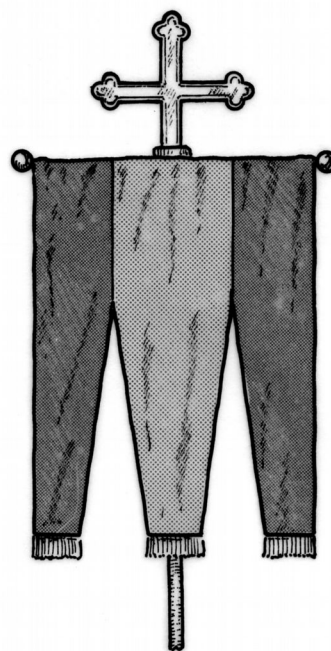
Planche 23



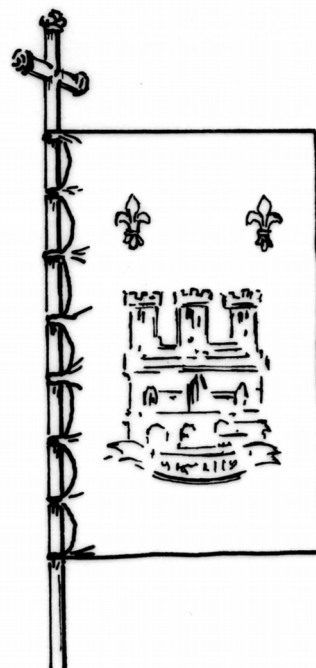
Cape de Saint Martin ¹



Oriflamme de Saint Denys ¹



Bannière de paroisse ¹



Bannières de paroisses ²

¹ *Les drapeaux français - étude historique* - L. de Bouillé

² *Les emblèmes et drapeaux de la France* - A. Maury

Dans le Poitou, l'action du père Grignon de Montfort (puis des "Mulotins") avait par ses "missions" répétées fortement développé les sentiments religieux des vendéens à la veille de la révolution. La bannière était devenue le drapeau de la religion. Ces bannières de paroisse étaient généralement offertes par les châtelaines ou les riches bourgeoises locales qui en assuraient la confection et les broderies (les tapisseries et le linge des églises étaient également leur ouvrage). L'ornementation était forcément très diversifiée : les images de la Vierge, du Christ, du saint patron de la paroisse ou des sujets bibliques étaient accompagnés de broderies géométriques, de bouquets de fleurs, de fleurs de lys ... Parfois une inscription ou devise latine complétait le tout. Les bannières paroissiales que l'on peut encore admirer dans certaines églises ou lors des "grands pardons" bretons sont les descendantes des anciennes bannières paroissiales (cf planches 25, 26 et 27).

Notons que les emblèmes en forme de bannières n'étaient pas uniquement réservés aux seuls services religieux ou aux manifestations corporatives. On peut en effet observer sur certains tableaux anciens quelques enseignes de ce type portées par des républicains. La forme des bannières est classique et les inscriptions bien évidemment très révolutionnaires (voir ci-dessous ¹)

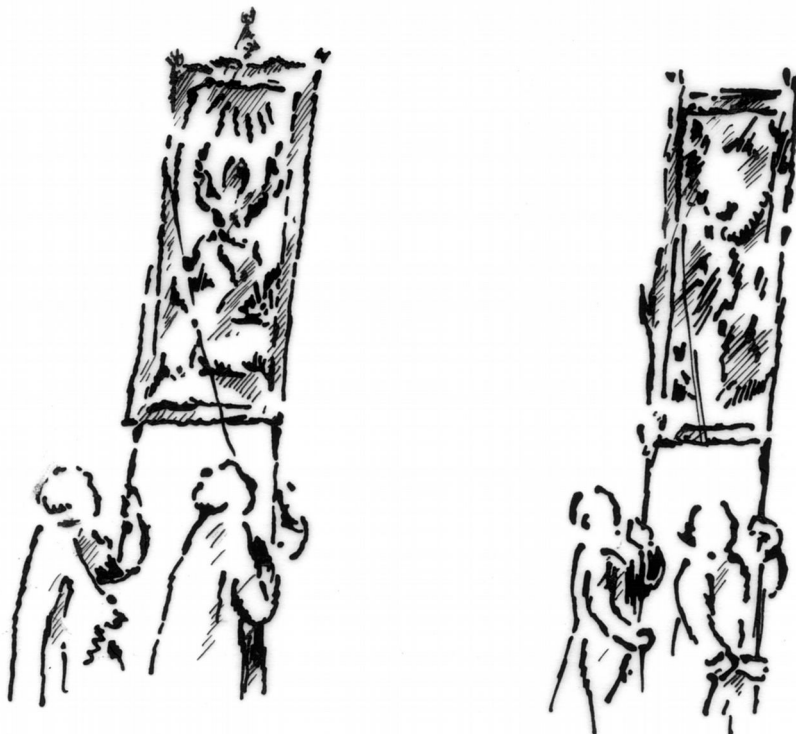


L'usage des bannières ou d'emblèmes qui en admettaient la forme était donc très courant à l'époque qui nous intéresse. Quelques gravures d'époque révolutionnaire nous montrent -d'une manière un peu

1 D'après un dessin de Gérard (Louvre) représentant la selle du manège où siégeait l'assemblée législative, le 10 août 1792

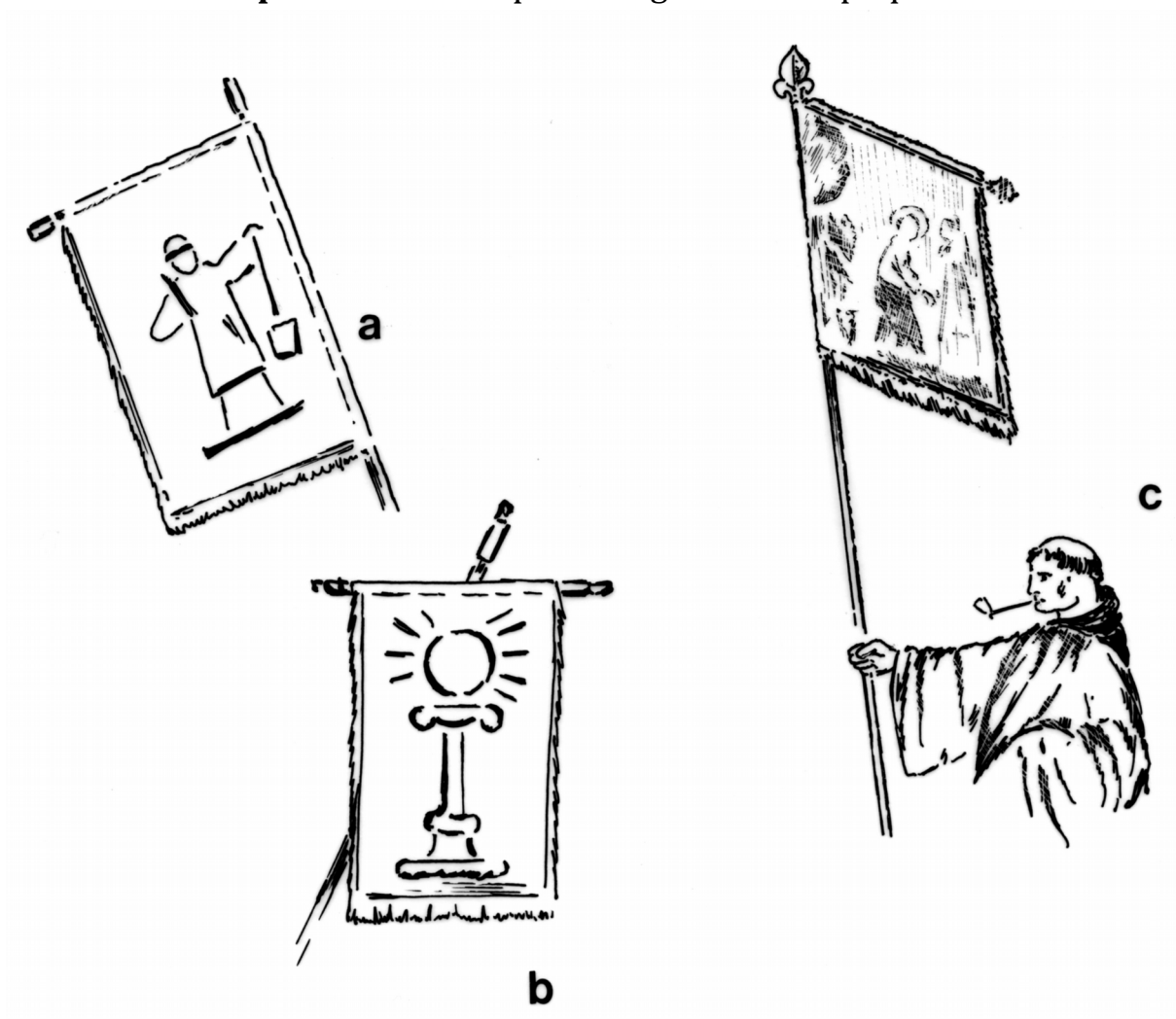
caricaturale - des bannières religieuses contemporaines au soulèvement de Vendée. Malgré leur caractère caricatural, ces gravures ont le mérite de nous faire connaître la forme particulière de certaines d'entre elles (cf planche 24). Ces représentations, qui ne sont pas exhaustives, revêtent la forme de labarum, c'est à dire d'une draperie suspendue à une traverse fixée au sommet d'une hampe (b de la planche 24) et de gonfalon, c'est à dire que le tissu est attaché par le côté supérieur sur un montant perpendiculaire à la hampe, et par un autre côté à cette même hampe (a et c de la planche 24). La bannière religieuse en forme de gonfalon (ou gonfanon) est très proche du classique étendard militaire et l'assimilation avec le drapeau de paroisse en est de ce fait aisée. Une autre gravure, d'un sujet différent, nous montre un des nombreux drapeaux de département présentés à la fête de la fédération, au Champ de Mars à Paris (et donc républicains), qui possède lui aussi cette disposition particulière. La pointe de la hampe ainsi que celle du montant perpendiculaire sont terminées par 2 fers de lance de forme classique. Cette dernière présentation d'étendard ne constitue pas un cas isolé dans le parti gouvernemental.

Une autre ancienne gravure, dont les extraits sont donnés ci-après nous donne une disposition différente dans le port de la bannière religieuse. La hampe est double et passe vraisemblablement dans 2 fourreaux fixés latéralement aux emblèmes (qui sont portés l'un par 2 laïcs, l'autre par 2 membres du clergé). Cette manière de porter les bannières, qui était sans doute très utilisée lors des cérémonies religieuses, ne dut en aucun cas être en usage dans les unités combattantes des paroisses vendéennes de 1793. Ces bannières à 2 hampes étaient en fait peu pratiques et difficilement portables dans les combats. Celles représentées sur la planche 24, à une seule hampe et assimilables à des drapeaux classiques, étaient quant à elles plus maniables et furent très probablement du seul type en usage dans l'armée vendéenne. 2 porteurs ne pouvaient que se gêner dans leur marche au sein des troupes paroissiales, et a fortiori quand il s'agissait de courir sus aux bleus, à la tête des paysans royalistes.



Pour l'anecdote, notons que les bannières à 2 hampes n'étaient pas exceptionnelles. Une autre gravure de Béricourt dont le thème est la procession de la déesse Raison organisée par la Convention le 10 novembre 1793 (source Bibliothèque Nationale) montre, dans le cortège républicain, une bannière toute en longueur qui comporte pas moins de 4 hampes pour la tenir déployée. Cette catégorie d'emblème, propre aux grands rassemblements de foule était sans doute assez inhabituelle et liée au caractère exceptionnel qu'on voulait donner à la manifestation populaire.

Bannières paroissiales d'après des gravures d'époque



(a) et (b) : d'après les aquarelles de la Bibliothèque Nationale (collection Hennin)

(c) : d'après un document de la bibliothèque Nationale (gravure anonyme)

4.2 Les bannières religieuses dans les armées vendéennes

Le rappel de la présence de bannières religieuses dans les rangs royalistes est fréquent dans les correspondances républicaines. Cette présence est surtout mentionnée pour l'année 1793, qui correspond au grand élan paysan, à la fois militaire et religieux, du moins au cours des premiers mois de la rébellion. Il semble également que cette pratique d'arborer des bannières paroissiales ait été plus en usage dans la Grande Armée Catholique et Royale d'Anjou et du Haut-Poitou (où elle y est plus souvent mentionnée) que dans celle de Charette, plus portée sur la guerre de coups de main que sur les batailles rangées.

En septembre 1793, des lettres républicaines datées de Fontenay-le-Peuple (ex Fontenay-le-Comte) mentionnent que : *"... Toutes les positions sont enlevées; des chefs, des femmes, des prêtres sont tués ou pris ... drapeaux et bannières sont brûlés le soir ..."*¹.

Même chose à Beaupréau : *"... Nous avons pris ... six drapeaux et des charretées de chapelets, de croix, de bannières ..."*².

En décembre, au retour de la "Virée de Galerne", les vendéens sont défaits au Mans. Dans leur rapport au Comité de Salut Public, Turreau et les représentants Prieur de la Marne et Bourbotte écrivent le 13 à 7 heures du soir : *"... Le trésor, les bagages, les effets, les malles, tout est entre les mains de nos soldats, jusqu'aux ... bannières, aux reliques de toutes espèces, aux étendards, signes et instrumens (sic) du fanatisme dont les prêtres enivraient cette tourbe insensée et féroce ..."*³. Cette expédition malheureuse prenait fin. La plupart des bannières religieuses et quelques drapeaux restaient dans les fourgons royalistes. L'armée des paysans était désespérée et sans ressources. La conservation des emblèmes devenait secondaire. Pourtant, on avait souvent vu par le passé les prêtres *"... rallier les fuyards, déployer à leurs yeux les étendards sacrés et, le crucifix à la main, les ramener au combat ..."*⁴. Mais les survivants fuyaient vers la Vendée et la plupart d'entre eux devaient tomber dans les marais de Savenay sous les coups des armées républicaines lancées à leur poursuite.

L'usage des bannières paroissiales qui a vu le jour avec la grande insurrection paysanne semble disparaître avec l'année 1793 et l'anéantissement de la Grande Armée Catholique. Des emblèmes plus

1 *La Vendée en 1793* - F. Grille, page 174

2 id page 311

3 *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République Française* - Savary de Chalonne, Tome II page 432

4 *Histoire de la guerre de Vendée* - abbé Deniau, Tome I page 710

militaires s'imposeront dans le courant de l'année 1794 avec la réorganisation des forces royalistes. Les grands chocs n'auront plus lieu. Les paroisses perdront une partie de leur individualité et seront fondues dans des divisions assez nombreuses pour respecter les particularismes locaux des groupes de communes qui les constituaient.

Il n'existe vraisemblablement pas d'exemplaires de bannières de paroisse ayant avec certitude participé aux guerres de Vendée en tant qu'enseigne militaire. Elles paraissent avoir disparu dans l'expédition d'outre-loire où elles suivirent l'armée royaliste. Il n'est toutefois pas impossible que quelques très rares exemplaires restés cachés sur le territoire de la Vendée aient ainsi pu échapper à la destruction. Comme pour les drapeaux, mais en plus rare sans aucun doute, il est permis de supposer que quelques enseignes religieuses des guerres de Vendée sont encore détenues dans des collections particulières et font l'objet d'une fidèle transmission familiale parmi les descendants de combattants vendéens. Pour ces objets également, le secret serait très jalousement gardé et seule une circonstance exceptionnelle permettrait d'en avoir connaissance.

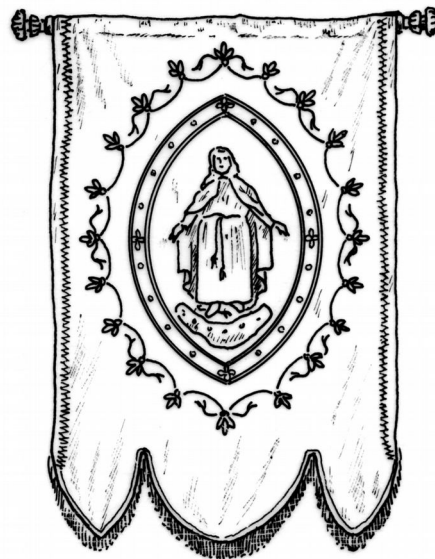
Planche 25



a



b



c

d

Commentaire de la planche 25

Bannières religieuses, collections du musée municipal de Mauléon (79)

Ces bannières proviennent de l'ex-abbaye de Châtillon-sur-Sèvre (aujourd'hui Mauléon). Elles sont très anciennes et pour la plupart richement brodées. Le manque de renseignements précis ne permet pas de les dater avec exactitude, mais on peut assurer qu'elles sont du modèle en usage au début de la révolution. Ces bannières sont muettes, c'est à dire sans inscriptions relatives à la paroisse. Il semble que c'était le cas de toutes les anciennes bannières paroissiales. Il existe dans certains lieux de pèlerinage du bocage des Deux-Sèvres des bannières comportant l'indication de la paroisse et l'année de leur participation à un grand pèlerinage religieux local (datées généralement de la fin de la première moitié du XIX^e siècle). Il semble a priori que l'usage de porter des mentions relatives à l'origine paroissiales sur des bannières religieuses se soit vulgarisé à partir du début du XIX^e siècle.

Rappelons que Châtillon-sur-Sèvre fut une des "Villes saintes" de la Vendée et le siège du Conseil Supérieur de la Grande Armée en 1793.

(a) Cette bannière est en soie de couleur différente pour chacun de ses côtés. Les personnages sont brodés en fort relief (atteignant 15 mm d'épaisseur).

La face (à gauche) est en soie rouge lie de vin avec semis de motifs floraux ton sur ton. Le personnage est vêtu d'une tunique ocre jaune et manteau de couleur blanche. Il est chaussé de sandales en lanières rouges. Il est monté sur un monticule vert à base jaunâtre et tient à la main une tige terminée par 3 fleurs blanches (peut-être des lys). 6 croix en large galon doré sont disposées symétriquement. La bannière est bordée sur ses 3 rives flottantes d'un large galon doré avec franges d'or (la frange inférieure est plus large que les latérales). Il mesure 1,36 m sur 1 m.

Le dos (à droite) est en soie blanche à larges bandes gris-bleu très clair. Il représente probablement la Vierge entourée de 2 angelets. Elle est vêtue d'une tunique ocre jaune et drapée dans un manteau gris clair. Un nuage gris foncé sert de base au sujet et 5 étoiles d'or cernent la tête. 6 croix en galon d'or sont là aussi disposées latéralement. La bordure et les franges sont identiques à la face opposée.

(b) Cette bannière religieuse a ses 2 côtés identiques pour ce qui

concerne la couleur (soie blanche) et la broderie du médaillon central (boucles et fleurs en fils d'or). Les personnages sont en fort relief : 10 à 15 mm environ. Les dimensions sont de 1,66 m sur 1,1 m.

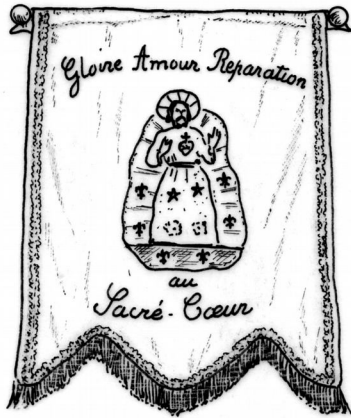
La face représente Saint Joseph portant le Christ. Sa tunique de couleur blanche est largement recouverte par un manteau jaunâtre. Le Christ est revêtu d'une tunique blanche. Les pieds de Saint Joseph reposent sur un petit monticule brun-vert clair. Le dos porte, inscrite dans le médaillon central, une Vierge reposant sur des nuages soutenus par 3 séraphins. La tunique de la Vierge est de couleur ocre jaune.

La bannière est bordée d'une frange dorée. La soie est fortement endommagée dans la pointe centrale et sur chacune des faces.

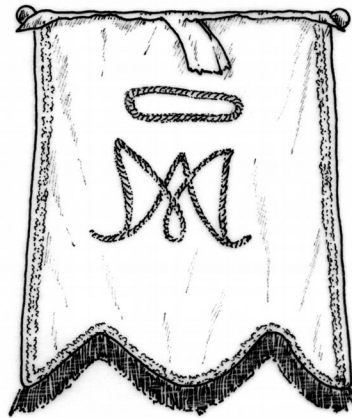
(c) Cette bannière est fixée au mur de la salle d'exposition, ce qui ne permet pas d'en voir la face opposée. La broderie du personnage central (qui peut être le Christ) est en très fort relief (20 à 25 mm), ce qui en fait une sorte de demi ronde-bosse assez lourde pesant sur la soie du support. Elle est en soie rouge lie de vin. Les franges sont disposées sur les 3 pointes formant le flottant inférieur de cette bannière. Les dimensions sont les suivantes : 1,15 m sur 0,75 m. Le sujet central est vêtu d'une tunique blanche et drapé dans un manteau jaune pâle ombré de brun. Il repose sur un socle beige foncé. La soie est ornée de broderies complémentaires : un bouquet de fleurs disposé à chaque angle et une petite croix de malte en galon d'or dans chacun des intervalles laissés par ces bouquets. Une petite broderie de "nœuds hongrois" borde chacun des côtés verticaux.

(d) Comme la précédente, cette bannière est fixée au mur, ce qui ne permet pas d'en voir le dos. Elle est en soie blanche et frangée sur ses 3 pointes.

Le sujet central est lui aussi brodé en fort relief. Il est situé dans un cadre ovale en galon bleu clair bordé d'or et comportant des petites broderies dorées (points et croix). Ce médaillon central est entouré d'une broderie de guirlandes d'or (boucles et fleurs). Ce personnage, qui peut être la Vierge, porte une tunique blanche et un manteau de même couleur avec intérieur bleu-clair. Il est placé sur une base de nuages blancs. Les 2 rives verticales sont bordées d'une petite broderie de boucles dorées. Les dimensions sont : 1,3 m x 0,75 m.



e



f



g



Commentaire de la planche 26

(e) Cette petite bannière très simple est vraisemblablement la moins ancienne de cette salle d'exposition. De plus faible dimension : 0,9 m x 0,6 m, elle est en tissu de couleur châtain foncé sur ses 2 côtés et bordée latéralement, recto-verso, d'une petite broderie de fil blanc. Les 3 pointes du flottant sont seules garnies de franges dorées.

La face (à gauche) est ornée d'une broderie plate représentant le Christ au Sacré-cœur, avec tunique blanche à motifs dorés. Il est placé sur un fond débordant en 2 parties : la partie supérieure, de la hauteur du sujet, est blanche avec petites broderies d'or. l'inférieure, servant de base au Christ, est de couleur bleu-clair avec des petites fleurs de lys d'or. 2 lignes d'inscription en cursive, l'une en partie haute "*Gloire, Amour, Réparation*", l'autre en partie basse : "*au / Sacré-cœur*" sont réalisées en fil blanc et complètent l'ornementation.

Le dos est plus dépouillé puisqu'il ne comporte que les initiales "*A.M.*" couronnées, brodées au fil blanc. Ces initiales représentant le sigle de la Vierge.

(f) Bannière avec traverse et croix complète : elle est en soie blanche sur ses 2 côtés. L'ornementation, hormis les sujets religieux, est identique sur les 2 faces. Elle est réalisée en broderies de mince galon d'or, et par endroit de fils de couleur. Les franges dorées bordent la périphérie de cette bannière. Les dimensions sont les suivantes : 1,3 m sur 0,7 m. Les sujets religieux brodés au centre de chaque face de la bannière présentent un fort relief (15 mm environ).

La face (à droite) représente le Christ revêtu d'une tunique rouge soulignée de parties claires, avec Sacré-cœur sur la poitrine. Le large manteau est de couleur jaune avec intérieur blanc. Le petit tertre sur lequel repose le sujet est de couleur brun clair avec rameaux verdâtres.

Le dos (à gauche) représente la Vierge vêtue d'une tunique blanche et largement drapée d'un manteau bleu clair. le petit monticule servant de base est de couleur brune.

(g) Cette bannière est ornée de motifs brodés et de personnages peints. Le fond est en soie rouge cardinal pour chacun des 2 côtés. Des franges d'or sont disposées sur le pourtour de la bannière. Dimensions : 1,13 m x 0,85 m.

La face (à droite) représente la Vierge vêtue d'une tunique blanche et d'un manteau bleu foncé. Elle est debout sur un nuage gris clair. Le tout est réalisé à la peinture et entouré d'une petite broderie dorée. L'ornementation du reste de la soie est composée de fleurs et de feuilles or

et argent. La bannière est bordée, sur tout le flottant, d'un galon de fleurettes dorées.

Le dos (à gauche) représente un ange guidant l'enfant Jésus, réalisés à la peinture. L'ange aux cheveux bruns est vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau bleu foncé. Les ailes sont blanches ombrées de gris. La tunique de l'enfant Jésus est également blanche. Comme pour l'autre face, l'ensemble est entouré par une petite broderie dorée. L'ornementation générale de la soie est composée de tiges fleuries et de feuillages or et argent. La bannière est brodée latéralement, sauf à la traverse, d'un large galon plat doré.

Planche 27

**Bannière paroissiale**

Cette bannière, datant du début du XIX^e siècle, est déposée dans l'église de la paroisse de Saint Laurent de Parthenay (79). Ornée de fils d'or avec motifs de velours rapportés sur soie, elle représente le modèle courant des bannières paroissiales qui ont servi d'emblèmes aux paysans vendéens de 1793.

5. Les bannières militaires vendéennes

Les expositions locales spécifiques aux guerres de Vendée font partie de ces circonstances exceptionnelles qui permettent de connaître certaines reliques de ce passé. En effet, le musée de Saint Florent-le-Vieil conserve une photographie prise à l'occasion d'une exposition regroupant plusieurs emblèmes vendéens. Cette photographie représente une enseigne vendéenne particulière qu'il convient, par sa forme, de classer parmi les bannières. Celle-ci, de dimensions peu courantes pour ce type d'emblème, n'est certainement pas d'origine purement religieuse mais semble avoir été confectionnée pour la circonstance afin de servir d'étendard de paroisse dès le début de l'insurrection vendéenne (cf planche 28).

Par contre, un autre emblème royaliste, plus classique, adopte la disposition type des bannières (cf planche 29). Cette enseigne offre la particularité de présenter la caractéristique ornementation des drapeaux de division des armées vendéennes et rejoint en cela les drapeaux du bataillon de Legé et de la paroisse de la Verrie indiquées sur les planches 10 et 11 ci-avant. Cette bannière porte le nom de Riailé, qui est une localité située sur la rive nord de la Loire. Elle est de confection très soignée et l'ornementation est réalisée en fines broderies et tissus de couleur rapportés. La qualité des broderies et son bon état de conservation laissent à penser que cette enseigne ne fut pas réalisée dans la fièvre du soulèvement originel et qu'elle n'eut pas à subir les aléas des nombreuses batailles de 1793. D'autre part, le motif décoratif se retrouve sur la grande majorité des drapeaux vendéens qui paraissent avoir été fabriqués en nombre pour équiper les divisions, et ce, vraisemblablement à la suite de la réorganisation militaire des armées royalistes du printemps 1794 (cf planches 4, 5 et 6).

Cette bannière est donc par sa décoration typiquement militaire, ce qui la rend d'autant plus intéressante. Ses dimensions 1,6 m sur 1,2 m sont proches de celles de la plupart des drapeaux vendéens connus.

Son origine : l'agglomération de Riailé dont le nom est brodé sur la soie de l'emblème. Cette agglomération se trouve à quelques 18 km de la

rive droite de la Loire, dans le département de la Loire Inférieure ¹, c'est à dire hors du périmètre de ce qui était théoriquement la Vendée Militaire. On ne doit toutefois attacher qu'une attention toute relative à cette délimitation qui définit globalement le territoire insurgé, car des paroisses d'outre-Loire, surtout très voisines du fleuve, ont fourni leur contingent de volontaires qui, pour la "Vendée Angevine" combattaient au sein de l'armée de Bonchamps, puis par la suite dans la Grande Armée Catholique et Royale d'Anjou et du Haut-Poitou. Claude Petitfrère dans une monumentale étude sur les "Blancs et Bleus d'Anjou" ² confirme la présence, dans l'Armée Catholique et Royale de volontaires angevins issus des paroisses comprises dans une bande d'au moins 35 km de largeur s'étendant sur toute la rive nord de la Loire. Il est certain que ces soldats royalistes, compte tenu de la barrière naturelle représentée par le fleuve et la multiplicité des postes républicains établis en bouclage de la Loire, ne pouvaient rentrer chez eux après chaque combat comme le faisaient leurs frères d'arme du territoire insurgé. Ils devaient donc constituer la fraction permanente des troupes royalistes qui s'attachaient plus particulièrement à un généralissime vendéen. L'étude de Claude Petitfrère, basée sur des documents d'archive et établie pour le département du Maine et Loire, est tout naturellement transposable à son voisin de "Loire Inférieure". Le recrutement à l'extérieur étant moindre, ces soldats étaient donc de purs volontaires dont la conviction les liait plus à la cause royale que certains des paysans obligés de rejoindre l'armée après l'impérative convocation du "Comité", du moins dans les dernières années de la "Grande Guerre".

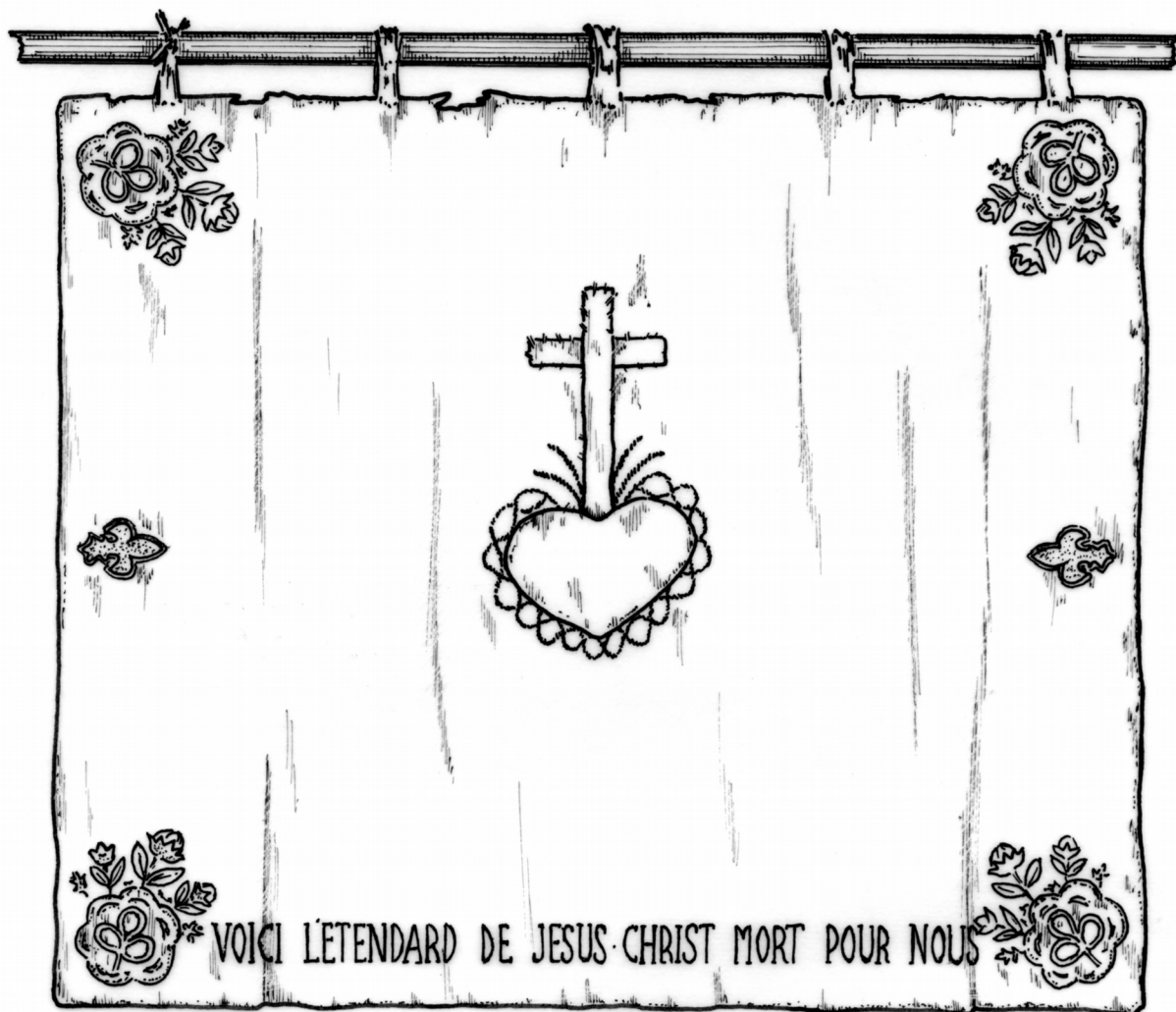
Chaque paroisse fournissant des quantités très variables de volontaires, ces derniers se regroupaient en une seule compagnie qui portait le nom de la paroisse du plus grand nombre, ou de la ville la plus importante du canton auquel étaient rattachés la majorité des villages ayant fourni le recrutement. C'est probablement dans ce choix que l'on doit de voir figurer le nom de la commune de Riaillé sur cette bannière militaire. L'absence d'historique précis permet d'envisager très sérieusement cette hypothèse.

Cette bannière pose plusieurs questions : est-ce compte tenu de son bon état de conservation et la finesse de son exécution une copie d'un emblème de 1793 hors d'usage et dont la réfection s'imposait ? Est-ce une enseigne militaire accordée à la compagnie de volontaires (qui avait pris le nom de cette paroisse) dans le cadre de la réorganisation militaire de 1794 ou la reprise d'armes de 1795 ? Est-ce une bannière préparée en vue du soulèvement de 1815; sur le modèle des drapeaux royalistes de la première guerre ? On ne sait. Mais cette incertitude ne peut nous faire rejeter cet

1 Nom d'époque de la Loire Atlantique

2 *Blancs et Bleus d'Anjou 1789-1793* - Claude Petitfrère

emblème dont le type et la représentation ont figuré au sein des grandes armées catholiques et royales de la Vendée pendant la période 1793 à 1796. Cette bannière a tout de même le mérite de nous faire connaître un des modes d'assemblage de la soie, portant à la fois sur la hampe et sur la traverse. En effet, le recto de la bannière comporte, cousu à l'arrière du fourreau de la traverse, une sorte de manchon vertical de couleur bleu clair, dans lequel passait la hampe de l'enseigne. Cette hampe devait être peinte et donc être de la même couleur bleu clair (que l'on rencontrait également sur celles des drapeaux classiques). Ce manchon vertical, qui couvre environ le tiers de la hauteur de la bannière, empêchait ou limitait les balancements latéraux que les 2 habituelles cordelettes haubanant la traverse ne pouvaient suffire à retenir (cf croquis après le commentaire de la planche 29).



Bannière de paroisse, d'après une photographie exposée dans le musée de Saint Florent-le-Viel (49).

Commentaire de la planche 28

Bannière de paroisse

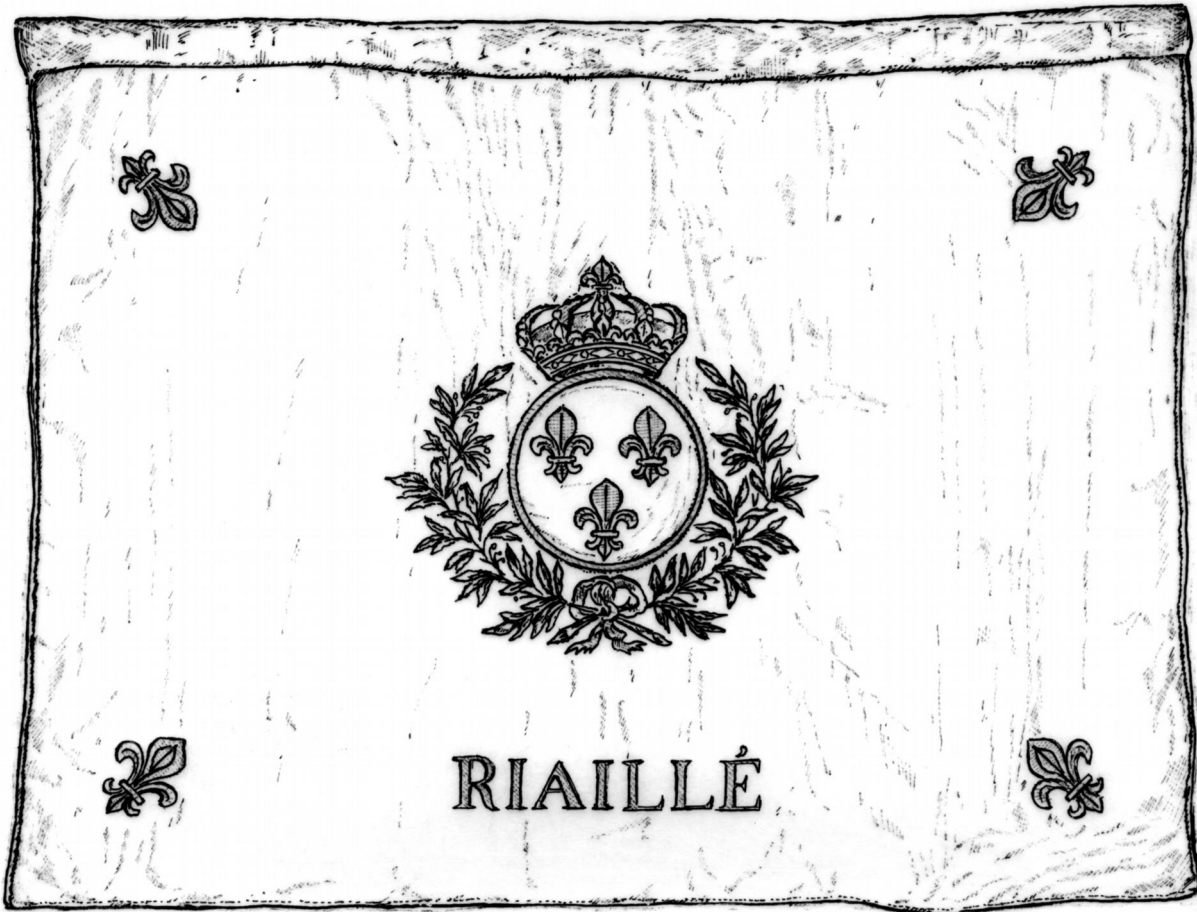
Bannière de soie blanche, cœur central de velours rouge tirant sur le bordeaux. Croix formée de 2 branches de tissu rouge clair. 2 petites flammes sont brodées au point en fil rouge de chaque côté du pied de la croix. Le cœur est entouré d'une couronne d'épines sommairement brodée en fil doré. 2 petites fleurs de lys dorées sur fond de tissu rouge sont disposées sur l'axe horizontal de la bannière et près des bords de celle-ci. 4 motifs floraux sont brodés à chaque angle de l'emblème. Ils représentent une grosse fleur rose, avec ombres et ornements de relief plus foncés, d'où partent des fleurs au naturel (feuillages vert clair et vert foncé, fleurs roses et jaunes). Le trèfle intérieur de la grosse fleur rose est brodé, en relief, en fil de couleur jaunâtre.

5 attaches ou passants de tissu blanc sont disposées à la partie supérieure pour le port de cet emblème en "bannière". La devise *"VOICI L'ETENDARD DE JESUS CHRIST MORT POUR NOUS"* est réalisée en broderie de soie rose à la partie inférieure (couleur très altérée).

Le verso de cette bannière n'est pas décoré. Les dimensions sont approximativement 1,3 m pour la largeur et 1,1 m pour la hauteur.

Cette bannière semble avoir été confectionnée en 2 temps. Le fond pourrait provenir d'une ancienne bannière de procession inspirée des prédications du père Grignon de Montfort ¹ et transformée en drapeau de paroisse lors des guerres de Vendée par adjonction d'un Sacré-cœur et de fleurs de lys. Ce pourrait également être une nappe ou pièce de tissu existante sur laquelle on aurait cousu après coup l'emblème des rebelles pour constituer un drapeau de paroisse. Le corps du Sacré-cœur pourrait, de par sa disposition particulière, cacher une broderie ou un quelconque motif central. Les différences d'exécution entre les broderies d'angle, très soigneusement réalisées et coloriées avec recherche et l'apposition du sacré-cœur rustique et sommairement cousu, font penser à une réutilisation d'un emblème ou d'une pièce de soie brodée existante pour une confection artisanale (et peut-être rapide) de bannière militaire. Cette bannière pourrait avoir été arborée dans la paroisse de Denée (49). Elle est conservée dans une collection particulière.

1 Selon M. de Dreuzy, conservateur du musée de Saint Florent-le-Vieil (49) où est exposée une photographie de cette bannière.



Bannière de la paroisse de Riaillé (dépôt particulier)

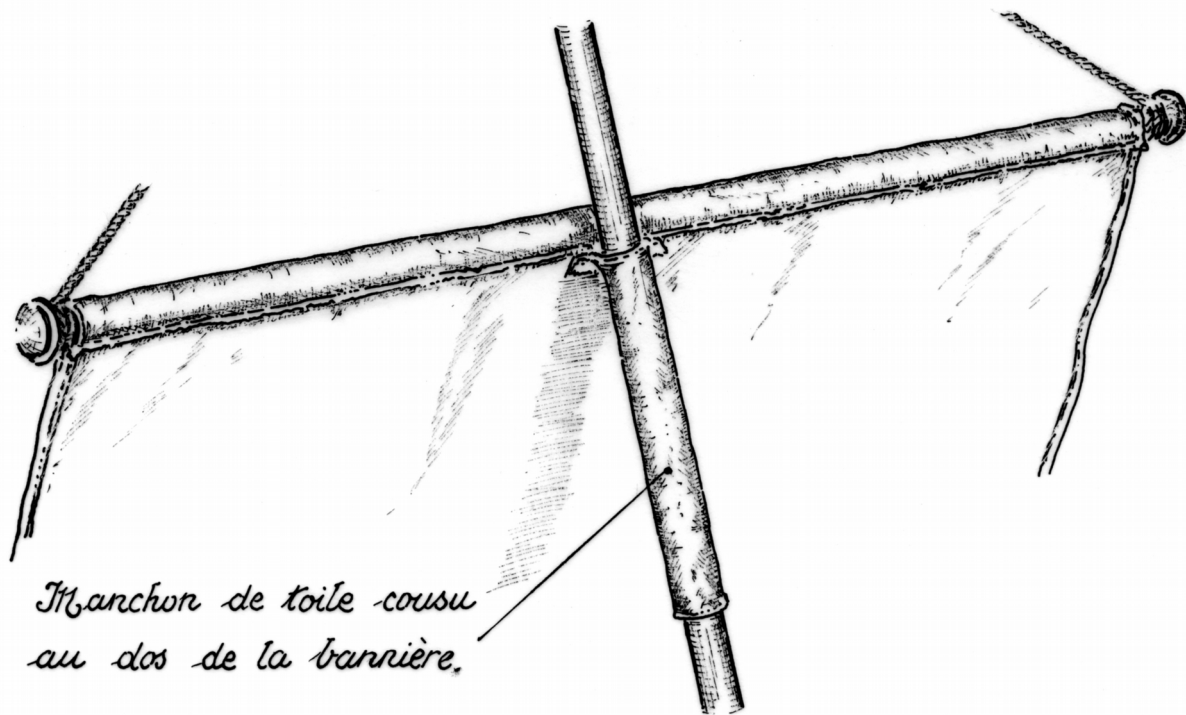
Commentaire de la planche 29

Bannière de la paroisse de Riailé ¹

Ce drapeau bien conservé et d'exécution soignée mesure 1,6 m sur 1,2 m. Les 2 faces en soie blanche sont ornées de manière identique. Les broderies de la couronne, des branches de chêne et les fleurs de lys d'angle sont réalisées en fil de soie doré dont la couleur est ternie par le temps. La coiffe intérieure de la couronne est en broderies de fils de couleur rouge. Les armes royales sont composées de fleurs de lys d'or brodées sur un fond de soie rapportée de couleur bleue. Le cadre, presque circulaire, est également en broderie dorée.

Le manchon de la branche transversale est de même nature que le tissu de l'emblème. La face arrière est équipée d'un autre manchon de tissu bleu clair, cousu perpendiculairement à celui de la traverse, et dans lequel passait la hampe de la bannière. Ce deuxième manchon a une longueur équivalent approximativement au tiers de la hauteur de l'enseigne.

¹ Renseignements et documents photographiques communiqués par M. J. Baudry, membre de *La Sabretache*.



La bannière militaire fit preuve de longévité dans les armées catholiques vendéennes puisque ce modèle particulier, et apparemment désuet, se retrouve encore en usage au cours des soulèvements suivants. Des bannières militaires sont confectionnées pour le soulèvement de 1815 et on en retrouve encore en 1832, spécialement exécutées pour le mouvement organisé par la duchesse de Berry.

La planche 30 montre 2 types de bannières militaires postérieures à la grande guerre de 1793-1796.

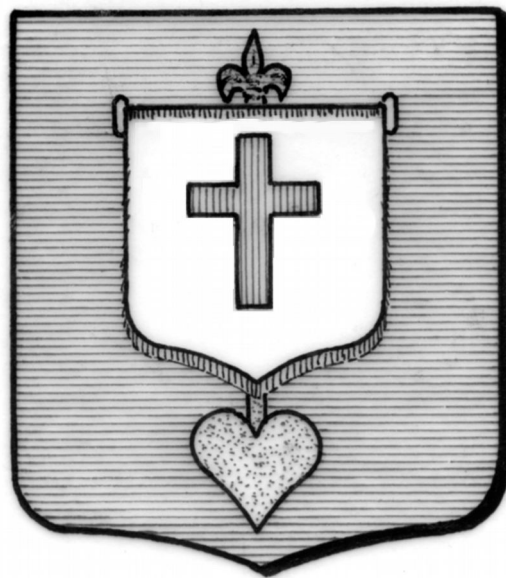
La première peut être datée de 1815 au plus tard si l'on s'en tient à ce qu'on croit savoir le propriétaire actuel. Cette absence de certitude et la présentation générale de cette bannière militaire peut également nous laisser supposer qu'elle ait pu être confectionnée pour la rébellion vendéenne de 1793-1796.

La deuxième bannière est déclarée comme ayant servi pendant le bref séjour de la duchesse de Berry dans la Vendée militaire, soit en 1832. Sa décoration, bien dans la lignée des emblèmes arborés pendant les guerres précédentes, ne manque pas de surprendre car les drapeaux confectionnés en 1832 étaient pour la plupart marqués du nom de Henri V, mais ce n'était pas à ce point impératif pour ne pas retenir la datation avancée par son propriétaire qui doit, mieux que quiconque, en connaître l'histoire.

Notons à titre documentaire que la dernière bannière militaire présente dans une bataille fut celle des volontaires de l'Ouest lors de leur participation à la guerre de 1870-1871. Cette "Légion des Volontaires de l'Ouest", qui avait aussi dans ses rangs d'anciens zouaves pontificaux, était attachée au 1^{er} corps d'Armée de la Loire et combattit notamment à Patay et à Loigny sous les ordres du général de Charette, petit neveu du général du Bas-Poitou. Cette bannière était ornée du Sacré-cœur qui fut l'emblème principal des combattants vendéens de 1793.

Pour terminer ce chapitre sur les bannières vendéennes, il est curieux de constater que les armes accordées au retour de la monarchie aux descendants de Cathelineau, premier généralissime vendéen, comportent la représentation de cet emblème bien particulier. C'est donc une pure bannière paroissiale, frappée de la croix latine, rappelant les origines militaires du futur général Cathelineau prenant la tête des gars de sa paroisse du Pin-en-Mauges, dont il arborait dit-on la bannière pour marcher au combat. La croix et le sacré-cœur symbolisent l'attachement du "Saint d'Anjou" à la cause religieuse, tandis que la fleur de lys surmontant la hampe de la bannière rappelle le ralliement à la cause royale (cf illustration).

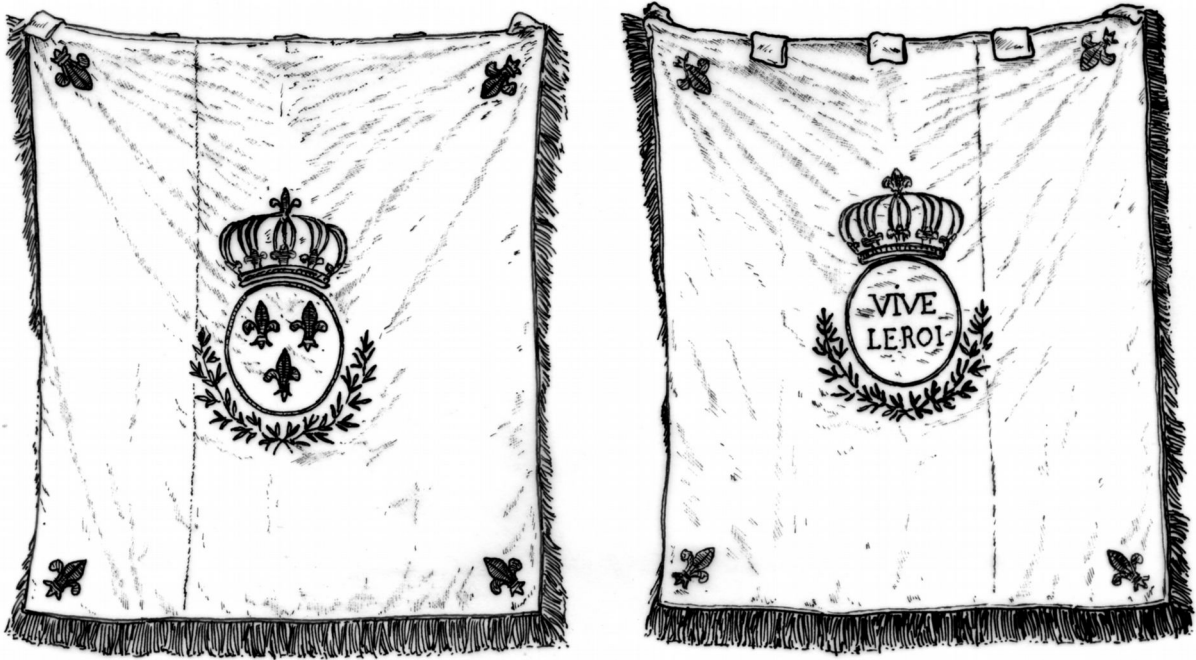
DIEU ET LE ROY



Armes de Cathelineau

D'azur au drapeau d'argent chargé d'une croix alésée de gueule, ledit drapeau attaché à une hampe fleur-de-lysée d'or fixée ans un cœur de même.

Planche 30



a



b

Commentaire de la planche 30

(a) Bannière royaliste

L'historique de cette bannière n'est pas connu avec certitude. Rien ne permet donc de la situer avec précision dans l'histoire des guerres de Vendée pour lesquelles elle a servi. Son bon état de conservation permet de la dater de la fin de l'insurrection de 1793-1796, ou de la suivante, soit 1815. Néanmoins, cet emblème est la typique représentation de l'emblème militaire. Sa décoration est classique et commune à nombre de drapeaux vendéens. Elle fait partie d'une collection particulière en dépôt dans une famille renommée ayant laissé des traces dans l'histoire de la Vendée Militaire.

Les dimensions de cette bannière sont les suivantes :

- soie de 1,13 m de hauteur sur 1 m de largeur. Les flottants sont bordés de franges de 7 cm de longueur. 5 passants de 5 cm permettent la fixation sur la traverse de la bannière.

La décoration en broderie est soignée. Le fond est en tissu de soie blanche, de même que les passants.

- la face est aux armes du roi brodées d'or. Le médaillon central est de la couleur du fond. Les palmes sont en fil vert foncé. 4 fleurs de lys d'or ornent les angles. Les franges sont en fil doré.

- le dos est identique. Seule la décoration du médaillon est différente. L'inscription "*VIVE LE ROI*", brodée en fil d'or remplace les 3 fleurs de lys royales.

(b) Bannière vendéenne

Cette bannière a été présentée dans l'écomusée du Puy du Fou (85) lors de l'exposition consacrée aux "*traces des guerres de Vendée dans la mémoire collective*" en septembre 1983. Elle y était mentionnée comme "*drapeau du passage de la duchesse de Berry*". Elle fait partie de la collection Pageot.

Les dimensions sont les suivantes : la hauteur totale, y compris fourreau et franges (5cm) est de 1m. La largeur est de 0,7 m, y compris franges de 5 cm également. Un seul côté de cette bannière était visible. Les broderies, très soignées, sont réalisées en fil doré brodé en biais, formant des chevrons par inversion quand ils sont doublés (bordure et bandeau de couronne). Les feuillages sont en fil d'or.

Ces 2 types de bannières, qui ne sont pas rattachés à la première insurrection vendéenne, trouvent néanmoins leur intérêt dans leur présentation identique à celle de leurs devancières.

6. Sources documentaires

Bibliographie

- *Histoire de la guerre de la Vendée*, par l'abbé Deniau. J. Siraudeau Éditeur, Angers 1878
- *La guerre de Vendée, par Gérard Walter*. Librairie Plon, Paris 1953
- *Histoire de la guerre des Vendéens 1792-1800*, par Désiré Lacroix. Éditions et librairie au 5 rue des Moulins, Paris
- *Les Vendéens en 1793*, par Joseph Dehergne, 1939
- *L'Ouest dans la tourmente - la guerre civile française 1793-1815*, par A. Darmaing. Éditions Copernic, 1979. Réédition du texte intégral de *Résumé de l'Histoire des guerres de la Vendée* publié par Lecointre et Durey, libraires
- *Revue du Bas-Poitou*
- *Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République française*, par Savary de Chalonne. Baudouin Frères, libraires-éditeurs, rue de Vaugirard N°36, Paris
- *Les drapeaux français - Étude historique*, par L. Bouillé. Librairie militaire J. Dumaine libraire-éditeur, rue du passage Dauphine Paris, 1875
- *La Vendée patriote 1793-1800*, par CH. L. Chassin. Imprimerie Paul Dupont, paris, 1893
- *Histoire de la Vendée militaire*, par J. Créteineau-Joly, 1840. Réédition de 1895
- *Société d'émulation de la Vendée* (bulletins)
- *La Vendée en armes*, par J. F. Chiappe. Librairie académique Perrin
- *La Vendée en 1793*, par Fr. Grille, 1851. Chamerot libraire-éditeur, 13 rue du jardinet
- *Les grandes heures de la Vendée*, par Émile Gabory. Librairie académique Perrin, 1963

- ***Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein (1772-1857)***. Réédition de 1984. Le temps retrouvé, Éditions Mercure de France
- ***Les emblèmes et drapeaux de la France - l'alouette, le coq, la fleur de lys, l'abeille, l'aigle, etc...***, par A. Maury. Librairie Armand Colin, 103 boulevard saint Michel paris (1904 ?)
- ***La guerre de la Vendée, 1793-1796. Souvenirs de la comtesse de la Bouère***, 1933. Librairie Plon-Les petits-fils de Plon et Nourrit imprimeur-éditeur. 8 rue Garancière, Paris
- ***La Vendée nantaise - la grande croisade***, par l'abbé G. Brunellière. Imprimerie Lusseau, 1960
- ***La contre-révolution - Partisans vendéens, Chouans, émigrés 1792-1800***, par Louis Blanc et J. Créteineau-Joly. Librairie hachette, 1961
- ***D'Elbée, généralissime de l'armée vendéenne 1752-1794***, par l'abbé Charpentier. Société Saint Augustin - Desclée, de Brouwer et c^{ie}. Impression les Facultés catholiques de Lille, 1904
- ***Mémoires d'un royaliste***, par E. de Chabot. Librairie générale H. Hilaire, paris, 1882
- ***Petite histoire des guerres de Vendée***, par H. Servien. Édition de Chiré, 1983
- ***La Vendée militaire 1793-1796***, par J. Bruneau et C. Pageot. Pierre Gauthier éditeur, 1983

Documentation particulière

- Musée municipal de Nantes (44)
- Musée des guerres de Vendée de Cholet (49)
- Musée de Saint-Florent-le-Vieil (49)
- Musée de Mauléon (79)
- Musée de la Chabotterie (85)
- Écomusée du Puy du Fou (85)
- Collections et dépôts particuliers
- Émission télévisée ***Les grandes batailles du passé - Cholet***

